



ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES
CENTRE POLONAIS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES DE PARIS

JUIN 1954

N° 12

BULLETIN

SOMMAIRE :



LEXICON MEDIAE ET INFIMAE LATINITATIS POLONORUM
(*Marian Plezia*) 1

LA FRANCE ET LA POLOGNE EN 1831
(*Stanisław Wędkiewicz*) 17

APPENDICE :

- I. Talleyrand, la duchesse de Dino et la question polonaise.. 33
- II. Talleyrand et la mission polonaise à Londres 40
- III. Le « mot historique » du général Sébastiani 41

UNE BIOGRAPHIE POLONAISE D'ÉVARISTE GALOIS (*St.W.*)
A propos de l'ouvrage du prof. L. Infeld 46

- CONTRIBUTIONS A UN INVENTAIRE DES SITES POLONAIS
EN FRANCE (*St. W.*) 53
- I. Rues de Paris à nom polonais 57
 - II. La « Petite-Pologne » — un quartier du vieux Paris 59
 - III. Le salon littéraire du « Crédit Polonais » 63
 - IV. L'hôtel de Sagan à Paris 68

80 P 4252

LEXICON MEDIAE ET INFIMAE LATINITATIS POLONORUM

I

Créée à l'issue de la première guerre mondiale, l'Union Académique Internationale a, au cours de sa séance de mai 1920, conçu, sur la proposition du grand historien belge Henri Pirenne, le projet de refaire le *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange (1678 ; édition revue par L. Henschel, en 1840-1850 ; édition de L. Favre en 1883-1887), dont un nouveau tirage en fac-similé est sorti des presses en 1937-1938). L'entreprise s'étant révélée difficilement réalisable, l'Union Académique Internationale a décidé la publication d'un *Dictionnaire du latin médiéval*, en prenant comme point de départ le *Totius latinitatis lexicon* de Forcellini-De Vit. En 1924, le Comité international du Dictionnaire rédigeait les instructions techniques et les fiches modèles de l'ouvrage, en s'inspirant de la norme fondamentale que l'on avait établie dès le mois de janvier 1923 : « On enregistrera dans le Dictionnaire tous les mots qui ne figurent pas dans Forcellini-De Vit ou qui n'y figurent pas avec le même sens ». On avait primitivement songé à limiter le Dictionnaire à la période mérovingienne et carolingienne, comprenant à peu près les années 500-1000, mais, par la suite, on engagea les Comités nationaux à dépouiller les textes latins jusqu'à la fin du Moyen-Age, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1500 environ.

On peut suivre les progrès des recherches entreprises ainsi que les discussions auxquelles elles ont donné lieu dans l'organe de l'Union Académique Internationale : *Archivum latinitatis medii aevi* (*Bulletin Du Cange*) — on le cite d'habitude sous sa forme abrégée : *Alma* — que cet organisme faisait paraître depuis 1924, et dans les *Comptes Rendus* annuels de l'U.A.I.

Vingt ans avant le début des travaux de l'Union Académique Internationale avait déjà paru le *Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae* (Leipzig, 1901) d'A. Bartal. Son auteur l'ayant conçu comme un ouvrage complémentaire aux dictionnaires de Du Cange, de Forcellini et de L. Dieffenbach (*Glossarium latino-germanicum mediae et infimae aetatis*, 1857 et 1867), son *Glossarium* ne comprend que les maté-

riaux non cités par les trois lexiques précédents. Les commentaires y sont rédigés en latin classique et en hongrois, et, dans certains cas, également en allemand, français et italien.

Le lexique que nous devons aux érudits anglais J.H. Baxter et Ch. Johnson : *Medieval latin Word-List from British and Irish sources* (Oxford-London, 1934) a été conçu d'une manière tout à fait différente. Il est le premier dans la série des lexiques dits « nationaux », comprenant des matériaux allant jusqu'à l'an 1000, dont l'Union Académique avait confié la rédaction aux Académies des Etats-membres ; à vrai dire, cet ouvrage constitue plutôt un essai de lexique de ce genre, car les auteurs nous indiquent nettement qu'il ne font que publier un choix parmi les matériaux rassemblés par le Comité Anglais. Souligné sans équivoque possible par son titre même (ce n'est ni un *dictionary*, ni un *lexicon*, mais bien une *word-list*), le caractère provisoire de l'ouvrage anglais s'exprime dans sa typographie : dans chaque page, on a laissé à côté du texte imprimé l'autre colonne vacante, afin que le lecteur puisse y noter aussitôt ses objections et ses remarques et les transmettre à MM. Baxter et Johnson. L'ouvrage anglo-irlandais nous apporte une liste de vocables latins, soit inconnus du latin classique, soit offrant dans les sources médiévales une acception non-classique. Un aspect non moins provisoire caractérise le *Latinitatis italicae medii aevi inde ab anno 476 usque ad annum 1202 Lexicon imperfectum* que le prof. Francesco Arnaldi (Naples) et Maria Turriani ont commencé de publier avant la guerre dans *Archivum latinitatis medii aevi* (vol. X, 1936 : *A-Gradior* ; vol. XII, 1938 : *Gradior-Medicamen* ; vol. XX, 1950 : *Medicacio-Ozimum* ; vol. XXI, 1951 : *Pabo-Pyxis*).

Conformément aux vœux formulés par l'Union Académique, quelques-unes parmi les nations pressenties ont déjà fait paraître dans *Alma* les listes des textes de leurs pays, destinés à être dépouillés par la suite (cf. les listes belges dans *Alma* VIII, XVI et XVIII ; les listes françaises dans *Alma* XIV, XV, XVI, XVII et XXII ; la liste anglo-irlandaise dans *Alma* VII, et enfin les listes italiennes dans *Alma* VI et XVI).

Dès le début, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres de Cracovie avait annoncé la participation active des savants polonais aux travaux entrepris par l'Union Académique Internationale et, malgré un programme de travail nécessairement différent (notons qu'à l'exception d'un seul monument : *Vita Adalberti martiris*, écrit probablement vers 998, aucun texte latin rédigé en Pologne avant l'an 1000 n'a été conservé), elle a maintenu un contact étroit avec l'Union bruxelloise. Au cours de ses sessions annuelles, l'Union était régulièrement informée des progrès intéressant les travaux du lexique polonais par les délégués successifs de l'Académie de Cracovie : avant 1939, les prof. prof. abbé J. Fijałek, St. Kutrzeba, abbé K. Michalski, A. Birkenmajer et, après la guerre de 1939-45, le prof. St. Wędkiewicz.

Lorsqu'on entreprit de définir la formule qui aurait convenu le mieux au futur *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum*, on se heurta d'emblée à un obstacle de principe : en vérité, la science européenne manque jusqu'à présent de dictionnaire du latin médiéval digne de ce nom, qui, répondant aux besoins les plus légitimes, pût servir de modèle à l'ouvrage projeté par l'Académie Polonaise. Les lexiques du latin médiéval parus jusqu'à présent — (il s'agit en premier lieu des ouvrages cités plus haut comme le *Glossarium* de Du Cange, le *Glossarium* de Bartal, la *Word-List* de Baxter-Johnson, le *Lexicon imperfectum* de F. Arnaldi, auxquels on peut ajouter quelques autres, destinés à un usage pratique, tels que *Mittellateinisches Glossar*, 1931, de Habel et Groebel et le *Glossarium* de Hammarström, 1925 réservé à ceux qui étudient les documents en latin médiéval de Finlande et de Suède) — se divisent en deux catégories distinctes. La première est représentée par l'ouvrage de Du Cange ainsi que par celui de Bartal qui avait pris Du Cange pour modèle, la seconde par les autres lexiques précités, tels Arnaldi et Baxter-Johnson. La première de ces catégories se définit de manière suffisante par le mot *glossarium* figurant dans le titre : c'est en effet un recueil de gloses, c'est-à-dire de vocables rares ou singuliers qui demandent à être expliqués dans les limites d'une langue définie. Ce titre exprime d'ailleurs clairement ce que fut l'ancienne conception du latin médiéval : il était considéré comme le résultat d'une décomposition, d'une corruption du latin antique (il suffira de rappeler le titre du traité préfaçant le dictionnaire de Du Cange : *De causis corruptae latinitatis*), et l'on pensait que dans cette langue « corrompue » apparaissaient certains vocables et certaines expressions nouveaux et peu communs : les recueillir, les expliquer était précisément la tâche d'un glossaire. De plus, l'ouvrage de Du Cange est à vrai dire en partie une encyclopédie (de grande valeur pour l'historien, bien que largement dépassée), et en partie seulement un lexique, défaut indéniable aux yeux du linguiste qui préfère voir ces deux disciplines nettement séparées. Représentant, d'autre part, un choix fort riche, il est vrai, mais enfin un choix d'expressions particulières, un lexique du type de celui de Du Cange ne saurait par définition nous donner une idée valable de la totalité du latin, employé au Moyen-Age, et cela même si on ne s'intéressait qu'au seul vocabulaire médiéval.

Quant aux lexiques usuels du second type, parus au cours des trente dernières années, ils ne nous satisfont guère, eux non plus, et sauraient encore moins nous servir de modèle. Leurs auteurs se sont en effet contentés — suivant, d'ailleurs, le but qu'ils s'étaient proposé — de publier des ouvrages, susceptibles d'orienter et d'aider le lecteur de sources médiévales, mais ils négligent complètement de reproduire des échantillons de leurs matériaux sous forme de citations (Baxter-Johnson, Habel-Groebel), ou les citent (Arnaldi) avec une rare parcimonie.

N'oublions pas enfin que depuis 1922 environ les spécialistes de divers pays poursuivent leurs efforts en vue de faire paraître des lexiques « nationaux » du latin médiéval, nulle part, toutefois, ces entre-

prises ne sont entrées dans la voie d'une réalisation concrète : celle de la publication en librairie. Aussi avons-nous été amenés à créer de toutes pièces notre propre conception d'un lexique du latin médiéval, en définissant d'abord par analyse le principe de cette langue, et en tenant compte des conditions de travail et des besoins particuliers de la science linguistique polonaise.

Selon nous, il faut, en premier lieu, résoudre la question de savoir quelle est la structure fondamentale du latin médiéval, et sous quelle forme cette structure doit apparaître dans les pages de notre lexique. Dans la littérature du sujet qui m'a été accessible, je n'ai trouvé jusqu'à présent aucun texte qui ait suffisamment insisté sur le fait que le latin médiéval est une langue différant dans son essence même du latin employé dans l'antiquité. En effet, à partir du moment où le latin, en se désagrégant, a commencé lentement à se transformer au fur et à mesure en plusieurs langues romanes nettement distinctes, il a cessé d'exister en tant que langue normale ; par « normale » nous entendons une langue que, dès notre plus tendre enfance, nous tenons de la bouche de notre entourage immédiat et que nous employons par la suite couramment dans la vie de tous les jours.

Au cours de tous ces siècles, le latin réussit à survivre, mais comme langue spéciale, employée par un groupe social distinct à des fins nettement définies ; pour leur usage quotidien ces mêmes groupes, ces mêmes gens avaient normalement recours à leur parler natal. On apprenait le latin à l'école, dans les grammaires et les manuels appropriés, et il ne servait que pour les besoins bien définis de la vie culturelle. Notons d'ailleurs que, pendant les derniers siècles de la Rome antique, le latin classique avait joué, par rapport à la langue vulgaire, le *sermo vulgaris*, un rôle analogue à celui du grec attique dans les provinces orientales de l'Empire et plus tard dans les possessions byzantines, analogue aussi à celui du sanscrit dans l'Inde. La constatation demeure exacte, et cela, bien que le latin fût employé au Moyen-Age dans des limites souvent fort larges, et fût appliqué dans les domaines les plus divers. Cela ne l'empêchait pas de rester un langage appris, de seconde main, ne pouvant jamais devenir la langue maternelle de ceux qui l'employaient couramment.

Sa situation historique contribua, pour le latin médiéval, à susciter un phénomène fort caractéristique, et qu'on pourrait appeler sa prolifération, c'est-à-dire la faculté d'apparaître sous les formes et aspects les plus divers, mais existant simultanément à la même époque. Suivant le niveau d'éducation de leur auteur et son érudition, suivant la qualité de son imagination et son tempérament linguistique, suivant enfin le langage dont il se servait couramment, le latin des documents analysés varie considérablement, même si leur texte est daté de la même époque et originaire des mêmes régions. Le latin médiéval nous offre beaucoup moins (s'il en offre toutefois) de ce qu'on appelle traditions grammaticales régulières, faciles à saisir et à classer. Une des sources de ces traditions de régularité est indubitablement la pression psychique exercée sur chaque individu par la coutume linguistique de son milieu : dans le cas du latin médiéval, cette pression ne joue presque pas, la coutume organique du milieu étant remplacée d'abord par la connais-

P O L S K A A K A D E M I A N A U K

S Ł O W N I K
ŁACINY ŚREDNIOWIECZNEJ W POLSCE

TOM I — ZESZYT 1

A — ACTOR

L E X I C O N
MEDIAE ET INFIMAE LATINITATIS POLONORUM

VOL. I — FASC. 1

A — ACTOR

W A R S Z A W A 1 9 5 3

sance théorique du latin, acquise en classe, puis par l'influence de la lecture des textes. Or, loin de comprendre les grands écrivains classiques, le programme de ces lectures concernait au Moyen-Age avant tout les auteurs de la basse époque : les Pères de l'Eglise, et, plus encore, le texte latin des Ecritures, la *Vulgate*, qui étaient alors lus et commentés bien plus fréquemment et avec une attention plus soutenue que les classiques de l'âge d'or. Au demeurant, les latinistes du Moyen-Age, qui semblent avoir pressenti d'avance la fameuse devise de Molière : « Je prends mon bien où je le trouve », puisaient volontiers dans la plupart des cas dans les auteurs qu'ils avaient justement sous la main ou ceux dont ils goûtaient particulièrement le style. Dans ces conditions, rien d'étonnant que l'on ait perdu, petit à petit, le sens de la correction du langage, spécialement en ce qui concerne les nuances dans l'acception des mots, les subtilités dans l'emploi des pronoms et les questions de syntaxe. Dans tous ces domaines du latin médiéval règne une anarchie complète. Ces remarques ne concernent, soulignons-le, que le latin populaire employé couramment : les plus beaux monuments, dus au talent d'humanistes médiévaux de la classe d'un Jean de Salisbury, imitent assez fidèlement le latin des classiques, et par cela même ne présentent pour nous qu'un très faible intérêt.

Ce n'est qu'à la lumière des considérations qui précèdent que l'on pourra comprendre un phénomène constaté pour la première fois par Louis Traube et résumé comme suit : « Il n'y a pas de latin du Moyen-Age ; il ne saurait donc être question d'un dictionnaire ou d'une grammaire du latin médiéval » (cf. *Einleitung in die lateinische Philologie des Mittelalters*, p. 78) ; cet état de choses a été souvent confirmé depuis par de nombreux spécialistes. En effet, la grammaire a précisément pour tâche de décrire ces traditions régulières dont le latin médiéval est, comme nous venons de le dire, en principe dépourvu. A la place de phénomènes d'une portée générale, universellement reconnus, nous nous trouvons, dans le latin médiéval, en présence d'une multitude de faits particuliers dont seul un lexique peut assumer convenablement la réunion et la description.

III

Pour la science polonaise, saisir, recueillir et décrire ces faits particuliers est une tâche d'une portée considérable, et ceci à plus d'un point de vue. En premier lieu, ce travail nous fera mieux comprendre ce que fut la vie spécifique du latin durant près d'un millier d'années : depuis le moment où il cessa d'être une langue vivante dans la pleine acception du terme jusqu'à l'époque où il finit par être en quelque sorte pétrifié par les humanistes de la Renaissance en une espèce d'imitation du latin antique, devenant ainsi véritablement une langue morte. Au cours de ces dix siècles, des forces internes ont agi ; elles ont transformé le latin, elles prenaient dans certains cas leur racine dans des tendances fort anciennes, datant quelquefois encore de l'époque romaine (telles, par exemple, la chute de la consonne *h*, la disparition des verbes

déponents, la ruine du système pronominal primitif), mais elles ont avec le temps interféré d'une manière complexe par suite de l'apparition d'autres facteurs et ont fini par donner des résultats aussi inattendus que bizarres. Notons aussi qu'on ne saurait guère aujourd'hui encore décrire ni codifier ces résultats en un système cohérent.

En second lieu, le latin médiéval subit sans nul doute l'influence permanente des langues indigènes que reflètent fidèlement ses métamorphoses spécifiques. Parmi ceux qui parlaient latin à cette époque; plus d'un s'en rendait nettement compte, surtout lorsqu'il appartenait à une des nationalités du monde roman : dans ce cas, dérivée directement du latin, sa langue natale ne laissait pas de brouiller d'une manière redoutable, parce que difficile à dépister, son sens profond d'un latin pur et correct. On a fait remarquer qu'au Moyen-Age, c'est plutôt dans les pays non-romans que le latin semble se révéler plus correct, mais dans la mesure où elle est fondée, cette observation concerne seulement les auteurs érudits et cultivés ; quant à ceux qui formaient la foule des clercs à demi-lettrés, ils ne se privaient guère de semer de barbarismes et d'expressions de leur cru le latin qu'ils étaient censés employer. Conservés jusqu'à nos jours en quantités considérables, leurs textes nous offrent des matériaux du plus haut intérêt. Leur dépouillement systématique nous permettra d'envisager enfin et de comprendre ce que fut, au cours de longs siècles, la coexistence des deux langages en présence : la langue nationale, à peine dégrossie, et le latin, langue historique hautement développée, mais imparfaitement assimilée par ceux-là même qui s'en servaient.

L'influence et la pression qu'exerçait sur le latin la langue nationale se traduit non seulement par la création de vocables nouveaux, forgés à l'aide d'un radical indigène et d'une désinence latine (1), mais — surtout et bien plus fréquemment — dans des déformations moins apparentes, relevant du domaine de la sémantique et de la syntaxe. S'il nous arrive de lire dans un document : *plebanus accusabat se super aliquem* (celui-ci refusait de lui payer sa dîme), c'est que son auteur, tout en pensant au verbe polonais *skarżyć się* (se plaindre) en a traduit par erreur la forme non-réfléchie *skarżyć* par *accusare*, en lui prêtant le sens du latin *conqueri*. Si nous voyons employer parfois *absque* avec le génitif, c'est qu'en polonais la préposition *bez* régissait ce cas. Quant à l'autre aspect du problème : l'influence du latin sur notre langue, il relève de la compétence des polonisants.

Nous passons ainsi à un autre problème, issu directement des considérations qui précèdent : celui de la prépondérance du latin vulgaire sur le latin imité des auteurs classiques. En effet, ce que nous sommes tentés de considérer d'une manière générale comme latin médiéval polonais, c'est-à-dire la langue des productions littéraires d'une certaine importance, des chroniques (2), des poèmes de tous genres, ne repré-

(1) Rappelons p. ex. la formule fameuse *cum boris, gais et graniciëbus*, formée avec les radicaux des mots polonais *bór* — forêt, *gaj* — bosquet, et *granica* — frontière.

(2) Il faut attirer l'attention du lecteur étranger sur la première chronique polonaise, dite de Gallus, qu'il faut situer au début du XII^e siècle. Source historique de premier ordre, son style se rapproche de

sente en réalité qu'une fraction infime de la latinité que nous a léguée le Moyen-Age, et qui de plus est propre exclusivement aux hautes classes du clergé et aux fonctionnaires de la cour royale.

Par contre, demeurait trop souvent en marge des recherches scientifiques le latin populaire qui fut, en premier lieu, celui du bas clergé, des étudiants de l'Université de Cracovie, mais aussi celui de très nombreux laïcs, et notamment de la foule des scribes municipaux, des greffiers de tribunal. Usant d'un vocabulaire sensiblement restreint et riche en barbarismes, ils n'en formaient pas moins l'énorme majorité de ceux qui parlaient le latin dans la Pologne du Moyen-Age, et auxquels nous devons la plupart des textes latins dont le nombre surclasse, dans des proportions considérables, celui des monuments littéraires de l'époque. Subissant les courants les plus variés, exerçant à son tour une influence non négligeable sur la formation culturelle de la nation entière, le parler de ces classes moyennes devra trouver un reflet des plus fidèles dans les colonnes de notre Lexique.

Les considérations qui précèdent démontrent clairement la nécessité de faire ressortir dans cet ouvrage non seulement l'aspect sémantique des vocables étudiés, mais encore leur fonction relevant du domaine de la syntaxe et de la phraséologie. En effet, ce n'est qu'en analysant de façon sérieuse la masse des matériaux amassés en quantité largement suffisante du point de vue de ces trois disciplines linguistiques que l'on pourra peu à peu aboutir à une conception scientifiquement valable de la vie qui, tout au long de notre Moyen-Age, fut celle de chacun de ces mots, de son contenu sémantique et enfin des modalités de son emploi, ceci aussi bien en ce qui concerne les textes plus ou moins classiques que le langage franchement populaire.

Faut-il rappeler que la séparation entre le latin littéraire et le *sermo vulgaris* d'usage courant n'est pas moins prononcée au Moyen-Age qu'aux temps de la Rome antique ? A l'instar de Cicéron qui, dans ses nombreuses lettres, se risque parfois à employer des tournures, bannies sans rémission de ses discours et de ses traités de philosophie, l'écrivain polonais Jan Długosz se permettra dans sa correspondance plus d'une expression ou d'un mot (p. ex. *acerva* — « meule de foin » au lieu de *acervus*, seule forme correcte) qu'il n'eût certainement pas tolérée dans son *Historia Polonica*.

La nécessité de tenir compte du latin populaire médiéval nous évitera également de nous laisser par trop influencer par l'année 1500, en principe date-limite de notre entreprise. Premièrement, il arrivait aux plus lettrés de nos humanistes d'employer en plein XVI^e siècle des mots et

la forme poétique : sa prose, soigneusement cadencée, est parsemée de vers rythmiques ou rimés. Depuis le milieu du XIX^e siècle, on s'accordait à penser que l'auteur de la chronique, qui se désigne lui-même comme *exul* et *peregrinus* devait être un étranger, établi en Pologne. Cf. notre *Bulletin* n° 4 (décembre 1949), p. 37-41. L'édition critique de la *Chronique de Gallus anonymus*, due au professeur Karol Maleczyński (Wrocław) a paru à Cracovie en 1952 (*Monumenta Poloniae historica*, nova series, t. II).

des tournures sans rapport avec le style de Cicéron : l'œuvre d'Andreas Cricius — Andrzej Krzycki — nous en fournit le meilleur témoignage. C'étaient là des écarts qui s'expliquent aisément par l'influence quotidienne du latin populaire dont ils ne dédaignaient point l'usage. Mais surtout, derrière la façade pour ainsi dire officielle de ce langage typiquement humaniste, le latin populaire continuait à mener une vie intense et qui rayonna encore fort longtemps. Offrant tous les caractères du latin médiéval, ses monuments typiques, tels les comptes et factures des travaux de construction, sous le règne de Sigismond I^{er}, du château de Cracovie, nous permettent de pénétrer plus avant dans l'esprit de leurs auteurs que fait d'autant mieux ressortir par contraste la nouvelle splendeur du style Renaissance régnant à la cour des derniers Jagellons.

Voilà pourquoi l'on a eu raison, lorsqu'il s'agit de documents de ce genre, d'avancer la date-limite de ce *Lexique* jusqu'à la fin du XVI^e siècle, encore que les monuments de la littérature officielle (en premier lieu, ceux de la seconde moitié du siècle) soient restés en dehors de nos recherches. Ajoutons que les rédacteurs du *Lexique* ont tenu compte des ouvrages dus aux plus anciens parmi les poètes polono-latins vivant entre 1500 et 1550 environ, tels que Andreas Cricius, Johannes Dantiscus, Nicolaus Hussovianus et Clemens Ianicius, et, s'il s'agit de prosateurs, de ceux de l'historien Jan Długosz et de Nicolas Copernic.

N'oublions pas un autre facteur, extrêmement important pour bien comprendre le latin médiéval et qui serait susceptible, si l'on arrivait à le réaliser pleinement, de donner des résultats dépassant largement le domaine de la linguistique proprement dite. Il s'agit de mettre en lumière les liens et les rapports de notre vocabulaire latin avec celui des autres peuples. En effet, le latin n'a pénétré en Pologne qu'assez tard, et non pas venant droit du Latium antique (comme aimaient à le suggérer nos humanistes), mais grâce à l'intermédiaire des autres nations qui bénéficiaient d'une culture latine plus ancienne que la nôtre. Or, les mots ne voyagent jamais seuls, mais accompagnent d'ordinaire les institutions ; en arrivant à déterminer d'où vient tel ou tel vocable, il nous serait quelquefois plus facile d'indiquer l'origine de telle ou telle autre influence culturelle. Evidemment, cette tâche n'est que difficilement réalisable : d'une part, une foule d'idées, de conceptions et d'expressions de base relève sans aucun doute du fonds commun de la latinité européenne, de l'autre, le manque de lexiques nationaux, consacrés exclusivement au latin médiéval italien, français et allemand, interdit aux spécialistes des recherches sérieuses s'inspirant de la linguistique comparée. Et pourtant, cet aspect comparatiste du problème nous paraît digne du plus haut intérêt : nos travaux préliminaires ont déjà permis de constater que le latin polonais possède en commun avec le latin hongrois certains vocables qu'on ne trouve pour l'instant nulle part ailleurs. Jusqu'à quel point cette observation sera confirmée par nos recherches ultérieures, dans quelle mesure résulte-t-elle du fait que le *Glossarium* de Bartal constitue jusqu'à présent le meilleur parmi les lexiques nationaux déjà publiés, c'est ce que nous révélera sans doute un proche avenir.

Voici les conclusions que l'on peut, croyons-nous, dégager des remarques qui précèdent. Le lexique que nous présentons au lecteur reposera sur la totalité des matériaux linguistiques latins que le Moyen-Age et, en partie, la Renaissance nous a transmis ; ses dimensions permettront de mettre en lumière, à côté de leur aspect purement sémantique, la fonction phraséologique et syntactique des termes analysés ; enfin ses rédacteurs s'efforceront de confronter, dans un esprit comparatiste, leurs matériaux avec tous ceux que nous offre la latinité des autres peuples, dans la mesure où elle nous est aujourd'hui accessible.

IV

Ayant ainsi défini les buts de la tâche entreprise, nous allons examiner maintenant les possibilités de la réaliser dans les conditions actuelles de notre atelier lexicographique. C'est avec satisfaction qu'il nous faut constater en premier lieu que, s'il s'agit de la collecte des matériaux pour cet ouvrage, commencée il y a environ trente ans, on a su dès le début largement tenir compte de textes relevant des genres les plus variés : ainsi disposons-nous aujourd'hui de matériaux d'une abondance exceptionnelle, recueillis non seulement dans les monuments littéraires, mais encore dans les registres judiciaires et municipaux de toute sorte, dans des documents, comptes et factures, procès-verbaux de toute sorte, et l'on peut être assuré que le latin populaire employé couramment dans la Pologne du Moyen-Age s'y trouvera représenté de façon satisfaisante. D'une manière générale, le nombre de matériaux allant jusqu'à la fin du XV^e siècle ne laisse guère à désirer ; les lacunes de moindre importance, qui apparaissent encore, sont comblées au fur et à mesure des recherches et les textes récemment publiés pris régulièrement en considération. Notre entreprise nourrit en principe l'ambition d'épuiser dans le présent ouvrage la totalité des matériaux linguistiques dépouillés en adoptant comme date-limite le début du XVI^e siècle. Il n'est question ici que des textes d'ores et déjà publiés, à l'exclusion des manuscrits : tenir compte de ces derniers aurait non seulement gravement compliqué, mais rendu notre tâche tout simplement irréalisable. Nous disposons également d'abondants matériaux appartenant au XVI^e siècle dont le nombre va en augmentant, bien que nous ayons sciemment évité de les traiter de façon exhaustive.

Quelle est au juste la valeur des matériaux que nous possédons ? Il nous faut bien constater qu'elle est loin d'être égale. Au cours de la dernière trentaine d'années, ils ont été dépouillés en principe par des non-spécialistes, pour la plupart professeurs de latin dans les lycées, quasiment dépourvus de l'appareil scientifique indispensable, demeurant au fond seuls juges de ce qu'il fallait choisir. Aussi les résultats de leur travail offrent-ils nécessairement des défauts et des lacunes. De plus, la méthode même du dépouillement des textes n'a pas été uniformément établie. Cet état de choses qui laissait à désirer nous a obligés à aborder avec circonspection les résultats obtenus. Cependant

l'ampleur des matériaux ainsi dépouillés est vraiment imposante : au début d'octobre 1952, ils atteignaient exactement le chiffre de 671.310 fiches (un de nos meilleurs chercheurs, M. Władysław Kurek, avait à lui seul établi 365.000 fiches). Dans les cas de ce genre, la loi des grands nombres commence à jouer qui permet de supposer avec raison que ce qui a pu passer inaperçu une ou deux fois, est obligatoirement repêché les autres fois. En définitive, le nombre de lacunes dont ce lexique ne saurait être exempt ne devrait pas en principe dépasser le pourcentage d'erreurs normal dans ce genre de publications.

Un autre facteur qui n'a pas peu contribué à compliquer notre tâche est le manque, dans l'édition polonaise, d'un grand dictionnaire latin-polonais consacré au latin classique. Cela représente une grosse lacune de notre philologie. A part trois ou quatre lexiques destinés à l'usage de nos lycées du type ancien, on ne peut guère citer que le vieux dictionnaire de l'abbé Florian Bobrowski (1779-1846) ; publié pour la première fois à Wilno en 1822 sous le titre de *Lexicon latino-polonicum*, il eut une deuxième édition augmentée en 1841-44 ; son édition la plus récente (comptant 250 feuilles) sérieusement révisée d'après les données de la science moderne par le prof. Gabriel Korbut, parut, il y a presque un demi-siècle, de 1905 à 1910. Inutile d'ajouter que l'ouvrage de Bobrowski ne saurait sous aucun rapport satisfaire aujourd'hui aux besoins de la science linguistique polonaise. A défaut d'un tel instrument de travail, force nous fut de déterminer nous-mêmes des critères précis nous permettant de laisser de côté tel mot, comme dûment connu et attesté par le latin antique, mais de porter en revanche en l'analysant tel autre mot comme phénomène indubitablement médiéval. MM. Baxter et Johnson par exemple, prenant pour base le dictionnaire anglais de Lewis-Short, ont décidé de n'incorporer dans leur *Medieval latin word-list* que les vocables absents de leur modèle. Si nous avions voulu suivre leur exemple, nous aurions purement et simplement choisi comme point de départ le *Totius latinitatis lexicon* de Forcellini-De Vit qui reste indéniablement le plus important des dictionnaires contemporains ; pourtant, à la réflexion, cette solution nous a paru décidément par trop précaire.

D'une part, l'on sait fort bien que le dictionnaire de Forcellini-De Vit est encore loin de représenter un ouvrage vraiment complet, et quant au *Thesaurus linguae latinae* de Leipzig qui semble l'être réellement, sa publication n'est pas encore achevée et il est impossible de savoir quand elle touchera à sa fin. D'autre part, il nous aurait fallu dans ce cas nous résigner à ne pas expliquer une quantité de mots et de significations qui, publiés en bonne place dans Forcellini (ouvrage d'ailleurs assez rare en Pologne), manquent en revanche dans les autres dictionnaires, plus facilement accessibles au lecteur polonais. Placés en face d'un tel dilemme, nous nous sommes résignés à adopter une solution purement pratique, peu recommandable d'un point de vue rigoureusement scientifique, mais qui satisfera, croyons-nous, les exigences de nos lettrés. Nous avons décidé de porter et expliquer dans ce lexique en principe tous les mots que nos travailleurs auront extrait à notre usage des monuments donnés. En effet, du moment que ces cher-

cheurs, qui ont tous fait preuve d'une solide connaissance du latin classique, ont cru devoir noter tel ou tel autre vocable, c'est que, pour une raison ou pour une autre, ils l'auront trouvé important, partant susceptible d'entrer dans le lexique. Autrement dit, nous avons estimé que leur sens profond de la langue représentait dans une certaine mesure celui du lecteur polonais moyen. Pourtant Forcellini nous a servi de guide : partout où, soit le vocable, soit son acception s'y trouvent notés, on s'est borné à en porter seulement l'équivalence de sens, sans donner d'exemples ; ce n'est que lorsqu'il s'agit de faits inconnus de Forcellini qu'on les a considérés comme faits médiévaux et expliqué, à l'aide d'exemples, l'acception, la construction de syntaxe ou la tournure donnée.

En troisième lieu, nos possibilités sont limitées par les dimensions mêmes prévues pour cet ouvrage. C'est bien plutôt un lexique du type *Thesaurus*, enregistrant par définition la totalité des matériaux concernant dans les sources le vocable donné, qui aurait pleinement rempli les tâches que nous venons de préciser. Telle avait été primitivement l'intention des promoteurs et des animateurs du présent ouvrage qui s'étaient assigné pour objet de publier un grand *Thesaurus totius latinitatis Polonorum*. On fut peu à peu obligé d'abandonner cette formule majeure : non seulement le matériel réuni (limité, on le sait, aux phénomènes apparemment étrangers au latin classique) ne permettait guère de la mettre en œuvre, mais encore il était franchement impossible de prévoir dans ces conditions quand une entreprise de cette envergure aurait pu être terminée. Aujourd'hui, vu le genre de matériaux amassés, le projet de nos prédécesseurs s'est révélé à plus forte raison irréalisable. Et pourtant, l'ouvrage entrepris ne devait pas être trop limité quant à son volume, mais demeurer au contraire suffisamment vaste, s'il lui fallait atteindre son objectif essentiel : illustrer de la manière la plus exhaustive tout ce qui représente la latinité médiévale de la Pologne. C'est pourquoi on a adopté pour règle de produire, chaque fois qu'un fait linguistique l'exige, les deux exemples les plus anciens le concernant, suggérant ainsi au lecteur la date approximative de son apparition sur le terrain polonais. Cependant, toutes les fois que le cas nous semblait le mériter du fait de sa rareté, nous avons volontiers augmenté le nombre des exemples.

V

Il est temps de présenter maintenant la méthode adoptée par notre atelier pour préparer et rédiger chaque article. Elle a été établie par le Comité du Lexique du Latin Médiéval suivant les suggestions de mon étude intitulée : *Zasady redagowania i próba słownika polskiej łaciny średniowiecznej* (Principes de rédaction et essai d'un lexique polonais du latin médiéval), Cracovie 1948. La publication de cet opuscule suscita de la part des représentants des disciplines intéressées une série d'observations et de commentaires fort appréciables. Après en

et a-ri de terra, cf. supra 48, 45. d. c. adv. loci AKap-Sąd III p. 162 (a. 1512): in Prussiam fugerunt et ibidem a-antur in hactenus.

AB-SIMILIS, -e *niepodobny, dissimilis*.

ABSIMILITER (absimilis) *niepodobnie, inaczej; secus, alio modo* KADŁUB. p. 144: nec a-r in hoc prelio Wladislao successit, quam naufrago in-stitori.

ABSINCIUM cf. **ABSINTHIUM**

***ABSINTEUM** cf. **ABSINTHIUM**

ABSINTHEUM cf. **ABSINTHIUM**

ABSINTHIACUS, -a, -um A.: -cum (absinthiatius F.) *zaprawiony piołunem, gorzki; cum absinthio mixtus, amarus* PAUL. CR. p. 91 v. 33: namque a-i sine te sunt vina liquores.

ABSINTHIUM s. ***ABSCINTHIUM** s. **ABSINCIUM** s. ***ABSINTEUM** s. **ABSINTHEUM** s. **ABSINTHIUM** s. **ABSINTHIUM**, -ii n. F. Th. S. Dc. B. B. J. A. I. *med. piołun, gorzkie ziolo lecznicze lub napój zeń sporządzony; herba amara sub forma potionis in medicina usitata, Artemisia absinthium* Linn. II. *transl. gorycz, amaritudo* CodSil V p. 308 (a. 1340): caveat ... quisque, ne sub colore talis gaudij doloris bibat a-um in extremis. Lites II p. 434 (a. 1404): sinistris ... aspiciis, que ... promiscue dileccionis dulcedinem in a-um odii sepe convertunt.

ABSINTHUM cf. **ABSINTHIUM**

ABSINTIUM cf. **ABSINTHIUM**

AB-SIPO s. **ABSIPPO**, -are, -avi (sipare = Pol. *sypać*) *przez usypanie nowych kopców granicznych odsypać, odtączyć jakiś obszar ziemi; novos tumulos, qui agri fines designent, struendo agros quosdam determinare* AGZ XIX p. 17 (a. 1473): et a-sti eis et alienasti dictis graniciebus ab oppido ipsorum ... piscinam. *Ib.*: a-sti eis residuum ... silvarum, pratorum ... et aggerem in fluvio. *Ib.*: et a-sti campos siliginem et triticum ab Radymna ... ad villam tuam. *Ib.*: et a-sti a Radymna et eiusdem suburbio hec omnia superscripta ad villam tuam ... violenter. KsgLub p. 119 (a. 1496): omnia prata ... nobiles ... prefati ... a-runt alias «vgyechali y ohtsippaly».

ABSIS, -idis f. F. Th.: aps- S. B. A. I. *astr. t. t. droga, którą zakreśla planeta w swym biegu (wzgl. jej punkty); curvatura circuli, quem planeta motu suo describit (vel quaedam eius circuli puncta)*. N. summa a-s i. q. apogaeum COPERN. Rv. p. 204: sitque apogaeon in A, quod a Latinis summa a-s vocatur. II. *półokrag, luk; arcus, fornix* ArHist III p. 136 (a. 1428): qui (in clipeo ferunt sc.) sagittam alias «rogaczina» cum a-e ~~rota~~. III. *odcięta część kolumny; pars columnae abscissa* VITELO Opt. p. 154: et ipsa pars columnae abscissa dicitur a-s.

AB-SISTO, -ere *odstąpić, poniechać; recedere, relinquere*.

ABSISTO cf. **ASSISTO**

ABSOLEO cf. **ASSOLEO**

ABSOLUCIO cf. **ABSOLUTIO**

ABSOLUTA, -ae? *subst? rhet. zwolnienie? absolutio?* CALLIM. Rhet. p. 114: a-a iuridicialis dicitur, cum tale aliquid in iudicium affertur, quod aut lege, aut consuetudine, aut more licere dicitur a reo. Cf. *ib.* p. 18 et 110 ubi a-a iuridicialia dicitur. cf. **ABSOLUTIO** III 2.

ABSOLUTE adv. F. Th. S. Dc. B. J.

I. *ostatecznie, nieodwołalnie, definitywnie; eo modo, ut mutari aut revocari non possit* Tom. III p. 38 (a. 1514): nolumus tamen, ut a-e aliquid fiat, nisi prius experiamur, quod in ea re equum futurum sit.

II. *całkowicie, w pełni, w ogóle; plene, ex toto, omnino* KodWp I p. 123 (a. 1232): ab omnibus iuribus nobis spectantibus ... a-e liberamus. St-Syn III p. 60 (a. 1302): hos casus ... volumus ... ipsos ad nos precise et a-e remitti. KodPol II p. 766 (a. 1385): quantitate ... pecuniarum ... persoluta ... terram Cuyavie predictam a-e et sine difficultate ... regine ... resignare et restituere tenebimur. N. *locut.* alicui aliquid libere et a-e dare, possidendum conferre *oddać komuś coś na nieograniczoną i zupełną własność; liberam et plenam possessionem alicuius rei alicui concedere* LeubUrk p. 39 (a. 1203): centum mansos ... dicto monasterio ... dedimus libere et a-e. KodMaz(K) p. 328 (a. 1230): nobilis vir Iacobus ... villam ... ecclesie Mechouieni ... libere et a-e hereditario iure ... contulit possidendam; in aliquem a-e et sine dolo compromittere *całkowicie i szczerze powierzyć komuś połobowne załatwienie sporu; alicui pacem conciliandam plene et sincere committere* Dogiel IV p. 88 (a. 1412): quomodo ... in ... Sigismundum ... regem ... de alto et basso, a-e et sine dolo compromiserimus. CodEp II p. 65 (a. 1414): damus ... mandatum ... ad compromittendum ... in ... papam, ... de alto et basso, a-e et sine dolo.

III. I. *wyłącznie, jedynie, pominąwszy innych (lub inne rzeczy); aliorum ratione neglecta, tantum modo* CodSil X p. 44 (a. 1294): advocato ... unam tabernam a-e nullis coadiunctis aliis officinis ... vendidimus. KsgŁawKr p. 58 (a. 1370): Johannes Knur viginti marcas ... uxori suae ... resignavit a-e pre omnibus pueris. 2. *osobno, separatim* KsgRachKr p. 78 (a. 1325): Henemannus ... XL marcas grossorum a-e et in antea, ante omnem divisionem dedit.

IV. *bezwarunkowo, bez żadnych ograniczeń, bez zastrzeżeń, zdecydowanie, kategorycznie, po prostu;*

avoir pris bonne note, et tenant compte de nos derniers travaux, effectués depuis trois ans, voici la méthode finalement adoptée.

Chaque article débute par la rubrique, imprimée toujours dans sa graphie latine classique (ainsi p. ex. *adhaerentia* et non *adherencia*). La plupart des vocables apparaissant au Moyen-Age avec les orthographes les plus diverses, il fallait bien en choisir une : celle justement que le lecteur moyen connaît le mieux par l'usage. Cependant, immédiatement après la rubrique principale, on a porté toutes ses variantes graphiques, trouvées dans nos matériaux (dans le cas cité *adherentia* et *adherencia*), variantes que l'on retrouve également à leur place alphabétique, avec des renvois à la rubrique principale. Enregistrer toutes ces formes nous a paru nécessaire pour deux motifs : d'abord, elles sont quelquefois tellement éloignées de la forme classique habituelle que le lecteur moins averti pourrait ne pas savoir où les chercher (c'est le cas de *axio* pour *actio*, de *accomalo* pour *accumulo*, de *anehlo* pour *anhelo*, etc.) ; d'autre part, le rassemblement de tant de cas variés apportera sans doute à l'histoire de l'orthographe médiévale, anarchique à un degré à peine croyable, une contribution des plus instructives. La rubrique principale et ses variantes sont suivies dans certains cas spéciaux d'observations concernant l'étymologie du vocable donné, cela uniquement lorsque celui-ci est très peu connu, et surtout sans rapports avec le latin classique ; ainsi faudra-t-il dûment expliquer que *absipare* est un mot hybride, composé du verbe polonais *sypać* (verser, répandre) qu'on a fait précéder du préfixe latin *ab*. Suivent les renvois aux lexiques où le vocable est cité ; voici les abréviations employées : *F* — Forcellini ; *Th* — *Thesaurus* ; *S* — Sleumer (*Kirchenlateinisches Wörterbuch*, Limburg 1926) ; *BJ*. — Baxter-Johnson ; *B*. — Bartal ; *A*. — Arnaldi. Un renvoi à Forcellini nous indique que le vocable est bien connu en latin classique, mais offre dans les textes polonais certaines particularités, détaillées au cours de l'article. Un renvoi au *Thesaurus* indique, lorsque le renvoi à Forcellini manque, que le vocable est en principe connu en latin classique, mais, manquant chez Forcellini, qu'il n'était guère d'usage courant. Le renvoi à Sleumer nous dit que le vocable se trouve dans le latin d'Eglise, d'où il a sans doute passé dans le latin polonais. Les autres renvois n'appellent point de commentaires : ils indiquent que le vocable est également connu dans le latin des pays respectifs, mais ne nous renseignent pas sur son acception. Enfin le manque complet de renvois prouve que, jusqu'à nouvel ordre, le mot ne se trouve que dans les sources polonaises. Suit l'article proprement dit, rédigé selon les règles évoquées plus haut. Dans le cas de mots qui se déclinent ou se conjuguent, on groupe au début de l'article tous les exemples illustrant les formes qui se distinguent du paradigme normal, chose qui arrive assez fréquemment. Suivent les acceptions du mot, rédigées en polonais et en latin classique, ceci pour renseigner le lecteur étranger qui s'intéresserait à notre ouvrage. On donne des exemples toutes les fois que l'acception diffère nettement de celle notée dans Forcellini. Dans ce cas, on a conservé l'orthographe des éditeurs du texte ; en effet, un essai de normalisation orthographique nous aurait demandé des changements et des réformes beaucoup trop risqués. On s'est borné par conséquent à moderniser la graphie des majuscules et la ponctua-

tion, en les adaptant à la pratique contemporaine en usage chez les éditeurs de sources latines. A côté des diverses acceptions du mot, on a tenu compte le plus largement possible du contexte phraséologique et de la construction grammaticale de chaque exemple. Lorsque la citation du contexte entier risquait de gonfler l'article outre mesure, les rédacteurs, au lieu de citer l'exemple *in extenso*, ont toujours signalé la référence qui permet de le retrouver. Pour les mots appartenant à la même famille (verbes et substantifs issus d'un même radical), on a fréquemment indiqué à l'aide de renvois que le mot apparenté a développé des acceptions sensiblement analogues : il suffit de rappeler *absolvere* et *absolutio* ; *administrare*, *administratio* et *administrator* ; ces renvois nous ont d'ailleurs aidé plus d'une fois à établir ou confirmer certaines acceptions inusitées ou incertaines. Toutes les fois que les matériaux y ont suffi, on a porté également les synonymes et les antonymes qui font bien ressortir le sens du mot et, là aussi, on a cité des exemples en abondance. Il nous faut mentionner enfin les gloses en vieux polonais qu'il nous est arrivé de trouver fréquemment dans les sources, en particulier lorsqu'il s'agit de textes juridiques. Comme ces gloses sont une preuve de plus attestant l'acception exacte du vocable, nous tâchons de les reproduire le plus souvent possible. Mais deviner le sens précis de certaines gloses nous était quelquefois presque impossible ; dans ces cas-là, nous avons l'habitude de recourir aux bons offices de l'atelier fraternel du *Dictionnaire du vieux polonais*.

S'il s'agit de l'ordonnance générale de l'article, nous imprimons d'abord les acceptions connues du latin classique, et celles qui approchent le plus près du sens étymologique du mot, ensuite les acceptions qui en sont dérivées au cours des siècles.

Rappelons également que notre atelier lexicographique a recours dans une large mesure à l'aide des spécialistes dans tous les domaines de l'histoire, en leur demandant d'expliquer et de commenter les termes techniques que l'on rencontre fréquemment dans les matériaux dépouillés. Le besoin d'une telle collaboration s'est fait sentir le plus nettement dans le domaine de l'ancien droit polonais : en effet nos matériaux abondent en extraits de sources juridiques de toute sorte : actes des tribunaux ecclésiastiques, actes municipaux et fonciers, registres et comptes rendus des conseils municipaux, monuments de l'ancien droit polonais, etc., — extraits qui nous placent souvent en face de problèmes que seul un spécialiste *utriusque iuris* est capable de résoudre. Il nous arrive également de faire appel aux lumières du prof. Aleksander Birkenmajer lorsqu'il s'agit du vocabulaire relevant des sciences exactes (celui de Copernic notamment nous a donné beaucoup de travail), à celles du prof. Roman Grodecki, d'ailleurs membre de notre comité de rédaction, s'il s'agit de terminologie économique médiévale, et de bien d'autres parmi nos confrères.

*
**

C'est ainsi que, un siècle après les essais de Joachim Lelewel, et fondé sur des travaux préparatoires menés tout au long des trente dernières années, commence enfin à voir le jour notre *Lexicon Mediae*

et Infimae Latinitatis Polonorum dont voici le premier fascicule, publié sous les auspices de l'Académie Polonaise des Sciences. Il nous semble apporter deux éléments nouveaux dans sa spécialité : d'abord un fonds de sources et de documents considérablement augmenté, qui comprend, à côté de textes purement littéraires, une quantité de diplômes, registres judiciaires, actes municipaux, factures et comptes divers, et, d'autre part, une mise en œuvre et une présentation détaillée de l'aspect syntactique et phraséologique du latin médiéval, domaine qui avait été presque complètement négligé dans les ouvrages parus jusqu'à ce jour.

Cracovie

MARIAN PLEZIA

Directeur du Comité de Rédaction
du «*Lexicon mediae et infimae
latinitatis Polonorum*».

LA FRANCE ET LA POLOGNE EN 1831

(EN MARGE DE L'OUVRAGE DU PROF. JÓZEF DUTKIEWICZ)

I

L'insurrection polonaise du 29 novembre 1830 a, depuis le livre de Maurycy Mochnacki, paru en polonais à Paris dès 1834, fait l'objet de très nombreux ouvrages, et ce sont en particulier les péripéties militaires de la guerre polono-russe qui ont trouvé parmi nos historiens d'excellents spécialistes, pour ne citer que le professeur Wacław Tokarz, disparu en 1937. Depuis la Libération, il faut enregistrer dans le même domaine la monographie *Generał Maciej Rybiński* (édition de la Société des Sciences et des Lettres de Wrocław, 1949) que M. Stefan Przewalski a consacrée au dernier commandant en chef des troupes insurrectionnelles et où les événements stratégiques ont été traités en détail. Moins satisfaisant se révèle par contre l'état présent des recherches touchant les origines politiques et sociales de la Révolution de novembre, les conflits idéologiques opposant entre eux les hommes d'Etat, appelés à diriger ses destinées, enfin les différents pourparlers diplomatiques se déroulant dans la coulisse des opérations militaires de Pologne.

C'est, par conséquent, avec un réel intérêt que l'on ouvre le livre du professeur à l'Université de Łódź, Józef Dutkiewicz, *Francja a Polska w r. 1831* (édité par la Société des Sciences de Łódź, 1950, 185 pp.) ; son auteur est en effet un spécialiste, connaissant à fond l'histoire de cette période, comme en témoigne une autre de ses études, vieille déjà de vingt années : *Austria wobec powstania listopadowego* (1933). M. Dutkiewicz avait achevé son dernier ouvrage dès avant la seconde guerre mondiale, ayant terminé ses travaux d'archives dès 1937 : ses recherches, échelonnées sur de longues années de labeur, concernaient en premier lieu les archives de Pologne (entre autres, détail capital, celles de Varsovie, dont la plupart furent détruites pendant les hostilités de 1939-1944), de Vienne, de Londres et surtout de Paris (Archives Nationales, Archives des Affaires Etrangères, Archives historiques de la Guerre, Archives de la Bibliothèque Polonaise du Quai d'Orléans). L'auteur nous propose un texte d'une extrême concision, où il se borne presque exclusivement à enregistrer les faits, expliqués et commentés

par ailleurs de façon aussi pénétrante que détaillée dans les notes. Ajoutons que la place qui leur est dévolue dépasse souvent en importance celle du texte principal. Le lecteur, qui aura eu la patience de se frayer un chemin à travers le maquis de notes et de citations, peut se faire une juste idée du labeur que représente la rédaction de l'ouvrage sur *La France et la Pologne en 1831*. Les matériaux, que l'historien a su recueillir et condenser dans sa monographie, auraient largement suffi à plus d'un spécialiste à remplir un volume comptant un nombre au moins double de pages.

Passons maintenant aux thèses qu'on peut dégager de l'ouvrage du prof. Dutkiewicz.

A la différence des chercheurs qui ont étudié avant lui l'histoire de l'Insurrection de novembre, entre autres Waclaw Tokarz et Marcell Handelsman (1), M. Dutkiewicz estime que la raison profonde du déclenchement prématuré de la Révolution varsoivienne n'est pas la découverte par le Grand-duc Constantin du complot de l'École des Cadets, mais le décret de mobilisation des troupes russes, publié par les journaux de Saint-Pétersbourg du 6 novembre 1830 et qui menaçait de faire intervenir les armées du Royaume de Pologne dans une guerre probable du tsar Nicolas I^{er} contre la France. Ceci posé, M. Dutkiewicz s'inscrit en faux contre l'hypothèse de certains de ses confrères français et polonais, selon laquelle la France — soit son gouvernement, soit plutôt certains de ses hommes d'Etat ou des carbonari parisiens — aurait d'une manière ou d'une autre contribué à provoquer le soulèvement de Varsovie. Les tenants de cette conjecture, combattue par l'auteur, mettent en valeur les rapports qui, pendant les dernières années du règne de Charles X, s'étaient instaurés entre les jeunes patriotes de Pologne et les milieux progressistes français. (2)

Avec compétence et précision, l'auteur passe successivement en revue les différentes attitudes adoptées en l'occurrence vis-à-vis de la cause polonaise par les personnalités marquantes du régime orléaniste. Il nous montre Louis Philippe (3) nettement défavorable à une interven-

(1) Dans un important ouvrage sur *Adam Czartoryski* (Warszawa, 1948-1950), édité après sa mort survenue en 1945, le prof. Handelsman avait consacré un certain nombre de pages (I.144-201) à l'Insurrection de novembre dont Czartoryski fut un des chefs. Comme il s'agit d'un ouvrage posthume publié d'après un brouillon qui n'a pas obtenu l'imprimatur de l'auteur, qui sait si le regretté savant, avant d'en signer le bon à tirer, n'y aurait pas apporté de changements notables.

(2) Cf. Vte de Guichen, *La Révolution de Juillet 1830 et l'Europe* (1917, p. 240) ; M. Handelsman, *Les idées françaises et la mentalité polonaise au XIX siècle* (Paris, 1927, p. 82 et suiv.) ; W. Knapowska, *Przegląd Zachodni* (décembre 1951, p. 594-595) ; M. Kukiel, *Kurs dziejów porozbiorowych Polski* (Londres, 1953, p. 101-102) et *Revue intern. d'hist. polit. et const.* (1954, p. 243).

L'on se rappelle qu'à la séance du 10 mars 1831, Berryer avait accusé en plein parlement le gouvernement français d'avoir favorisé la préparation de l'Insurrection de Varsovie.

(3) L'auteur cite (p. 68 et 114) un détail pittoresque : les renseignements concernant les faits et dires de la famille royale d'Orléans étaient fournis au général Kniaziewicz par le valet de chambre de Louis-Philippe, un certain Stolzenberg qui se considérait lui-même comme Polonais.

tion française quelconque (le passage de son discours du trône du 7 juillet 1831 à propos de « la Pologne héroïque » devait rester une manœuvre purement verbale) ; — le vieux La Fayette, fidèle comme toujours à la patrie de Kościuszko, mais ayant perdu toute influence ; — Sébastiani, ministre aux opinions changeantes ; — Casimir Périer et Thiers, adversaires déclarés de l'indépendance de la Pologne ; — Montalembert, dont les initiatives polonophiles en 1830 et 1831 sont jugées (p. 89) « malhabiles et inefficaces » ; — l'attitude enfin des diplomates officiels français, Bourgoing et Mortemart à Saint-Petersbourg, Maison à Vienne, Guilleminet à Constantinople, Talleyrand à Londres. On y trouve, entre autres, des détails intéressants sur l'activité de Durand, consul de France à Varsovie que l'auteur ne croit pas aussi défavorable à la cause des insurgés qu'ont voulu l'en accuser plus tard non seulement les Polonais, mais aussi certains milieux français.

La nouvelle monographie a réussi à mettre en pleine lumière les divergences irréductibles qui opposèrent alors Varsovie et Paris sur deux points de la plus haute importance : comment interpréter le principe « d'intervention » et de « non-intervention » ? comment, d'autre part, entendre les décisions du Traité de Vienne concernant aussi bien les frontières de la Pologne que le principe de son indépendance ? Cette divergence de vues touchant des principes de base ne pouvait que rendre fort malaisée la tâche des agents diplomatiques, envoyés par le gouvernement insurrectionnel à Paris et à Londres.

II

M. Dutkiewicz tient à souligner nettement qu'il s'est proposé d'analyser en premier lieu la politique officielle du gouvernement français ; ce n'est qu'à titre accessoire qu'il a mis également en lumière les voix de l'opinion publique française, s'exprimant à l'époque soit dans la presse et les nombreux libelles, soit dans les poèmes, chansons et pièces de théâtre, soit enfin dans les discours des hommes d'Etat. Mais son ouvrage nous apporte également sous ce rapport une foule de renseignements fort instructifs et ajoute plus d'un élément nouveau à la caractéristique du Français moyen de l'époque : les uns, franchement progressistes, ne cachaient nullement leur enthousiasme pour la cause polonaise (« à cette époque, nous vivions surtout en Pologne », dira Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans*, II, 369), tandis que les autres, plus ou moins réactionnaires et ultras, exprimaient leur méfiance vis-à-vis de Varsovie, « ce foyer de révolutions toujours renaissantes ». Il n'en resté pas moins que, pour une vue d'ensemble du problème, une solide étude de synthèse continue à nous faire défaut. Loin d'être sans mérites, la thèse de doctorat de Mlle Liza Cukierman : *Die Polenfreundliche Bewegung in Frankreich im Jahre 1830-1831*, présentée à l'Université de Zürich et publiée à Varsovie en 1926, ne saurait être considérée comme exhaustive, comme semble le suggérer M. Dutkiewicz dans le *Przegląd Zachodni* (septembre-octobre 1952, p. 270). Publiée à Genève en 1918, la thèse d'Edmond Privat sur *L'Insurrection polonaise de dix-huit-cent-trente et ses échos en Occident* relève plutôt de

l'essai journalistique et comporte de sérieuses lacunes dans sa bibliographie (voir Dutkiewicz, op. cit., p. 146); on peut formuler les mêmes réserves à propos d'un autre ouvrage du même auteur que ne cite pas M. Dutkiewicz : *L'Europe et l'Odyssée de la Pologne au XIX^e siècle* (Lausanne, Georges Bridel, 1918; sur l'insurrection de novembre cf. p. 107 et suiv.). Traitant dans trois de ses chapitres de la question qui nous intéresse : *Pologne et Sainte-Alliance, Maurice Mochnacki, La Jeanne d'Arc de Pologne : Emilie Plater*, le beau livre de M. Marcel Bouteron, intitulé *Pologne romantique* (A. Colin, 1937), étant manifestement destiné à un vaste public, n'a pas d'ambitions strictement scientifiques.

M. Dutkiewicz, à l'instar des autres historiens polonais, a pris largement en considération les opinions, formulées par les journaux français à propos des événements des années 1830-1831; l'importante collection de coupures de presse et de comptes rendus, conservée aux Archives Czartoryski de Cracovie, a grandement facilité leur tâche. Dans son opuscule concernant *Les Articles d'Armand Carrel pour la Pologne* (Paris, E. Dentu, 1862), Władysław Mickiewicz a réuni et publié les éditoriaux du grand publiciste parus entre le 27 novembre 1830 et le 22 septembre 1831. Les activités polonophiles de Lamennais et de Montalembert ont trouvé un commentateur dans la personne de M. Ryszard Przelaskowski, auteur de l'article : « *L'Avenir* » et *la question polonaise en 1830* (*Revue d'Histoire moderne*, 1930).

Dans la monographie : *La Pensée politique et sociale de Balzac* (A. Colin, 1947, p. 392-395) M. Bernard Guyon évoque la position prise par le père de *La Comédie Humaine* vis-à-vis des événements de Pologne. L'on sait que, entre le 30 septembre 1830 et le 31 mars 1831, Balzac avait fait paraître dans *Le Voleur* une série de dix-neuf articles sous le titre collectif *Lettres sur Paris* (cf. *Œuvres complètes*, Conard, tome 39, 1938, p. 65 et ss.). L'attribution de ces *Lettres* à Balzac ne saurait faire aujourd'hui aucun doute (cf. Guyon, op. cit., p. 758); quant à leur ton, il s'affirme constamment favorable à l'essor vers l'indépendance qui animait Italiens, Belges et Polonais. Balzac considérait alors une intervention française en faveur de Varsovie insurgée comme un postulat de l'honneur national, et la politique du gouvernement de Casimir Périer tout simplement comme « une couardise ».

Jusqu'à présent, on s'était intéressé — chose fort compréhensible — avant tout aux jugements de la capitale. Deux études semblent faire à ce propos une heureuse exception : le remarquable essai de Marc Brisac sur *Lyon et l'insurrection polonaise de 1830-1831*, publié dans la *Revue d'Histoire de Lyon* (1909) et une brochure plus récente (1927) de Martin Basse (Lyon, édit. du Salut Public), études résumées toutes deux par Antoine Sallès dans un article de la revue *La Pologne* (1. XI. 1930, p. 906-913) sur *L'Insurrection polonaise de 1830 et les Lyonnais*. Il est donc permis de supposer qu'en faisant le nécessaire dans les autres grandes villes de France, on trouverait sans peine des matériaux pleins d'intérêt touchant les manifestations locales en faveur de la Pologne. En feuilletant, par exemple, l'ouvrage du prof. Jean Fourcassé : *Une ville à l'époque romantique : Toulouse* (Plon, 1953,

p. 164), j'ai eu la chance de tomber sur le passage suivant : « En septembre 1831, à la nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes, la foule toulousaine brise les presses du *Mémorial*, place Saint-Georges, et saccage les ateliers de la *Gazette du Languedoc*, petite rue Saint-Rome ».

*
**

En ce qui concerne les belles lettres proprement dites, elles ont reflété les sympathies et les sentiments polonophiles du peuple français surtout dans de nombreux poèmes et chansons, sans grande valeur artistique pour la plupart ; il faut cependant y distinguer quelques pièces, signées par des poètes renommés comme Béranger, Delavigne, Lamennais, Maurice de Guérin, Victor Hugo et Alfred de Musset.

A ce propos, le prof. Dutkiewicz cite une étude du regretté Józef Morawski, publiée en polonais en 1931, sur *Les échos de l'insurrection de novembre 1830 dans la poésie française* (cf. notre *Bulletin*, n° 9, juin 1951, p. 50). N'oublions surtout pas de rappeler qu'en 1937 la Bibliothèque Polonaise de Paris faisait paraître une plaquette traitant du même sujet : il s'agit de la brochure de Christian Sénéchal : *La Pologne de 1830 à 1846 dans la poésie romantique française* (voir p. 59-60 : une liste des poèmes et chansons concernant la Pologne en 1830 et 1831). Plus d'une parmi ces pièces de circonstance se retrouve au sommaire de divers recueils de poèmes et de chansons, publiés sous la Monarchie de Juillet (4).

Il convient de faire une place à part aux pièces de théâtre qui, s'inspirant des récents événements de Pologne, furent montées au cours des années 1831-1832 sur diverses scènes de Paris. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la remarquable étude du regretté Waclaw Borowy, insérée dans le n° 11 du présent *Bulletin* (1953, p. 28 et suiv.), ainsi qu'à l'ouvrage, cité par Borowy à plusieurs reprises, de D.O. Evans : *Le Drame moderne à l'époque romantique* (1923) ; ajoutons que la thèse de doctorat du même auteur, sur *Les Problèmes d'actualité au théâtre à l'époque romantique* (publiée également en 1923) ne fait point allusion aux sujets polonais. Parmi ces pièces, évoquant le sou-

(4) Voici un exemple frappant de la popularité de la cause polonaise dans la France de Louis-Philippe. Ouvrons *Le Polonais : chansonnier national et patriotique* (Paris, 1832, chez les marchands de nouveautés). Nonobstant son titre qui ne prête point à équivoque, ce petit recueil ne contient, en tout et pour tout, que deux pièces ayant trait à la Pologne : *La Varsoviennne*, signée Casimir Lavigne (*sic*), et *Le Réveil d'une mère polonaise*, de Mme Pinet ; les autres pièces du volume — il y en a une quarantaine, entre autres plusieurs chansons à boire — n'ont strictement rien à voir avec la patrie de Chopin, mais au gré des éditeurs le pavillon polonais suffisait à couvrir la marchandise.

Rappelons également que le regretté érudit que fut Casimir Woźnicki avait déposé à la Bibliothèque Polonaise du Quai d'Orléans le manuscrit de son recueil de poèmes français concernant la Pologne de 1815 à 1870 ; son ouvrage n'a pas encore pu être publié. Quant à l'anthologie de L.-F. Rouquette : *La Pologne et nous* (Paris, Chapelot, 1919), étant limitée à un choix des plus beaux poèmes français, elle ne reproduit qu'une fort modeste partie du total des pièces parues sous le règne de Louis-Philippe.

lèvement de novembre, il faut en citer surtout trois : *Les Polonais ou Février 1831* de Charles Desnoyer, drame joué au théâtre du Gymnase le 16 mai 1831 (l'intrigue se déroule à Praga, faubourg de Varsovie, les héros s'appellent Léopold Ogiński et Michel Ozeroff); *Le Russe ou un Conseil de guerre* de Charles Desnoyer et Alboize, pièce représentée à l'Ambigu-Comique treize mois plus tard, le 16 juin 1832 (le héros de la pièce, Daniloff, colonel de l'armée russe, brise son épée, refusant de combattre les Polonais qui défendent l'indépendance de leur patrie); *Les Polonais*, spectacle produit au Cirque Olympique le 22 décembre 1832 (cf. notre *Bulletin* n° 10, p. 46, et n° 11, p. 37).

*
**

Les nombreux mémoires et journaux intimes, rédigés à cette époque, pourraient sans aucun doute, s'il s'agit des échos de l'insurrection polonaise, nous fournir des matériaux dignes d'intérêt. Qu'il nous suffise de rappeler ici les pages consacrées à la guerre polono-russe et à la chute de Varsovie dans le *Journal intime* d'Antoine Fontaney, publié en 1925 par M. René Jasinski dans la *Bibliothèque Romantique* (cf. p. 19, 25, 42, 45, 53, 59 et 77).

Le premier centenaire de l'Insurrection de Novembre a été commémoré en France par une importante Exposition Polonaise, organisée au Musée du Jeu de Paume (22 décembre 1930-31 janvier 1931) et dont le commissaire, de la part du gouvernement polonais, fut le regretté Antoni Potocki, et par une série d'articles et de contributions diverses, parus dans toute la presse française (cf. la revue *La Pologne* de novembre et décembre 1930 et de janvier 1931).

La belle conférence illustrant *La Pologne dans la poésie française en 1830* que M. Paul Cazin, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, a prononcée dans cette ville le 7 février 1952 n'est pas encore parue en librairie.

III

Au cours de son ouvrage, le prof. Dutkiewicz exprime le regret de ne pas avoir, malgré ses démarches, réussi à se pencher sur les matériaux contenus dans les archives russes et prussiennes. S'il s'agit des dossiers conservés dans les archives de Leningrad et de Moscou, cette lacune n'a pu être comblée par la monographie consacrée par M. Constantin de Grunwald à *La Vie de Nicolas I^{er}* (Calmann Lévy, 1946) et destinée sans doute à atteindre un large public (dans *Clio* t. IX, 1953, p. 267, l'ouvrage est cité avec la mention : « de caractère anecdotique »). D'origine russe, l'auteur, qui depuis longtemps s'est fixé à l'étranger, n'a pas manqué, dans un ouvrage concernant Nicolas I^{er}, d'évoquer l'Insurrection polonaise (cf. les chapitres : *Serments royaux* et *Varsovie est aux pieds de votre Majesté*, p. 102-139), et d'analyser les relations diplomatiques qui liaient à cette époque Saint-Petersbourg et Paris, et

le rôle joué en Russie par les ambassadeurs successifs : Bourgoing et Mortemart, et en France par Pozzo di Borgo (5).

M. C. de Grunwald, qui a repris entièrement à son compte le portrait du tsar Nicolas I^{er}, contenu dans *Souvenirs d'un page du tsar Nicolas* (1869), ouvrage du prince Joseph Lubomirski (voir le n^o 10 du présent *Bulletin*, p. 83-84), s'est efforcé (ainsi qu'il nous le dit, p. 103) de nous présenter le conflit polono-russe « d'une façon objective » et de démontrer que « les Polonais, sous l'empire d'un patriotisme exalté et douloureux, n'ont pas craint de déformer la vérité pour attirer les sympathies du monde à une cause qu'ils jugeaient sacrée » et que « les Russes, de leur côté, dédaigneux de l'opinion européenne, n'ont presque rien fait pour rétablir cette vérité et pour défendre un point de vue différent, mais tout aussi légitime ». Il n'est point dans notre intention de résumer ici les thèses et les suggestions de M. de Grunwald. Constatons seulement que, dans leur majorité, elles se fondent sur des matériaux connus depuis fort longtemps, enrichis toutefois par certains documents, appartenant aux archives de Vienne, ou publiés à Moscou après la Révolution d'octobre 1917. A en croire l'auteur, le tsar Nicolas I^{er}, nonobstant son refus de principe de laisser limiter sur le plan constitutionnel ses prérogatives et son pouvoir de monarque absolu, aurait néanmoins tenu son serment royal et respecté la Constitution du Royaume de Pologne, si les Polonais insurgés ne l'avaient forcé eux-mêmes à une sanglante riposte, en formulant des exigences totalement irrecevables, comme celle, avant tout, de vouloir « récupérer les territoires lithuano-russes, échus à la Russie lors des partages de la Pologne » (6).

(5) Pozzo di Borgo s'exprimait sur la Pologne « dans un sens de profonde indignation et de véritable soif de vengeance » (cf. Guichen, *op. cit.*, p. 242).

Dans l'ouvrage que M. Pierre Ordioni a consacré à *Pozzo di Borgo* (Plon, 1935) et qui, comme son sous-titre *Diplomate de l'Europe française* l'indique, constitue un essai de réhabilitation, voire de glorification de cet ennemi juré de Napoléon Bonaparte, l'on ne trouve que de brèves allusions (p. 236-238) au rôle joué par cet ambassadeur durant les années 1830 et 1831.

(6) L'orthographe des noms polonais, cités dans l'ouvrage de M. de Grunwald, est parfois incorrecte ; ainsi *Gruzinska* (p. 37) au lieu de *Grudzińska* (future femme du grand-duc Constantin), le général *Skrzymiecki* au lieu de *Skrzynecki* (p. 136), le général *Rybenski* au lieu de *Rybiński* (*ib.*).

Le même auteur, dans *Trois siècles de diplomatie russe* (Calmann-Lévy, 1945), commentant les relations polono-russes dans un chapitre sur *Panine et le premier partage de la Pologne* (p. 91-112), croit pouvoir attribuer ce viol politique exclusivement à l'initiative de Frédéric II : « Il serait absurde — écrit-il — d'attribuer à Panine, ou même à Catherine II, la paternité d'un projet qui portait atteinte aux aspirations traditionnelles de la Russie ».

Remarquons enfin que, au cours des chapitres qu'il consacre à la guerre polono-russe de 1830-1831, M. de Grunwald néglige de faire allusion à l'ouvrage connu du général Alexander Puzyrewsky : *Polsko-russkaja wojna 1831* (Petersburg, 1866), traduit en polonais dès 1888 et en allemand en 1892, et dont les historiens polonais ont hautement apprécié l'esprit d'objectivité.

M. Dutkiewicz avait terminé dès l'année 1937 ses travaux d'archives touchant les relations franco-polonaises en 1831. Il convient par conséquent de compléter la bibliographie qu'il réunit dans son livre par les ouvrages publiés au cours des quinze dernières années. Indiquons tout de suite que la liste des titres qui suivront n'a nullement la prétention d'être exhaustive et que, d'autre part, on n'a enregistré ici que les ouvrages et publications parus en français.

Commençons par les courants d'idées qui caractérisent les années précédant la Révolution de Juillet. On lira avec profit la monographie de M. G. de Bertier de Sauvigny sur *Le Comte Ferdinand de Bertier et l'énigme de la Congrégation* (1948) où l'auteur caractérise à fond les adhérents français de la Sainte Alliance. Dans sa thèse sur *Les Idées politiques en France sous la Restauration* (P.U.F., 1952), M. Dominique Bagge s'efforce d'en donner un aperçu synthétique. Malheureusement, sa monographie appartient à ce qu'on appelle la littérature, ou plutôt la science « engagée ». Approuvant les doctrines réactionnaires de Bonald et de Joseph de Maistre, l'auteur refuse de se pencher sur les brûlants problèmes suscités par la Révolution française et les guerres de Napoléon, qui furent précisément ceux de tant de nations d'Europe, s'apprêtant à rompre les entraves des anciens régimes et à conquérir leur émancipation politique.

La figure de l'un des principaux coupables de la chute du roi Charles X a été évoquée de façon détaillée par M. Pierre Robin-Harmel dans son ouvrage sur *Le Prince Jules de Polignac* (Avignon, Aubanel, t. I 1941 ; t. II 1950). C'est en partageant le long exil du futur Louis XVIII que l'instigateur des fameuses Ordonnances de juillet 1830 eut l'occasion de connaître la Pologne et ses destinées politiques. Suivant l'exemple de nombreux aristocrates français à l'étranger, il prit du service dans les armées du tsar ; faisant partie des troupes russes placées dans les garnisons de Podolie et de Volhynie, il fut chargé entre autres d'une mission auprès du prince d'Enghien au cours de laquelle il put visiter Lwów et Cracovie (7).

Ayant quitté l'armée, Polignac s'établit à la campagne, à Wojtowka près de Lityn en Ukraine, où il séjourna jusqu'en 1800, entretenant de fréquents rapports avec les magnats polonais de la région, en particulier avec Félix Potocki. Rappelons que, d'après M. Robin-Harmel (*op. cit.* II, 214), les neveux du prince, engagés dans l'armée autrichienne, avaient servi comme officiers en Galicie : Jules de Polignac à Zólkiew, son frère Henri à Lwów. Ce long séjour en territoire polonais n'a guère laissé de traces durables dans la mémoire du futur homme d'Etat : dans les *Études historiques, politiques et morales* que Polignac fit paraître en 1845, on ne trouve que deux allusions sans intérêt (p. 66 et 148-149) à la cause polonaise.

(7) Dans son livre, M. Robin-Harmel fait allusion (I. 39-42) à l'éminent service rendu par Jules de Polignac aux combattants polonais qui s'étaient, après la chute de l'insurrection de Kosciuszko, réfugiés en Galicie et dont Pétersbourg réclamait en 1796 l'extradition en demandant à l'aristocrate exilé d'intervenir en son nom.

S'il s'agit d'ouvrages d'histoire parus depuis 1939, c'est M. Georges Weill, auteur de *l'Eveil des nationalités et le mouvement libéral : 1815-1848* (publié dans la série *Peuples et Civilisations*, P.U.F.) qui a analysé avec le plus de soin le sort de la Pologne après 1815 et l'histoire de la Révolution de 1830-1831 ; remarquons toutefois que les pages qu'il consacre à l'insurrection de novembre dans la troisième édition (1946) de son livre (p. 123-132) ne font que reprendre celles de la première, parue en 1930. Dans son *Histoire de France* (Gallimard, 1945, II 161), M. Jacques Madaule a su enfermer les événements tragiques de 1831 dans une formule aussi concise qu'éloquente : « La Pologne assura par son propre sacrifice les libertés de l'Occident ». De son côté, M. André Maurois ayant évoqué avec sympathie, dans son *Histoire de la France* (Wapler, 1947, p. 419), les combats polonais pour l'indépendance, cite un distique de Béranger : « C'est la Pologne et son peuple fidèle — Qui, tant de fois, pour nous a combattu... ». Sur Varsovie insurgée des années 1830-1831, le lecteur n'apprendra pas grand'chose en parcourant *l'Histoire de la France pour tous les Français* (Hachette, t. II, 1950, p. 229). M. Pierre Gaxotte, dans *Histoire des Français* (Flammarion, 1951), passe l'insurrection polonaise sous silence, tout en approuvant sans réserves la politique non-interventionniste de Louis-Philippe (II, 450) : « Ce fut le Napoléon de la paix : le service qu'il rendit alors à la France est sans prix ». Dans *Louis-Philippe et la machine infernale* (Amiot-Dumont, 1951, p. 72), M. J. Lucas-Dubreton se borne à décrire les troubles que suscita à Paris, le 16 septembre 1831, la nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes. Dans l'important ouvrage collectif : *Restaurations et Révolutions : 1815-1871* (*Clio*, t. IX, PUF, 1953, p. 266-269), M. Jacques Droz a su nous apporter de précieuses indications bibliographiques dans les chapitres de son essai où il cite entre autres les titres de nombreux ouvrages publiés en Pologne et en langue polonaise. Le professeur Ambroise Jobert, polonisant distingué et auteur d'une remarquable thèse sur *La Commission d'Éducation nationale en Pologne* (1941), a su résumer avec compétence les étapes de la guerre polono-russe de 1831 dans une *Histoire de Pologne* récemment parue, ouvrage concis publié dans la série *Que sais-je ?* (1953, PUF, p. 53-56).

Les principaux animateurs de la politique française au début de la Monarchie de Juillet ont fait l'objet, au cours des quinze dernières années, de plus d'une étude. Les activités de Thiers, hostiles à l'intervention en faveur de la Pologne, sont évoquées plus ou moins longuement par plusieurs auteurs : J. Lucas-Dubreton : *Monsieur Thiers* (A. Fayard, 1948, p. 49) ; Georges Roux : *Thiers* (Nouv. édit. latines, 1948, p. 46) ; Charles Pomaret : *Monsieur Thiers et son siècle* (Gallimard, 1948, p. 303) ; Jean Aubert : *De quoi vivait Thiers* (édit. Deux Rives, 1952, p. 61). Rappelons que parmi les écrivains polonais de l'époque, il s'en trouva plus d'un pour flétrir l'attitude réactionnaire de ce ministre. Nous citerons ici le recueil, déjà mentionné plus haut, des *Articles d'Armand Carrel pour la Pologne* (1862), Władysław Mickiewicz y reproduisant l'article du 22 septembre 1831 où Carrel attaquait Thiers (p. 55-63). Citons également l'ouvrage sur *La Pologne et les Polonais*

que le général Józef Zaluski fit paraître sans nom d'auteur à Paris en 1856 et où sont analysées d'une façon particulièrement détaillée les pages manifestement polonophobes rédigées par Adolphe Thiers (p. 1-243). L'on trouvera une appréciation du livre de Zaluski dans *Le Maréchal Davout* de la marquise de Blocqueville (Didier, 1879, II 263-273).

Le général J.-T. de Mesmay, dernier en date des biographes de *Horace Sébastiani* (H. Champion, 1948) fait (p. 178) l'éloge de l'attitude non-interventionniste qu'adopta cet homme d'Etat en ce qui concerne la cause polonaise. Dans sa thèse concernant *Le Romantisme politique de Montalembert avant 1843* (Bloud et Gay, 1942, p. 152 et suiv.), M. André Trannoy analyse les discours et les articles où l'aristocrate écrivain a pris fait et cause pour l'idéal des insurgés de Pologne. Dans son *Odilon Barrot — avocat et homme politique* (PUF, 1951, p. 87), Charles Alméras a su apprécier l'attitude polonophile de cet homme d'Etat en 1831.

Quant à la plus récente monographie concernant La Fayette (Maurice de la Fuye et Emile Babeau : *La Fayette — soldat de deux patries*. Amiot-Dumont, 1953), elle ne s'occupe qu'incidemment de la question polonaise (p. 273, 276 et suiv.) et n'augmente point les documents que nous avaient apporté, au sujet des sentiments polonophiles du « premier grenadier de la garde nationale de Varsovie », des historiens tels que Félix Ponteil (conférence publiée par la Bibliothèque Polonaise de Paris en mai 1934) et, en Pologne, Adam Lewak (*La Fayette et la Pologne*, 1935).

Le sujet analysé par M. Dutkiewicz a été, indépendamment de l'auteur polonais, traité dans une certaine mesure par M. Michel Fridieff, chargé de cours à l'Institut de Droit comparé. Ayant déjà fait paraître un essai sur *L'Opinion publique française et l'insurrection polonaise de 1863* (*Le Monde slave*, 1938, II 347-378 et III 56-92), M. Fridieff nous donne aujourd'hui une longue étude : *L'Opinion publique française devant l'insurrection polonaise de 1830-1831* (*Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*, 1952, p. 111-121, 205-215, 280-304). Mettant surtout en relief les diverses opinions exprimées aussi bien dans la presse quotidienne française que dans les périodiques et les brochures de l'époque, l'auteur — et c'est là son grand mérite — offre à ses lecteurs européens une quantité de matériaux, puisée dans des sources qui sont pour la plupart inaccessibles en dehors de Paris. Son étude vient ainsi compléter à souhait l'ouvrage du prof. Dutkiewicz qui, comme nous avons tenu à l'indiquer, s'était spécialisé avant tout dans les recherches d'archives. Cependant la manière qu'adopte M. Fridieff pour interpréter les faits historiques peut sembler sujette à caution, aussi a-t-elle déjà subi la critique des spécialistes polonais. Signalons, par exemple, que M. Fridieff croit pouvoir nier que la guerre polono-russe ait empêché une attaque des armées de Nicolas I^{er} contre la France et la Belgique (p. 206) ; quant aux sentiments de sympathie pour la Pologne insurgée qui se firent jour en 1831 dans la presse française, l'auteur en rend responsable tout simplement la propagande polonaise qui « prit des dimensions inouïes, impensables actuellement,

du moins dans ses formes ouvertes et directes », propagande qu'aurait — souligne-t-il (p. 301) — caractérisé quelquefois « une insolence remarquable ».

V

Nombreux furent, on le sait, les chirurgiens français qui, au bruit du canon grondant sur les bords de la Vistule, volèrent au secours des Polonais insurgés. Le médecin français soignant les blessés de Varsovie est à cette époque un personnage populaire sur les scènes parisiennes ; on peut citer entre autres *Le Voyage de la Liberté*, drame de J. Cogniard et E. Grangé, joué aux Nouveautés le 14 juillet 1831 (cf. T. Muret, *L'histoire par le théâtre*, 1865, III, 145-149). Dans le *Przegląd Zachodni* de 1951 (Poznań, p. 600-601), Mlle Wisława Knapiowska a publié des documents qui nous présentent l'un de ces médecins volontaires (Guyon) sous un jour jusqu'ici peu connu.

Biographe de tant de sommités médicales, M. Henri Mondor n'a pas manqué, dans *Anatomistes et chirurgiens* (Fragrance, 1949) d'évoquer également cette belle fraternité d'armes franco-polonaise :

« Un appel pathétique de Varsovie avait soulevé dans notre pays d'ardentes sympathies... [Cependant] les médecins français payèrent assez cher leur ardeur de solidarité libérale. Onze d'entre eux étaient morts... » (p. 331, 333).

M. Mondor a consacré quelques pages au séjour que fit alors en Pologne insurgée Joseph-François Malgaigne (1806-1865), chirurgien français d'élite, qui avait désiré « servir cette autre France, trop voisine de la Russie ». Voici les principaux passages du portrait de Malgaigne — ami de la Pologne (p. 331-332) :

« Idéaliste, idéologue aussi, et compatissant par vocation, Malgaigne partit vers la Pologne où il devait lui arriver quelquefois, quand la jalousie et la xénophobie agressive des chirurgiens d'armée, assez ignorants et fats mais chauvins le persécutèrent, de regretter son enthousiasme de missionnaire. Mais [...] il se fit respecter. Avant de quitter la France, il avait recruté neuf chirurgiens et dix aides, rassemblé un abondant matériel. Les médecins français, lorrains en particulier, étaient les plus nombreux des légionnaires étrangers [...]. Pendant son séjour en Pologne, J.-F. Malgaigne se fit remarquer par son dévouement et sa science plutôt que par ses résultats opératoires. Tous ses amputés moururent. [...] « L'ordre rétabli à Varsovie » fut pour lui le signal d'un départ périlleux, à cheval, sous les balles, au moment où les Russes reprenaient la ville. Il avait, sur la poitrine, hardiment affichée, une croix du mérite militaire polonais, gagnée pendant l'assaut de Varsovie... »

*
**

Dans la *Revue de littérature comparée* (janvier-mars 1949, p. 57-70), Mme Geneviève Bianquis, le spécialiste connu des lettres et de la culture allemandes, a fait paraître une étude sur *La Pologne dans la poésie allemande : 1772-1832* où elle analyse entre autres l'enthousiasme sincère des Allemands pour la cause polonaise au cours des événements de 1831. L'auteur mentionne les *Deutsche Polenlieder*, important recueil

en deux volumes de poèmes intéressant exclusivement l'insurrection de 1830-1831, édité à Cracovie (I^{er} vol. en 1911, II^e vol. en 1917) par un lettré polonais : Stanislaw (et non pas Stefan, comme le suggère Mme Bianquis) Leonhard. Professeur de littérature allemande à l'Université de Poznań, M. Jan Berger a su traiter dernièrement le même sujet de manière exhaustive dans son essai : *Powstanie listopadowe w niemieckiej liryce (Przegląd Zachodni, 1952, p. 611-653)*. Ce n'est que par un compte rendu de presse que j'ai appris l'existence d'un ouvrage allemand : *Für Polens Freiheit : 800 Jahre deutsch-polnischer Freundschaft in der deutschen Literatur*, publié à Berlin par les soins de M. Manfred Häckel (1952, 404 pages); l'auteur y aura évidemment fait entrer les poèmes allemands qui se rapportent à l'insurrection de novembre 1830.

Ajoutons enfin que les officiers et soldats polonais qui, après la chute de l'insurrection armée, avaient pris par milliers le chemin de l'exil vers l'Ouest, en se dirigeant pour la plupart vers la France, ont eux aussi apporté leur témoignage sur les sentiments franchement polonophiles des populations allemandes. Publiées récemment (1950) par l'Institut National Ossoliński de Wrocław, les *Notatki autobiograficzne* de Jan Nepomucen Janowski (né près de Częstochowa en 1803, mort à Juvisy, près de Paris, en 1888) contiennent à ce propos des chapitres de haut intérêt.

*
**

On connaît aujourd'hui parfaitement les antécédents et les conséquences du bref aux évêques de Pologne *Superiori Anno* du 9 juin 1832, où le pape Grégoire XVI avait cru nécessaire de flétrir l'attitude patriotique du clergé polonais au cours de la Révolution nationale de novembre. Les termes sévères du décret pontifical ne laissèrent pas de frapper tous les Polonais d'une indignation douloureuse mêlée de stupeur, sentiments que partagèrent en France Lamennais et Montalembert, comme le rappelle dans la thèse précitée (p. 182) M. André Tranoy (8).

Le prof. Jean Leflon, de l'Institut Catholique de Paris, a donné, dans le tome XX de l'*Histoire de l'Eglise*, intitulé *La Crise révolutionnaire 1789-1846* (Bloud et Gay, 1949, p. 456-457), une interprétation détaillée et assez personnelle du regrettable incident intervenu entre les Polonais et le Vatican. L'historien catholique s'efforce de justifier le décret pontifical, en alléguant que la révolution polonaise de 1830 « lancée par des hommes indifférents ou hostiles au catholicisme [...] ne revêt qu'après coup un caractère national et religieux, afin de mieux entraîner évêques et prêtres dans une action commune... » Ce faisant, M. Leflon nous explique peut-être les raisons psychologiques de la décision anti-

(8) Le comte Stanislas Tarnowski (1837-1917), professeur bien connu, avant la guerre de 1914-18, de littérature polonaise à l'Université de Cracovie, a évoqué ce décret dans son article sur *Montalembert et la Pologne* publié dans la *Revue Montalembert* (t. III, 1910); catholique fervent, l'historien n'a pourtant point caché que les termes du Bref de Grégoire XVI avaient « profondément blessé Montalembert, comme tous les Polonais ».

polonaise prise par Grégoire XVI (affolement causé par les troubles révolutionnaires dans les Etats pontificaux, horreur du libéralisme européen en pleine croissance), mais ne saurait pour autant nous faire croire aux bases morales, ni même aux avantages immédiats pour l'Eglise de cet acte déplorable.

VI

En jugeant l'attitude adoptée par le régime de Louis-Philippe vis-à-vis du pays fraternel qui avait pris les armes « les yeux fixés sur l'Arc-en-ciel de France », comme le rappelait dans sa *Varsoviennne* Casimir Delavigne, les historiens polonais ont donné plus d'une fois libre cours à leurs sentiments d'amertume et de dépit. Dès avant la première guerre mondiale, M. Michał Sokolnicki constatait que « la diplomatie française ne fut jamais amie de la Pologne » (*Les origines de l'émigration polonaise en France : 1831-1832*, Paris, 1910, p. 27), et Szymon Askenazy n'hésita pas, dans ses *Nowe Wczasy* (1927, p. 350), à la définir comme empreinte « d'ambiguïté et d'hypocrisie ». D'ailleurs, il se trouva déjà en pleine insurrection de novembre nombre de voix polonaises pour reprendre le refrain poignant de Delavigne :

...Pour de vieux frères d'armes
N'aurez-vous que des larmes ?

Frères c'était du sang que nous versions pour vous...

et déplorer les effets de « l'ingratitude française ». Non seulement les campagnes glorieuses du Premier Empire, mais aussi le contexte européen des événements de 1830 nous montrent clairement que l'amertume des Polonais était loin d'être mal fondée : ainsi que l'indiquent les travaux de l'histoire, les insurgés de Varsovie se rendaient clairement compte que leur élan spontané avait évité à la jeune monarchie de Juillet une intervention des armées de Nicolas 1^{er} et contribué à un règlement pacifique de la question belge. Connus depuis fort longtemps, ces tristes échos de la tragédie de 1830 ont trouvé une fois de plus leur commentaire au cours des derniers chapitres de la monographie du prof. Dutkiewicz ; ayant cité divers jugements portés à ce sujet par les historiens des deux pays, notre érudit s'efforce de peser en toute objectivité les accusations que les Polonais formulaient d'une part contre la France, coupable selon eux d'avoir mésestimé et méconnu leurs aspirations légitimes à la liberté, de l'autre contre leur mission diplomatique à Paris, dirigée par le général Kniaziewicz et Ludwik Plater, à laquelle on reprochait son manque d'énergie et son incapacité. Signalons tout de suite que des reproches à peu près identiques seront à nouveau formulés en 1848, lorsque de nombreux patriotes en Pologne proclamèrent Lamartine, à l'époque ministre des Affaires étrangères, traître à l'idéal européen du « Printemps des Peuples » en même temps qu'ennemi juré de la cause polonaise ; ajoutons que ces patriotes ont été suivis bien plus tard, au cours du XX^e siècle, par certains historiens polonais, pour ne citer que deux savants aujourd'hui disparus : Józef Feldman, dans son livre *Sprawa polska w roku 1848* (Kraków, 1933, p. 91-98) et Marcelli Handelsman dans son ouvrage posthume sur *Adam Czartoryski* (Warszawa, 1949, II 209-211).

A lire attentivement les documents que le prof. Dutkiewicz a su tirer pour nous de la poussière des archives secrètes européennes, on ne peut guère s'empêcher d'être stupéfait par les illusions aussi tragiques que profondément ancrées de la plupart des hommes d'Etat responsables des destinées de l'Insurrection — encore qu'il se trouvât également à Varsovie des esprits plus circonspects et plus lucides — lesquels n'avaient jamais cessé de mettre leurs espoirs dans une intervention française armée. Or, à cette époque, la situation intérieure de la France, encore sous le coup des combats fratricides de Juillet, était loin d'être stabilisée et ses forces militaires se trouvaient incapables de soutenir le choc des armées puissantes du tsar Nicolas I^{er} ; d'autre part, ce n'était certainement pas à la classe ouvrière, ni aux milieux libéraux et intellectuels, ni enfin à la jeunesse — éléments qui seuls militaient activement en faveur d'une intervention de la France — qu'il appartenait de décider en dernier lieu de la politique du régime, mais bien aux dirigeants de la bourgeoisie ayant le vent en poupe qui souhaitaient d'autant plus le retour de la paix et la stabilisation des Orléans qu'ils redoutaient une victoire de ceux qu'on appelait alors « les hommes en blouse ».

Il y a plus : à l'extérieur, l'objectif essentiel du roi Louis-Philippe et de son cabinet — reçu d'ailleurs en héritage par les Orléans des mains de Charles X — était non seulement d'aplanir tout sujet de discorde entre Paris et Pétersbourg, mais, qui plus est, d'aboutir à un pacte d'alliance entre la France et l'Empire des tsars (9).

*
**

On peut remarquer, dans les ouvrages polonais, et même dans certains commentaires français, une tendance à mettre avant tout en valeur les documents servant à illustrer les sentiments d'enthousiasme fraternel que portaient à la cause polonaise aussi bien les masses ouvrières de

(9) Dans sa plaquette sur *L'insurrection polonaise* (Paris, 1863), Montalembert avait su présenter, dans un esprit généralement objectif, le véritable aspect de la situation militaire et sociale de la France en 1831 aussi bien qu'en 1848, situation qui, dans un cas comme dans l'autre, rendait franchement illusoire les espérances de ceux parmi les Polonais qui s'attendaient d'un moment à l'autre à être effectivement secourus par le gouvernement parisien.

En ce qui concerne les tendances de Louis-Philippe à resserrer les liens amicaux de la France et de l'Empire russe, il sera sans doute utile de dénoncer le procédé employé par M. René Martel dans son livre polonophobe *La Pologne et nous* (A. Delpeuch, 1928), ouvrage mentionné inutilement dans la monographie du prof. Dutkiewicz. En citant une phrase de Henri Welschinger qui, dans son livre sur *L'Alliance franco-russe* (Alcan, 1919), écrivant à la page 30, et non pas 240 comme l'indique M. Martel : « La déplorable insurrection de 1830 arrête brusquement les sérieuses ouvertures de la Russie qui était vraiment décidée à conclure une alliance avec la France », fait indubitablement allusion (le contexte le prouve) à la révolution française de juillet 1830, — M. Martel a cru possible d'introduire abusivement, après *insurrection*, l'adjectif *polonaise* et de changer 1830 en 1831, ce qui déforme la phrase de Welschinger comme suit : « La déplorable *insurrection polonaise de 1831...* » (R. Martel, *op. cit.*, p. 38).

France que tout ce que les lettres et le journalisme français comptaient à l'époque de libéral. Ce tableau gagnerait décidément à être complété par des jugements différents, dus à certains représentants des hautes sphères de la société qui, ayant su faire passer à leur actif les fruits de la révolution de Juillet, pesaient de façon directe ou indirecte sur les décisions du gouvernement de Louis-Philippe. Quoi de plus facile, pour un Pozzo di Borgo, que de dénoncer devant l'opinion de la bourgeoisie française les graves périls que courraient ses propres intérêts, si les « jacobins » de la lointaine Varsovie arrivaient à remporter la victoire ?

**

Au cours de l'année 1952, on a célébré en France, plutôt modestement il est vrai, le centenaire de la mort de Xavier de Maistre, moraliste inoffensif, connu surtout, également en Pologne, par des écrits « empreints d'une philosophie douce, aimable et tolérante », comme l'affirment les manuels de littérature, auteur que l'on qualifie généralement de « gracieux », « charmant » ou encore « délicieux ». On n'ignore pas que l'écrivain avait servi dans les armées du tsar ; bien qu'il eût visité à cette occasion Varsovie et Cracovie (cf. Ch. de Buttet, *Aperçu de la vie de Xavier de Maistre*, Grenoble, 1919, p. 42-43 et 87), il n'a guère trouvé sympathiques les Polonais ni leur passion de la liberté.

Le propre frère de Xavier, Joseph de Maistre, pourtant « si connu en France par sa tendre amitié pour le bourreau », comme l'écrivait en 1825 Stendhal dans un article anglais (cf. *Courrier Anglais*, éd. du Divan, I 188), ne laissait pas de s'indigner contre les partages de la Pologne (cf. *Œuvres complètes*, XI 176 et 305, XIII 322, et le livre d'E. Dermenghem, *Joseph de Maistre mystique*, La Colombe, 1946, p. 18 et 219) ; mais Xavier, le « délicieux » et « tolérant » Xavier, dans une lettre, datée de Naples le 16 juillet 1831, confiait à son frère Nicolas ce qui suit :

Il ne faut pas trop s'apitoyer sur le sort des Polonais à cause de leur courage qui serait digne d'admiration s'il était mieux employé. Ils ont tort devant Dieu et devant les hommes. Je plains médiocrement les enragés qui se jettent par la fenêtre (10).

Sujet du roi de Sardaigne du fait de son origine, Xavier de Maistre n'était pas ressortissant de la France de Louis-Philippe. Remarquons cependant qu'à cette époque, nombreux furent en France les représentants des hautes sphères de la société et de la riche bourgeoisie

(10) Voir : Abbé Félix Klein, *Lettres inédites de X. de Maistre* (Paris, 1902, p. 61). En effet, l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* condamnait tout « libéralisme révolutionnaire », l'appelant « ce choléra-morbus français » (*ib.*, p. 62) ; quant au mouvement populaire de 1848, il en parlait comme de « cette infernale révolution » (cf. Ch. de Buttet, *op. cit.*, p. 116-117). En 1825, lorsque Stendhal eut à présenter Xavier de Maistre au public anglais, il n'oublia point de signaler que cet écrivain avait sans doute séjourné trop longtemps dans la Russie des tsars — « pays soumis au despotisme pur » (*Courrier anglais*, I 187 et suiv.). Dans son feuilleton du *Figaro littéraire* (26 juillet 1952, M. André Billy a rappelé récemment ces jugements de Stendhal.

dont les jugements sur la révolution de Varsovie sont analogues à ceux de l'écrivain cosmopolite. Nous nous bornerons d'en citer ici un seul exemple.

Voici comment la marquise Armandine de Montcalm, sœur du duc de Richelieu qui fut ministre de Louis XVIII, voyait les événements dans une lettre qu'elle adressait, le 6 juin 1831, à son amie intime, la comtesse Aménaïde d'Orglandes :

« Mes diplomates sont très disposés au noir, Pozzo surtout, qui voit dans les affaires de Russie une chance de plus d'inquiétude. On ne peut s'empêcher d'admirer la conduite des Polonais, tout en désirant que le succès ne leur reste pas ; leur cause n'est pas celle du moment... »(11).

VII

En somme, l'insurrection de Varsovie, tout en n'apportant aucune espèce de liberté à la nation polonaise a, au contraire, offert des avantages considérables au régime politique de Louis-Philippe et à la « bourgeoisie de Juillet », à l'exclusion précisément des couches populaires du pays qui avaient manifesté activement leur sympathie pour la cause des insurgés polonais. Le prof. J. Dutkiewicz voit dans cet état de choses l'effet d'une « amère ironie du destin » (*op. cit.*, p. 39) ; ainsi semble-t-il partager (avec tant d'autres Polonais) les conclusions, formulées dès 1834 par Maurycy Mochnacki, l'écrivain-combattant, qui, dans son ouvrage édité à Paris et consacré au soulèvement de Varsovie, *Powstanie narodu polskiego w r. 1830-1831*, écrivait (tome I, p. 149) ce qui suit :

« Gardons-nous de dire aux Français que, sur les champs de bataille de Grochów, nous avons sauvé la monarchie de Juillet ! S'il en fut réellement ainsi, la Révolution polonaise n'aura été qu'une comédie sanglante, jouée au bénéfice de Louis-Philippe d'Orléans et au détriment de la République en France. »

(11) *Correspondance de la marquise de Montcalm*, publiée par le prince E. de Lévis-Mirepoix (édit. du Grand Siècle, 1949, p. 106). Mme de Montcalm a entretenu des relations amicales avec l'aristocratie polonaise (cf. son *Journal pendant le premier ministère de mon frère*, publié par S. Charléty, 1936, p. 107-111), mais aussi et surtout avec Pozzo di Borgo. Rodolphe Apponyi atteste dans son *Journal* (édité par Ernest Daudet en 1913) que, le 16 septembre 1831, quand la nouvelle de la prise de Varsovie avait provoqué des émeutes à Paris : « le comte Pozzo [...] a dû se sauver [de son palais] et passer chez Mme de Montcalm » (II 58).

APPENDICE

I. TALLEYRAND. LA DUCHESSE DE DINO ET LA QUESTION POLONAISE

M. Dutkiewicz n'a pas manqué de rappeler à plusieurs reprises (*op. cit.* p. 68, 70, 105, 110-111) les opinions de Talleyrand, à l'époque ambassadeur du roi Louis-Philippe à la Cour de Saint James, sur la cause de la Pologne en 1830 et 1831. A l'opposé des ministres et des diplomates au service de la Monarchie de Juillet, Talleyrand défendit alors avec énergie le droit du peuple polonais à la liberté.

Voici en effet le rapport qu'il adressait à Sébastiani, ministre des Affaires Etrangères dans le cabinet Laffitte, le 21 décembre 1830, c'est-à-dire un mois à peine après le déclenchement de l'insurrection (cf. *Mémoires du prince de Talleyrand*, 1891, III, 426-428 ; *Correspondance diplomatique de Talleyrand ; Ambassade de Londres*, éd. G. Pallain, 1891, p. 143-144) :

« Les événements survenus en Pologne m'ont rappelé ce que, bien jeune encore, j'avais éprouvé avec toute la France, lors du premier partage de ce pays. Il est impossible d'oublier l'impression qu'il produisit dans le siècle dernier : la politique de la France en fut flétrie, et jamais le duc d'Aiguillon, ministre des Affaires Etrangères, et le cardinal de Rohan, ambassadeur à Vienne, ne se sont relevés de la honte d'avoir ignoré les négociations qui précédèrent ce grand acte d'injustice et de spoliation.

Plus tard, l'occasion la plus favorable se présenta pour rétablir le royaume de Pologne. L'empereur Napoléon pouvait rendre à ce pays son indépendance, si importante pour l'équilibre européen. Il ne le voulut pas, et ce n'est pas à vous, Monsieur le Comte, que j'aurai besoin de rappeler la grande faute qui fut commise alors.

En 1814, les chances de la guerre nous avaient amenés au point de ne plus pourvoir à notre propre existence, et nous dûmes garder le silence lorsque se consumma l'asservissement de la Pologne.

Aujourd'hui, notre voix a repris son importance dans les conseils de l'Europe ; il ne peut plus en être de même. Je crois que, sans troubler la paix, il vous serait possible, avec l'appui de l'Angleterre, de faire, en choisissant bien le moment d'offrir notre médiation, tourner les derniers événements de Pologne à l'avantage de l'Europe. Il n'est personne maintenant qui ne

comprene que le royaume de Pologne, fortement constitué, formerait la meilleure barrière contre les envahissements menaçants de la Russie... »

Il y a mieux : même après la chute de la capitale insurgée, Talleyrand était loin d'estimer la cause polonaise comme compromise sans recours, puisque, dans sa dépêche du 17 septembre 1831, adressée à Sébastiani, il déclarait que Varsovie n'est pas encore toute la Pologne, et qu'une bataille perdue ne saurait décider de l'issue finale de la guerre polono-russe.

Une vue semblable des affaires polonaises a, nous l'avouons volontiers, de quoi surprendre même ceux qui connaissent parfaitement la vie politique du prince de Bénévent. Telle que nous la donnons, cette vue n'est pourtant que le dernier état, le dernier chaînon d'une fort longue série d'attitudes successives, de jugements variant selon le lieu, le moment et l'ambiance que le célèbre homme d'Etat a pu, au cours d'une des plus longues carrières que l'on connaisse, formuler sur le caractère national des Polonais, leur chances de reconquérir l'indépendance et, en particulier, leur aptitude à se gouverner eux-mêmes comme Etat libre et souverain. On a enregistré une quantité de déclarations de toute sorte, faites à ce propos par Talleyrand ; on a rappelé notamment son séjour, en 1807, à Varsovie où il entra en rapports avec les aristocrates du pays, aida au succès de la liaison de l'Empereur avec Madame Walewska et sut gagner l'amitié de la comtesse Tyszkiewicz qui lui resta dévouée jusqu'à la tombe. On n'ignore pas que, pendant le Congrès de Vienne, Talleyrand, qui accordait à la question polonaise toute son importance, s'efforça de persuader les parties contractantes qu'il était nécessaire et capital de la résoudre d'une manière équitable.

Il serait impossible, et d'ailleurs superflu, de citer à cette place l'immense bibliographie touchant la position prise par le prince de Bénévent vis-à-vis de la cause polonaise. Chaque monographie digne de ce nom ne manque point de prendre ce vaste problème en considération. Parmi tant d'autres, rappelons surtout Georges Lacour-Gayet (trois volumes, édités de 1928 à 1931) ; le comte de Saint-Aulaire (1936) ; Duff Cooper (1937) ; E.B. Tarlé (Moscou, 1948). Mais une étude exhaustive, traitant spécialement ce sujet, nous fait toujours défaut, car l'article de G. Lacour-Gayet sur *Talleyrand et la Pologne* (publié dans *La Pologne* du 1^{er} juin 1926, p. 393-401) n'est qu'une conférence de commémoration que l'auteur prononça le 2 mai 1926. Sur le rôle de Talleyrand au Congrès de Vienne, il convient de citer deux ouvrages de fraîche date : Guglielmo Ferrero, *Reconstruction : Talleyrand à Vienne* (Plon 1940 ; cf. en particulier le chap. XV : *Pologne et Saxe*, p. 295-309) et Jacques H. Pirenne, *La Sainte-Alliance : Organisation européenne de la paix mondiale* (Neuchâtel, La Baconnière, 1946, p. 113 et ss., 136 et ss.).

Ainsi, dès les pourparlers de Vienne, Talleyrand montrait vis-à-vis de la Pologne des dispositions favorables. C'est toutefois quinze ans plus tard, au cours du soulèvement de Varsovie de 1830-1831, que l'homme d'Etat, devenu ambassadeur de la Monarchie de Juillet à la cour de Londres, devait donner des preuves aussi concrètes qu'im-

médiates de ses sentiments polonophiles, en défendant d'une plume énergique la cause du pays insurgé. Quelles sont les raisons de cette «poussée polonophile» qui, chez Talleyrand, se fit jour au moment où il occupait sur l'arène internationale le dernier poste de sa vie ? Ces raisons, l'esprit sceptique, voire franchement cynique du vieux diplomate nous les fera chercher d'abord dans une vue foncièrement réaliste des choses : par la résurrection de l'Etat polonais, il espérait avant tout rétablir l'équilibre des grandes puissances européennes. Il ne faudrait pas exclure pour autant d'autres facteurs, ceux-là d'ordre plus personnel et sentimental, tels les anciens souvenirs de sa mission en Pologne et des amitiés qui y naquirent. Et nous pensons ici en premier lieu aux amitiés durables qu'il sut nouer, et plus tard entretenir, avec les dames de la noblesse polonaise, plutôt qu'avec les magnats et les diplomates du pays : dans la vie de Talleyrand, les femmes ont toujours joué un rôle qui, restant peu connu, n'en fut pas moins important, et ce rôle ne fit que grandir à mesure que «le lion devenait vieux». (1)

*
**

On connaît la fidélité et le culte que durant de très longues années voua à Talleyrand la comtesse Marie-Thérèse Tyszkiewicz, sœur du maréchal prince Joseph Poniatowski et veuve du grand référendaire de Lithuanie, Vincent Tyszkiewicz. C'est à Paris, à l'époque précédant la Révolution Française, que Talleyrand fit sa connaissance; il la renoua lors de sa mission en 1807 à Varsovie (cf. *Mémoires du prince de Talleyrand*, I 313), d'où la comtesse, après Tilsit, le suivit à Paris. Désormais, elle fit partie de ce cercle intime qu'on appelait «le sérail» et dont Talleyrand était le sultan, habitant d'ailleurs dans la capitale rue Saint-Florentin, à quelques pas à peine de l'hôtel Talleyrand. Elle mourut en 1834 et fut selon son désir enterrée à Valençay, demeure seigneuriale du héros qu'elle avait adoré.

Tous les biographes de Talleyrand ne manquent pas de mentionner la comtesse Tyszkiewicz, p. ex. G. Lacour-Gayet, *op. cit.*, II, 309, III, 51 et passim («une des plus anciennes et des plus dévouées amies de T.», cf. t. III 71). Emile Dard consacre plus d'une page à leur amitié, dans *Napoléon et Talleyrand* (Plon, 1935, p. 146) et dans l'étude *Une lettre inédite de la comtesse Tyszkiewicz à T.*, qui fait partie du recueil *Dans l'entourage de l'Empereur* (Plon, 1940) : «la comtesse T. — précise l'auteur — se faisait remarquer par son admiration passionnée, par son

(1) Les volumes consacrés au grand diplomate (aussi bien les ouvrages d'érudition que, surtout, les livres d'accès plus facile, appartenant au genre «biographie romancée») ne manquent point de nous décrire en détail le fameux «sérail» du prince de Bénévent. Citons entre autres : Frédéric Loliée, *Talleyrand et la société européenne* (Emile-Paul, 1911); Bernard de Lacombe, *La Vie privée de T.* (Plon, 1910); Jacques Vivent, *La Vie privée de T.* (Hachette, 1940); Jacques Dyssord, *Les belles amies de T.* (édit. Colbert, 1942); Serge Fleury, *T. — maître souverain de la diplomatie* (Montréal, 1942, p. 132 et ss.); L.-J. Arrigon, *Une amie de T. : la duchesse de Courlande* (Flammarion, 1946); René Laforgue, *T. — l'homme de la France : Essai psychoanalytique* (Genève, 1947, p. 171-183).

dévouement sans bornes au prince de Bénévent qui en était quelque peu importuné [...] C'était son esclave, écrit la comtesse Potocka... » (p. 196). Voir aussi Jules Bertaut, *Talleyrand* (H. Lardanchet, 1945, p. 151 et ss.); L.-J. Arrigon, *Une amie de Talleyrand* (Flammarion, 1946, p. 85 : « elle était plus cosmopolite que Polonaise »); Abel Mansuy, *Jérôme Napoléon et la Pologne en 1812* (Alcan, 1931, p. 427 et ss.); cf. enfin *Mémoires de la comtesse Potocka* (publiés par C. Stryenski, 1911, p. 120, 212-214) et S. Askenazy, *Le prince Joseph Poniatowski* (1921, p. 162 et 270).

La sœur du héros de la bataille de Leipzig a-t-elle influencé les opinions et les projets politiques du prince des diplomates ? On ne saurait l'affirmer, mais, s'il y eut influence, il est certain qu'elle s'est exercée en faveur de la cause polonaise.

*
**

Femme du duc Pierre, la duchesse de Courlande (1761-1821), dont on lira la biographie dans l'ouvrage du balzacien M. L.-J. Arrigon : *Une Amie de Talleyrand* (Flammarion, 1946), était entièrement dévouée à la cour de Berlin et à celle de Saint-Pétersbourg, aussi est-il difficile de parler à son propos de sympathies polonaises, malgré ses entrées à la cour du roi Stanislas-Auguste à Varsovie et malgré surtout sa longue liaison avec Alexandre Batowski (2). On peut considérer comme certain que ce n'est pas à la duchesse de Courlande que Talleyrand doit l'intérêt qu'il témoignait aux affaires de Pologne.

Il en va de manière tout à fait différente en ce qui concerne la fille de la duchesse de Courlande, Dorothee (1792-1862), qui, par son mariage avec le comte Edmond, devint comtesse de Périgord, plus tard duchesse de Talleyrand, enfin après avoir hérité de sa sœur aînée, princesse de Sagan, mais qui dans les ouvrages d'histoire et de littérature est généralement connue sous le nom de duchesse de Dino, titre que lui conféra le roi des Deux-Siciles.

(2) Batowski (1760-1841), officier supérieur, diplomate et politicien polonais, l'un des promoteurs de la Constitution du 3 mai 1791, engagé plus tard au service du roi de Saxe. Comme ami et confident de Talleyrand, il joua un rôle de premier plan dans les pourparlers qui aboutirent au mariage de la jeune duchesse Dorothee avec Edmond de Périgord, neveu du prince de Bénévent, et ce rôle n'apparaît guère, suivant les documents, avoir été à son honneur. Haute en couleur, représentant son époque dans le meilleur et dans le pire, la figure d'Alexandre Batowski mériterait certainement une étude à part. Citons ici, en premier lieu, les propres *Souvenirs* de la duchesse Dino (Calmann-Lévy, 1906, p. 71 ss., 232 ss.) où l'on peut lire (p. 243) : « j'appris que M. Batowski avait été le premier à donner à M. de Talleyrand l'idée de me demander en mariage pour son neveu... ». Dans le 1^{er} volume des *Mémoires* de Vitrolles, édités récemment par les soins de M. Pierre Farel (texte intégral ; Gallimard, t. I, 1950, t. II, 1951), il y a de fréquentes allusions à Batowski que nous avons déjà pu lire dans l'édition précédente, préparée par Eugène Forgues sous le titre *Souvenirs autobiographiques d'un émigré* (Emile-Paul, 1924). Sous la plume d'Abel Mansuy (*op. cit.*, p. 588), on trouve un portrait peu flatteur du gentilhomme : « Batowski [...] gâté par l'amour et la fortune, repu de crédit, de biens, d'emplois, jouant au personnage que la chance accable, qui bâille, s'ennuie et souffre d'une indigestion de bonheur, s'en étant trop gavé pour pouvoir le digérer ». Voir également L.-J. Arrigon, *op. cit.*, 1946, p. 33 ss.

Ce fut, à n'en pas douter, une femme hors pair à laquelle toutes les monographies sur Talleyrand consacrent de longs passages ; d'autre part, son personnage a été non seulement évoqué à de nombreuses reprises par les principaux mémorialistes de la première moitié du XIX^e siècle, mais encore il a servi de modèle aux meilleurs romanciers de l'époque, notamment à Balzac et à George Sand (3).

La personnalité de celle qui fut l'inspiratrice des années de vieillesse de Talleyrand continue à solliciter de nos jours le talent de nombreux historiens et essayistes européens. Les biographes du prince de Bénévent ne manquent jamais d'évoquer sa figure de façon plus ou moins détaillée ; nous nous bornerons à citer ci-dessous les ouvrages et les études qui lui sont spécialement consacrés. Rappelons : G. Lacour-Gayet, *La Duchesse de Dino* (*La Revue de Paris* 15.XII.1922, p. 785-802) ; Marie von Bunsen, *Talleyrand's Nichte, die Herzogin von Sagan* (Stuttgart 1935) ; André Germain, *Dorothée de Courlande* (chapitre de l'ouvrage : *Les grandes favorites*, 1948, p. 29-50) ; Marthe Nicolay *La Duchesse de Dino* (*Mercure de France*, août et sept. 1950). Signalons également que l'ouvrage mentionné plus haut et consacré par M. L.-J. Arrigon en principe à la mère de Dorothée, la duchesse de Courlande, s'intéresse en réalité beaucoup plus à la duchesse de Dino. On trouvera sur elle également des détails intéressants dans l'essai que dans *Quelques oubliés* (p. 295-371), M. Alfred Dumaine a consacré au diplomate français, Adolphe de Bacourt, et dans celui d'Emile Dard sur Royer-Collard (*Le dernier ami de Talleyrand*, dans le recueil *Dans l'entourage de l'Empereur*, 1940, p. 250-274).

Il serait superflu de rappeler ici une fois de plus ce qui, dans divers mémoires, études et monographies historiques, a été dit sur le charme, l'intelligence, la finesse et les grands talents diplomatiques de la duchesse. L'ascendant considérable que Dorothée est parvenue, l'âge aidant,

(3) Voir entre autres : Frédéric Loliée, *Talleyrand et la société européenne* (1911, p. 150, 302, 352) ; Maurice Paléologue, *Talleyrand, Metternich, Chateaubriand* (1924, p. 57-61) ; Jacques Sindral, *Talleyrand* (1930, p. 74 et ss.) ; Alfred Dumaine, *Quelques oubliés de l'autre siècle* (1931, p. 320) ; E. B. Tarlé, *Talejran* (Moscou, 1948, p. 279-281).

C'est dans *Les Secrets de la princesse de Cadignan* que les meilleurs spécialistes de Balzac voient le portrait de la duchesse de Dino ; l'historien polonais Askenazy croit distinguer sa figure dans divers autres ouvrages de Balzac, mais ses arguments (cf. *Szkice i portrety*, Warszawa, 1937, p. 273) ne nous paraissent pas convaincants. Nul n'ignore le jugement porté par la duchesse sur le père de *La Comédie Humaine* : « Balzac m'avait laissé une impression désagréable qui s'est fortifiée — il est lourd et commun... » (Duchesse de Dino, *Chronique*, 1909, III 308-309), mais on semble moins connaître une appréciation plus favorable pour Balzac qu'on peut lire dans deux lettres, adressées par l'amie de Talleyrand au comte Molé (cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1947, p. 164 et 166-167). Balzacien averti, M. Albert Arrault a évoqué la visite de l'auteur de *La Comédie Humaine* à Rochecotte, château de la duchesse de Dino (*La Touraine de Balzac*, Tours, 1947, p. 200 et ss.).

Dans une récente étude : *Après la visite de George Sand à Valençay* (*Mercure de France*, avril 1953, p. 645-657), M. Charles Samaran nous explique comment l'auteur d'*Indiana* a été amenée à publier dans la *Revue des Deux Mondes* de 1834 (IV 133-151) une nouvelle, pleine de fiel et de méchanceté, intitulée *Le Prince*.

à prendre sur son oncle a été également évoqué maintes fois. Il nous suffira de citer à ce propos le *Talleyrand* (1944, p. 329) de M. Louis Madelin : « plus éclatante que belle, mais spirituelle, avertie, pleine tout à la fois de tact et d'audace — le vrai lieutenant qu'il faut à ce grand capitaine de la diplomatie », et surtout ce passage, dû à sa propre petite-fille, la comtesse Jean de Castellane : « Ma grand'mère [...] ne tarda pas à exercer sur l'esprit de Talleyrand une influence qui, pour n'être pas attestée par des documents d'archives, n'en fut pas moins réelle et profonde... » (*Revue de France*, 1^{er} sept. 1935, p. 52). En 1815, à Vienne, elle joua déjà un certain rôle dans la coulisse des délibérations du Congrès, comme l'affirme Barante : « Son nom est attaché aux résultats du Congrès de Vienne... » (*Souvenirs*, tome III, 1893, p. 583 ; voir également : J. Bertaut, *Talleyrand*, 1945, p. 221 et ss.) ; quant à son rôle au cours de l'ambassade du prince de Bénévent à Londres, il paraît décisif : « à Londres, — nous dit encore Louis Madelin — elle a atteint la perfection de son métier » (*op. cit.*, p. 405).

Essayons de voir dans quelle mesure il est possible, voire nécessaire, d'attribuer à l'influence et aux suggestions de sa nièce la position nettement polonophile que l'ambassadeur de Louis-Philippe à la cour de Saint James adopta en 1830-1831.

Soulignons tout d'abord que plus d'un historien a évoqué les sympathies témoignées par la duchesse Dorothee à l'Allemagne et à sa civilisation. « La future duchesse de Dino — nous dit Emile Dard — était toute allemande, comme sa mère, par ses goûts et par son éducation » (*Napoléon et Talleyrand*, 1935, p. 289), et M. L.-J. Arrigon, dans *Une amie de T.* (p. 95) : « Dorothee, très allemande d'esprit et dont toutes les sympathies allaient à la Prusse ». Cependant, même si Dorothee s'affirma réellement germanophile au cours de son enfance et de sa première jeunesse, et le redevint à un âge assez avancé, lorsque, ayant quitté Rochecotte et Valençay, elle se retira dans ses terres de Sagan, au cœur de la Silésie, on ne saurait nier que, durant toute la période de son intimité avec Talleyrand, elle a fait manifestement figure d'aristocrate cosmopolite, il est vrai, mais de culture et d'expression françaises (« elle possédait et maniait supérieurement la langue française », lisons-nous dans *La Revue de Paris* du 15 juillet 1923, p. 247).

Quelles furent, au juste, les bases de sa sympathie pour la Pologne et les Polonais ? Georges Lacour-Gayet les analyse, semble-t-il, avec perspicacité : « Elle devait moins peut-être à ses origines courlandaises qu'à sa rare compréhension des questions politiques d'être une ardente amie de la Pologne... » (*Talleyrand*, 1931, III 264). Mais « la petite histoire » nous révèle bien plus. Selon certains, le père de Dorothee aurait été en réalité le diplomate Alexandre Batowski que nous mentionnons plus haut ; bien qu'impossible à vérifier, faute de textes la confirmant, cette hypothèse romantique continue à reparaitre sous la plume d'écrivains contemporains, parmi lesquels nous citerons Louis Royer, *La duchesse de Dino et le baron de Vitrolles* (Grenoble, 1937, p. 2) : « ...la naissance tardive de Dorothee... à laquelle le sombre Polonais, Batowski, n'était peut-être pas étranger » ; Jacques Vivent, *La Vie privée de Talleyrand* (1940 p. 179) : « on attribuait couramment au comte Batowski qu'elle

— c.-à-d. la duchesse de Courlande — recevait des mois entiers à Loebichau... la paternité de Dorothee »; Jules Berthaut, *Talleyrand* (1945, p. 171) : « Batowski passe pour être le vrai père de Dorothee ». Le mystère de cette naissance ne nous paraît pas pouvoir être pénétré de sitôt. Il y a cependant dans la vie privée de Dorothee un épisode se rapportant à la Pologne qui se trouve attesté par des documents : son premier amour de jeune fille eut pour objet le prince Adam Czartoryski qui comptait une vingtaine d'années de plus qu'elle. Nous savons par les mêmes sources que c'est non sans un pénible déchirement que la jeune fille dut se plier alors aux intrigues et aux multiples astuces des adultes qui firent échouer l'union avec le magnat polonais pour la remplacer par un mariage avec le propre neveu de Talleyrand, Edmond de Périgord. C'est enfin par ses *Souvenirs* que nous apprenons l'affection mêlée de gratitude dont la future duchesse de Dino entoura dans sa jeunesse Scipione Piattoli, cet Italien qui joua un rôle non négligeable dans les événements de Pologne précédant le vote de la Constitution du 3 mai 1791 (cf. Alessandro d'Ancona, *Scipione Piattoli e la Polonia*, Firenze, 1915, sur la duchesse et Piattoli : p. 150 et ss., 192-196).

Ces souvenirs d'enfance et de première jeunesse eurent à n'en pas douter une grande influence sur l'attitude favorable à la Pologne de la duchesse de Dino, plus grande peut-être que toutes les relations avec l'aristocratie cosmopolite polonaise qu'elle eut l'occasion de nouer plus tard, soit à Paris, soit à l'ambassade de Londres, soit enfin parmi ses voisins de Silésie ou dans les salons des Radziwiłł à Berlin. Tout bien pesé, il n'est pas impossible que la duchesse de Dino ait plus ou moins contribué à influencer la ligne politique que l'ambassadeur de France à Londres suivit pendant l'insurrection polonaise de 1830-1831.

Indiquons pourtant tout de suite que les sentiments polonophiles de la nièce de Talleyrand furent bel et bien les sentiments d'une personne ayant appartenu à la caste de ceux « qui n'ont rien oublié et rien appris », d'une grande dame imaginant la Pologne nouvelle à l'image de celle qui, au XVIII^e siècle, était gouvernée par les aristocrates à l'exclusion des autres classes sociales. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les quatre volumes de sa correspondance avec le diplomate Adolphe de Bacourt, publiés sous le titre de *Chronique de 1831 à 1862* (Plon, 1909-1910). Ces notes autobiographiques débutent en effet par des réflexions extrêmement caractéristiques sur les conséquences de la chute de Varsovie en septembre 1831 :

« Quelle quantité de malheureux Polonais nous allons voir faire irruption sur l'Europe et surtout en France. Quoiqu'il soit bien naturel de leur offrir asile, je dois convenir cependant que, dans la situation actuelle de la France, ce sont de nouveaux éléments de désordre qu'on va y introduire. On dit que, dans les émeutes, les réfugiés de tous les pays jouent un rôle premier... » (4)

(4) *Chronique*, t. I, 11. On sait que la vague d'émigrés polonais suscitait alors chez certains des craintes d'un ordre différent : on croyait voir en eux les porteurs des germes... du choléra asiatique (cf. J. Lucas-Dubreton, *La grande Peur de 1832 : le choléra et l'émeute*, Gallimard 1932, p. 55-56).

Le fait d'avoir quitté la France pour s'établir à Sagan (Żagań), son domaine de Silésie, resserrant ainsi par la force des choses ses contacts avec l'aristocratie prussienne, contribua évidemment à renforcer l'attitude réactionnaire de la duchesse de Dino. Certes, la nièce de Talleyrand ne rompt pas pour autant ses liens avec les Polonais : reçue en amie et cousine à l'hôtel d'Antoine Radziwiłł à Berlin (*Chronique*, II 287, III 78-79 ; cf. *Souvenirs de la princesse Radziwiłł née Castellane*, 1931, p. XXV et 46-47), elle se rend clairement compte du conflit aigu qui oppose, en Silésie et dans le Grand-Duché de Poznań, Polonais et Prussiens (*Chronique* III 62 et 313) ; cependant ses sentiments en faveur des Polonais semblent concerner avant tout leur catholicisme (tome IV 134-135 : une allusion à la béatification, en novembre 1853, d'André Bobola) et ne comprennent ni leurs rêves ni leurs élans armés vers l'indépendance. C'est non sans effroi que la duchesse enregistre, en 1848, la révolution dans le Grand-Duché de Poznań ; sa plume, qui trouve des éloges pour la répression des insurgés hongrois par les troupes du tsar (III 345 et ss.), n'a que des paroles de blâme pour la manifestation polonophile du 15 mai 1848 à Paris (III 346) ; elle salue enfin avec une joie sincère le coup d'Etat du 2 décembre 1851 : « Si le Président [Louis-Napoléon] comprend bien sa mission, il terrassera les rouges ; c'est le meilleur, le seul moyen pour se perpétuer au pouvoir, car il gagnerait ainsi la reconnaissance de toute l'Europe » (lettre du 9 décembre 1852, IV 33). Dans une des dernières lettres de la *Chronique*, datée du 21 octobre 1860 (IV 378), Dorothee confie à son correspondant : « Toutes les Polognes sont travaillées par des émissaires français ; c'est de Paris qu'on y prépare le soulèvement ».

Il serait inexact d'affirmer que vers la fin de sa vie, les sentiments polonophiles de la duchesse de Dino ont radicalement changé, si on les compare à son attitude au cours des années 1830-1831 où, de Londres, elle poussait, aux côtés de Talleyrand, à une intervention diplomatique pour secourir Varsovie insurgée. Non, en 1831 aussi bien qu'en 1860, les sentiments de l'héritière des ducs de Courlande s'adressaient bel et bien à la Pologne des magnats, et non pas à la Pologne des révolutionnaires et des « jacobins ».

II. TALLEYRAND ET LA MISSION DIPLOMATIQUE POLONAISE A LONDRES EN 1831

Il paraît certain que l'attitude favorable à la Pologne qu'adopta Talleyrand lors de son ambassade à la cour de Saint James n'a pu être en aucune manière influencée par les démarches des délégués du gouvernement insurrectionnel de Varsovie à Londres. Arrivé dans la capitale anglaise le 25 septembre 1830, c'est le 21 décembre suivant que le grand diplomate envoyait au général Sébastiani le rapport cité au début de l'article précédent. Or le délégué polonais, A l e x a n d r e Wielopolski, ne se présenta à Londres que le 5 janvier 1831 ; on sait d'ailleurs qu'il s'acquitta de sa mission de façon plutôt maladroite ce qui lui valut, de la part du prince de Bénévent, le jugement suivant : « Monsieur Wielopolski est un homme d'esprit, mais il ne fera jamais un diplomate » (voir M. Handelsman, *Czartoryski*, 1948, I 184 ;

A.M. Skałkowski, *Aleksander Wielopolski*, Poznań, 1947, II 14). Dès la fin du mois de mars, il fut remplacé par Alexandre Walewski. Bel homme, parfaitement élevé, doué de talents mondains, et surtout du prestige que lui conférait son origine impériale, Walewski trouva un excellent accueil dans les salons politiques de Londres, mais son jeune âge — il n'avait que 21 ans — ne lui laissait guère l'espoir d'influencer les opinions de Talleyrand, ni celles des hommes d'Etat britanniques. Quant à l'arrivée à Londres de Julian Niemcewicz, ami de Kościuszko, elle n'eut lieu qu'au mois de juillet 1831.

L'intérêt porté en France à la personne du fils de Napoléon et de Marie Walewska semble s'être accru au cours des quinze dernières années. Ses états de service dans l'armée et la diplomatie polonaises ont été brièvement évoqués par Jacques Duprey, *Un fils de Napoléon dans les pays de La Plata* (Montevideo, 1937, p. 32-35) ; par Philippe Poirson, *Walewski fils de Napoléon* (1943, p. 40-61), et, tout récemment, par le comte Ornano dans le chapitre intitulé *L'Emissaire polonais* de l'ouvrage consacré à *La Vie passionnante du comte Walewski, fils de Napoléon* (Les Editions Comtales, 1953, p. 51-58). On trouvera également quelques allusions dans *Thiers et Méhémet-Ali* de M. François Charles-Roux (Plon, p. 96-97). Sur *Walewski et l'Italie en 1849-1850*, le professeur G. Bourgin a publié une étude dans la *Rassegna storica del Risorgimento* (1950, cf. *Revue Historique*, t. 206, 1951, p. 166).

Des matériaux et documents inédits nous seront sans doute communiqués dans la thèse de doctorat : *Un fils de Napoléon : le comte Walewski — 1810-1868* que Mlle Chalamon de Bernardy a présentée à la Sorbonne le 28 avril 1951. On trouvera un compte rendu de cette thèse, encore inédite, dans la *Revue historique*, tome 207, 1952, p. 360-362.

III. LE « MOT HISTORIQUE » DU GENERAL SEBASTIANI

Horace Sébastiani fut un ministre médiocre, sans opinions solidement assises, dépourvu aussi bien de talents diplomatiques que de réelles influences à la cour de Louis-Philippe. C'est pourtant lui que l'on considérait comme le principal promoteur de la non-intervention de la France dans les affaires polonaises : l'un de nos amis français n'écrivait-il pas, le 4 juillet 1831 : « Nous espérons, la France ne se laissera pas sébastianiser... » ? (cf. Dutkiewicz, *op. cit.*, p. 68). Aux yeux des Polonais, il personnifiait, peut-être à tort, le type même de l'homme d'Etat français ami de la Russie tsariste et adversaire, par conséquent, des élans patriotiques polonais vers l'indépendance.

L'une des raisons de ce jugement, porté généralement sur Sébastiani, fut une brève déclaration qu'il fit, le 16 septembre 1831, pendant la séance de la Chambre des Députés, pour commenter la nouvelle toute récente de la chute de Varsovie. Sa déclaration contenait le passage suivant : « ...au moment où l'on écrivait [la dépêche annonçant les événements de Pologne], l'ordre régnait à Varsovie ». Ce fut, dès le lendemain, la version que donna la presse parisienne ; certains journaux parurent avec des manchettes de deuil et *Le Constitutionnel* notait

dans son compte rendu : « ...vifs mouvements parmi les députés [...] et une voix : oui, l'ordre, dites la paix des tombeaux ». A partir de ce jour, l'expression est entrée dans la famille des soit-disant « mots historiques », qui, vrais ou faux, ont la vie remarquablement tenace ; elle a été citée (ou travestie) une incalculable quantité de fois, suivie d'habitude de qualificatifs accablant sans recours le ministre.

Antoine Fontaney, dans son *Journal intime* (publié par M. René Jasinski, 1925, p. 38-39), note à la date du 16 septembre 1831 : « On a aujourd'hui la nouvelle de la prise de Varsovie... Sébastiani a dit à la Chambre que l'ordre régnait actuellement à Varsovie [...] l'ordre ! *Atque ubi solitudinem faciunt pacem appellant !* »

Charles-Frédéric Sirmade Grovestins : « ...ces mots, ou plutôt cette insultante épigramme : *L'ordre règne dans Varsovie* » (cf. son ouvrage, dédié à la mémoire du général Kniaziewicz : *La Pologne, la Russie et l'Europe occidentale*, 1847, p. 186 ; cf. II^e édit., 1864, p. 182).

Théodore Muret (*L'Histoire par le théâtre*, 1865, III, 163) : « Le mot malheureux de Sébastiani [...] devint le prétexte des reproches les plus sanglants et des plus amères ironies ».

Paul Lacroix (alias le Bibliophile Jacob), dans le vol. VI (1869, p. 79) de son ouvrage, inspiré selon toute vraisemblance par l'ambassade russe à Paris : *Histoire de la vie et du règne de Nicolas I^{er}* : « Le général Sébastiani [...] s'était servi d'une expression malheureuse pour annoncer à la Chambre les événements de Pologne : *L'ordre...* ».

Henri Grappin, *Histoire de la Pologne* (1922, p. 252) : « le comte S. annonçait avec soulagement : *L'ordre...* »

Georges Lacoour-Gayet, dans la revue *La Pologne* (1^{er} décembre 1930, p. 965) : « ... ces mots, devenus tristement célèbres : *L'ordre...* ».

L'on pourrait prolonger les citations de ce genre presque à l'infini.

A cette époque, qui voyait déjà se lever l'aube du « Printemps des Peuples », on eut tôt fait d'attribuer à l'expression de Sébastiani une acception beaucoup plus générale, en l'appliquant dans toutes les occasions où la politique de la Sainte-Alliance réussissait à réprimer par la force un mouvement insurrectionnel. Dans *Quelques pages d'histoire contemporaine* (1864, p. 96), Prévost-Paradol a fort bien défini ce phénomène : « on est convenu [...] d'appeler *ordre* le maintien du *statu quo*, si odieux qu'il puisse être... ». Aussi lorsque, dans son fameux *Prologue d'une Révolution* (1849, nouv. édition aux *Cahiers de la Quinzaine*, juin 1904, p. 82), Louis Ménard analysait les tendances réactionnaires qui renaissaient en France après la Révolution de Février, il ne manqua pas de constater que la suppression des libertés conquises par le peuple au prix du sang se faisait : « ...au nom de *l'ordre*, mot renouvelé du temps de la prise de Varsovie, et qui devenait fort à la mode ». Dans ses *Mémoires d'une Polonaise* (I 165), publiés à Paris en 1841, Mme Françoise Trembicka applique la célèbre expression à la défaite de l'insurrection de 1794 qui vit tomber Kościuszko, tandis que, dans *La Pologne inconnue* (1919, p. 202), Kazimierz Waliszewski emploie la formule de Sébastiani sur « *l'ordre* » en évoquant la répression de l'insurrection polonaise de janvier 1863.

La place nous manque pour reproduire ici, même en partie, les déclarations — particulièrement nombreuses — des émigrés polonais, ulcérés par la phrase ministérielle du 16 septembre. Bornons-nous à rappeler que Léonard Chodźko, dans son *Recueil des traités concernant la Pologne* (qu'il publia, en 1862, à Paris sous le pseudonyme du comte d'Angeberg), cite la déclaration de Sébastiani (p. 866-867) conformément à la tradition bien établie : *l'ordre régnait...* (cf. aussi du même auteur *Histoire populaire de la Pologne*, Paris, 14^e édition, 1864, p. 311).

La liste est longue également de poésies françaises où la phrase maladroite se trouve soit mise en vedette par l'auteur, soit fournit le sujet même du poème ; parmi les moins connues, citons surtout : a) *À nous maintenant !* de Léon Gozlan (reproduit à maintes reprises, e. a. dans une brochure fort rare de P. Colau : *Les derniers soupirs de la Pologne*, 1832, p. 67-69) ; b) le long poème de Népomucène Lemerrier où « *l'ordre à Varsovie* » sert de refrain à chaque strophe (cf. Chr. Sénéchal, *La Pologne dans la poésie romantique française*, 1936, p. 39-40) ; c) *Pot-de-vin*, satire politique d'Auguste Barbier (*Nouvelles satires*, 1840, p. 26), dont voici le refrain : « Hélas ! quand j'implorais son secours pour ma vie — Qu'a-t-elle répondu ? l'ordre est dans Varsovie » ; d) dans une plaquette de « l'Ermite du Panthéon » (qui donc se cachait sous ce pseudonyme ?), intitulée *La Pologne ou Le nouveau Dieu le veut !* (1854), une longue pièce se terminant par ce distique : « Du haut de la tribune, ô sanglante ironie ! — On entend : L'ordre règne aux murs de Varsovie ! »

Signalons, d'autre part, que la formule de Sébastiani se retrouve également chez Victor Hugo, dans son discours prononcé à Jersey le 29 novembre 1852 (cf. *Actes et Paroles*, édit. de l'Imprimerie Nationale, II 42) : « ...*L'ordre*, on a dit ce mot hideux, *l'ordre a régné à Varsovie*... » ; — chez Stendhal, dans les *Mémoires d'un touriste* (éd. Champion, 1932, II 502) : « Sans eux [c.-à-d. « sans des hommes tels que Sieyès, Mirabeau et Danton »] nous serions peut-être comme la Pologne et *l'ordre régnerait à Varsovie* » ; — chez Balzac, dans *César Birotteau* (éd. La Pléiade, V 559) : « En cent jours, le Juge-Commissaire peut dire le mot atroce d'un ministre : *L'ordre règne à Varsovie* » ; — chez Flaubert enfin, dans une lettre adressée à George Sand le 31 mars 1871 (*Correspondance*, édit. Conard, 1930, VI 216) : « ...Les Prussiens entreront dans Paris et *l'ordre régnera à Varsovie* ». (1)

La carrière de ce « mot historique » s'est évidemment prolongée pendant le XX^e siècle où il n'est pas rare qu'on l'emploie au sens figuré, pour évoquer l'usage abusif de la force publique. Ainsi Gabriel Astruc, dans *Le Pavillon des fantômes* (Grasset, 1929, p. 93) : « Pendant quelque temps après les rafles, *l'ordre régnait à Varsovie* [dans le milieu des journalistes parisiens] » ; — Romain Rolland, *La Nouvelle Journée* (p. 125) : « Il aspirait à l'ordre, mais non pas comme ces réactionnaires

(1) Rappels aussi, à propos du 150^e anniversaire de la naissance du célèbre caricaturiste parisien Grandville, commémoré en 1953, sa lithographie en couleurs, avec la légende : *L'ordre règne à Varsovie* ; on en trouvera la reproduction dans le *Catalogue de l'Exposition Polonaise* au Musée du Jeu de Paume à Paris, organisée en 1930-1931.

fatigués qui dépensent leurs restes d'énergie à défendre leur sommeil — à l'ordre dans Varsovie ».

La malheureuse expression du général Sébastiani brisa en quelque sorte sa carrière d'homme d'Etat (2) et fut une fois pour toutes accolée de manière malveillante à son nom et à sa réputation, malgré les efforts énergiques entrepris par ses principaux biographes (Louis Campi, *Vie du Maréchal Comte S.*, Bastia, 1891, p. 165 et 315, et J.T. de Mesmay, *Horace S.*, Champion, 1948, p. 178) pour défendre aussi bien son attitude que les paroles qu'il prononça à la tribune le 16 septembre 1831.

*
**

De nombreux auteurs nous ont longuement entretenu de l'incertitude qui, trop souvent, subsiste quant au texte exact de ce qu'on est convenu d'appeler « mots historiques ». M. Henri Gaubert a parfaitement su résumer cette attitude sceptique dans le titre paradoxal de son ouvrage qui réunit *Les Mots historiques qui n'ont pas été prononcés* (édit. de Fontanelle, 1946) (3). Citons également E. Fournier, *L'Esprit dans l'histoire* (1856), A. Chuquet (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1921, p. 1-25), A. Mousset (*Le Monde* du 16 août 1950) et Charles Samaran, *Mots historiques de la vieille France (La Revue des deux mondes, 1^{er} mai 1952, p. 126-145)*. Il n'en va pas autrement pour la phrase incriminée, sur laquelle des doutes semblent subsister. Le prof. Dutkiewicz (*op. cit.*, p. 139) nous rappelle que dans les *Archives Parlementaires* (série II, tome 69), organe officiel du gouvernement, on a imprimé non pas « l'ordre », mais « la tranquillité régnait à Varsovie ».

La substitution de *tranquillité* à *ordre* est également signalée par quelques historiens français, tels J.T. de Mesmay (*op. cit.* p. 178), O. Guerlac *Les Citations françaises* (A. Colin, 3^e édit., 1952, p. 278), M. de la Fuye et E.A. Babeau (*La Sainte Alliance*, 1948, p. 235), M. Friedieff (*Revue inter. d'hist. polit. et const.*, 1952, p. 291). Cependant, il s'agit là indubitablement d'une correction *post hoc*, faite dans un document officiel à la suite de nombreuses protestations parues dans les journaux français.

Il arrive de nos jours encore que l'on fasse dire la phrase : *l'ordre règne à Varsovie* à d'autres personnages que le général Sébastiani. Ainsi, dans le n° du 12 juillet 1953, la rédaction de l'hebdomadaire italien *Giorno* détrompe l'un de ses abonnés qui voulait savoir « quel général russe avait prononcé les fameuses paroles ». La mise au point du périodique italien est d'autant plus utile que l'on trouve à ce propos des

(2) « ...Le maréchal Sébastiani dont la voix n'a guère été entendue dans l'enceinte de la Chambre des Députés depuis qu'il s'est écrié : *L'ordre règne à Varsovie...* » (J. Tanski, *Voyage autour de la Chambre des Députés de France*, Paris, 1847, p. 282).

(3) Cf. la remarque de Victor Hugo : « On a nié le mot de l'abbé Edgeworth à Louis XVI ; on a nié le mot de Cambronne à Waterloo. Laissons à l'histoire les mensonges sublimes ; ne les discutons pas. Si l'histoire ment, les mensonges qu'elle fait valent mieux que les vérités que nous faisons » (*Souvenirs personnels 1848-1851*, réunis par H. Guillemin, Gallimard, 1952, p. 101).

renseignements aussi inexacts non seulement dans des articles de journaux, rédigés à la hâte (cf. p. ex. l'hebdomadaire *Aux Ecoutes du monde* du 18 sept. 1953, où la phrase est rapportée à l'insurrection de 1863), mais encore sous la plume d'historiens chevronnés : dans *La Vie de Nicolas I^{er}* (1946), M.C. de Grunwald nous apprend (p. 136) que « ...Souvorov écrivait jadis à Catherine II les paroles historiques : *L'ordre règne à Varsovie* ».

STANISŁAW WĘDKIEWICZ.

UNE BIOGRAPHIE POLONAISE D'EVARISTE GALOIS

(LEOPOLD INFELD : WYBRAŃCY BOGOW, WARSZAWA 1951)

La grandeur exceptionnelle du génie mathématique d'Evariste Galois (1811-1832) est proclamée sans réserves par tous les spécialistes. Celui à qui revient le mérite d'avoir dès 1846 publié le premier la plupart des manuscrits laissés par le jeune mathématicien disparu à vingt ans, l'éminent géomètre Joseph Liouville, considérait déjà qu'ils suffisaient amplement à « lui assurer un rang dans le petit nombre de savants qui ont mérité le titre d'inventeur ». Après Liouville, un autre Français, Camille Jordan, et un Norvégien, Sophus Lie, ont démontré à leur tour la haute portée des découvertes de Galois. Plus récemment, Emile Picard, tout en évitant les comparaisons périlleuses, affirme pourtant, dans son introduction aux *Œuvres mathématiques de Galois* (1897, p. IX-X), que « Galois a sans doute des égaux parmi les grands mathématiciens de ce siècle, mais aucun ne le surpasse par l'originalité et la profondeur de ses conceptions ». Dans le *Bulletin des sciences mathématiques* (XXIII, 1899, p. 199) Joseph Bertrand considère « les merveilles découvertes, écloses avant dix-sept ans dans la jeune tête de Galois » comme beaucoup plus éclatantes que les traités mathématiques de Blaise Pascal. Dans les *Manuscrits d'E.G.* (1908, p. 2), Jules Tannery constate que « l'éclat de la gloire de Galois ne fait que grandir depuis la publication de Liouville », et, dans son introduction à la biographie de Galois écrite par Paul Dupuy, déclare : « Tant qu'il y aura des mathématiciens sur la terre, le nom de Galois sera illustre. » Citons enfin l'opinion de M. Elie Cartan : « La carrière brève et tourmentée de Galois a laissé une œuvre immortelle dont les répercussions ne se sont peut-être pas encore toutes fait sentir » (*Les grands courants de la pensée mathématique*, ouvrage collectif, *Cahiers du Sud*, 1948, p. 255).

De l'autre côté de l'Atlantique, E.T. Bell, professeur à l'Université de Washington, consacrait naguère au génial adolescent un long chapitre de son ouvrage : *Men of Mathematics* (en français : *Les Grands Mathématiciens*,*Payot 1939) où il se déclare persuadé entre autres que « les conséquences des découvertes de Galois n'ont pas encore été épuisées après plus d'un siècle ». Rappelons aussi, dans *The Development of Mathematics* (N.Y., 1940) du même savant, ses observations sur la similitude en même temps que les dissemblances du génie scientifique de Gauss, d'Abel et de Galois (p. 180-182 et 226-228). Un autre spécialiste américain, l'illustre historien des sciences exactes George Sarton, n'hésite point, dans la revue *Osiris* (t. III, 1937), à comparer le jeune Français à des génies tels que Euclide, Archimède, Descartes et Newton, et cons-

tate que Galois « has conquered the purest kind of immortality... and his fame can but wax ». Dans sa monumentale *Storia delle matematiche dall' alba della civiltà al tramonto del secolo XIX* (Milano, Hoepli, 1950, p. 901), l'Italien Gino Loria caractérise la disparition précoce d'Evariste comme « la pagina la piu dolorosa fra quelle che leggonsi nella storia della scienza » ; l'écrivain autrichien Egmont Colerus, dans *De Pythagore à Hilbert* (Flammarion 1943, p. 229) déclare que « son œuvre a créé une époque mathématique très importante, peut-être même éternelle » ; M. G. Verriest, professeur à l'Université de Louvain, affirme que «... la découverte de Galois est peut-être la plus grande qui ait jamais été faite dans le domaine de l'algèbre » (*E. G. et la théorie des équations algébriques*, Louvain, 1934 ; deuxième édition, Paris, chez Gauthier-Villars 1951, p. 56).

Quant à M. Leopold Infeld, l'éminent physicien polonais dont la nouvelle biographie de Galois nous occupe ici, il s'associe pleinement aux hommages que nous venons de citer : « Aux yeux des mathématiciens de notre époque, ce savant s'affirme comme un des plus grands mathématiciens de tous les temps » (*Wybrańcy Bogów*, p. 310) et, dans son *Albert Einstein : His work and its influence on our world* (New York, 1950) : « whatever definition of a genius one might give, there seems little doubt that both, Galois and Einstein, would be regarded by every scientist as geniuses » (p. 118).

Bref, toute histoire des mathématiques digne de ce nom ne manque jamais de réserver à Galois la place qui lui revient et les monographies qui, pour des raisons difficilement explicables, négligent de mentionner son nom, font décidément exception. Pour notre part, nous ne pouvons guère citer à ce propos que l'opuscule assez superficiel de Vera Sanford : *A short story of mathematics* (Boston 1930) et l'ouvrage récent d'Alfred Hooper : *Makers of Mathematics* (London 1950) où manquent non seulement le nom de Galois, mais encore ceux de savants aussi illustres que le Français Augustin Cauchy et le Norvégien Niels Henrik Abel. (1)

*
**

Loin d'appartenir uniquement à l'histoire des sciences exactes. Evariste Galois s'illustra au cours de sa trop brève existence comme révolutionnaire et comme patriote, défenseur ardent de la liberté, ennemi

(1) C'est M. Jean Cocteau qui, dans son récent *Journal d'un Inconnu* (Grasset, 1953, p. 170), a su, pour définir le jeune prodige, trouver une de ces formules aussi heureuses que frappantes dont il détient le secret : « Il y a des prodiges du chiffre. Evariste Galois, Rimbaud des mathématiques, mort à vingt ans victime des pédagogues, après avoir écrit 60 pages qui ouvrent encore des perspectives inconnues aux hommes de science. » Pour conclure le poète cite en français le fameux hexamètre d'Ovide exilé (*Tristia*, lib. II) qui servait à Galois pour expliquer d'une seule phrase la situation où le plaçait l'incompréhension totale de ses aînés, les grands mathématiciens de l'époque :

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis...

La formule de Cocteau : « Galois — Rimbaud des mathématiques » nous rappelle celle de Mme Edna E. Kramer : « Galois — the Keats of mathematics » (*The main stream of mathematics*, New-York, 1951, p. 289).

juré de toute tyrannie et de l'éternel conformisme bourgeois. Sa vie reste intimement liée aux idées de la Révolution de Juillet — bien que, s'étant vu séquestrer avec ses camarades dans l'enceinte de l'Ecole Préparatoire, il n'ait pu la faire les armes à la main — et aux activités progressistes de ce noyau de démocrates français qui avaient compris qu'une fois installé, le régime de Louis-Philippe se préparait à employer les conquêtes des « Trois Glorieuses » à des fins allant contre les droits et les libertés du peuple.

Sur la vie même d'Evariste Galois, nous ne savons malheureusement pas grand-chose. C'est en se fondant sur les rares documents qui nous sont parvenus, les mentions clairsemées publiées dans la presse de l'époque, enfin sur les maigres détails que nous ont conservés les *Mémoires* de Raspail, d'Alexandre Dumas père et d'autres contemporains, que Paul Dupuy a rédigé son ouvrage consacré à *La vie d'Evariste Galois* ; il le publia d'abord dans les *Annales Scientifiques de l'Ecole Normale* (t. XIII, 1896) et, sept ans plus tard, dans les *Cahiers de la Quinzaine* de Charles Péguy (V^e série, II^e cahier, 1903), réédition aujourd'hui presque introuvable, mais dont *Les Nouvelles Littéraires* du 5 novembre 1953 ont reproduit les dernières pages. Conscientieux et prudent, Paul Dupuy s'attache à ne jamais solliciter les sources et les textes divers qu'il cite, il soupèse longuement leur degré de vraisemblance et accueille avec réserve les renseignements difficilement contrôlables.

*
**

Il en va différemment pour *Algorithm* (Grasset, 1948), le magistral ouvrage que M. Alexandre Arnoux a préféré désigner par son sous-titre plutôt comme « roman » que comme « vie romancée ». Cela ne veut évidemment pas dire que son auteur ait négligé de compulsier au préalable tous les matériaux et sources accessibles touchant la vie du génial adolescent que ses amis avaient précisément surnommé « Algorithm », ou qu'il s'écarte outre mesure du beau livre de Paul Dupuy. M. Arnoux s'est simplement attaché à étoffer les maigres données léguées par l'histoire et à imaginer à partir de ces renseignements une vivante péripétie ; tout en respectant la vraisemblance historique et psychologique, l'auteur d'*Algorithm* use d'une façon aussi consciente que savoureuse de ses prérogatives de romancier. La vie du jeune mathématicien s'y profile sur une large fresque d'histoire où grouillent pêle-mêle républicains, légitimistes, bonapartistes, carbonari, bref tous les partis qui formaient l'opposition au régime de Juillet. Nous voyons naître et se développer, en s'opposant les unes aux autres, les diverses doctrines sociales de l'époque (en particulier les sectes de Saint-Simon et de Fourier : « communions adverses de la concorde universelle »), nous y voyons surtout en pleine bataille les factions libérales et les sociétés secrètes qui, tels les *Amis du Peuple* dont Galois était adhérent, avaient pour but principal la libération des classes et nations opprimées. (2)

(2) On trouve dans *Algorithm* quelques allusions aux sentiments de l'opinion française de l'époque favorables à : « la Pologne vaincue, chère aux libéraux et au peuple » (p. 289 ; cf. p. 155 et 156).

M. Arnoux brosse en même temps un tableau des activités réactionnaires des ennemis de la république, ce qui le conduit à mettre en relief le rôle provocateur joué par la préfecture royale de police et à se ranger parmi ceux qui demeurent convaincus que, loin d'avoir succombé au cours d'un regrettable duel entre « patriotes », le jeune Evariste, considéré comme régicide en puissance, est tombé victime d'une odieuse machination, préparée de longue main.

*
**

En 1946, deux ans avant le roman d'Arnoux, paraissait en Amérique *Whom the Gods love*, ouvrage dont une traduction polonaise de St. Sielski, intitulée *Wybrańcy Bogów (Les Elus des Dieux)*, parut à Varsovie en 1951. Né à Cracovie en 1898, l'auteur, M. Leopold Infeld, avait fait ses études à l'Université des Jagellons ; il les compléta de 1933 à 1935 à Cambridge (Angleterre), puis auprès des maîtres de la physique de l'Université de Princeton (Etats-Unis). De 1938 à 1950, il séjourna à Toronto (Canada), nommé successivement lecteur, assistant professor, associate professor, full professor. Appelé en 1951 à occuper la chaire de physique théorique à l'Université de Varsovie, il y enseigne depuis cette date en formant de nombreux disciples. Ses travaux scientifiques sont hautement appréciés des spécialistes ; c'est cependant l'ouvrage où il accola son nom à celui d'Albert Einstein : *The Evolution of Physics* (version française en 1938 : *L'Evolution des idées en Physique*, chez Flammarion) qui, traduit bientôt dans de nombreux pays, a fait connaître le nom de Léopold Infeld dans le monde entier.

Les Elus des Dieux appartiennent incontestablement au genre de la biographie romancée. L'auteur a voulu compléter le livre de Paul Dupuy et surtout tirer des documents parus une suite de conclusions logiques. Sa biographie est rédigée d'une plume pleine de sympathie et d'enthousiasme pour le génie précoce de Galois ainsi que pour l'idéal révolutionnaire qui lui coûta la prison — et la vie. M. Infeld évite avec soin les conjectures hasardeuses, et se fonde sur les matériaux accessibles à tous qu'il expose et commente avec précision dans la Postface de son ouvrage (p. 296-310).

L'ambition de l'auteur consistait à nous offrir une biographie entièrement objective et complète au possible. Aussi a-t-il su éviter les méthodes timorées qu'avait fait siennes M. Jules Tannery, l'éditeur des *Manuscrits d'Evariste Galois* (Gauthier-Villars, 1908) ; celui-ci a en effet cru possible de supprimer dans l'autographe de Galois (il nous en informe p. 17-18) les pages où il avait cru trouver « la continuelle ironie qui fatigue par sa tristesse..., les injures à Poisson (sommité académique de l'époque), aux examinateurs de l'Ecole Polytechnique, à tout l'Institut ». J. Tannery a jugé ces passages « atroces » et, en invoquant le code de la pudeur les a tout simplement biffés. « Galois — explique M. Tannery — n'était pas à ce moment en possession de lui-même [...] : le malheureux enfant était en prison, il avait la fièvre ou il était encore sous l'influence des boissons que ses compagnons de captivité le forçaient parfois d'avalier ». Notons pourtant que dans la préface même de son ouvrage, Jules Tannery déclare que « Galois est de ceux dont on

voudrait tout savoir », ce qui ne l'empêche guère d'aller jusqu'à amputer les très rares documents autobiographiques qui ont pu parvenir jusqu'à nous.

M. Infeld, au contraire, cite intégralement les passages du manuscrit de Galois supprimés par Tannery ; ceux-ci attestent d'une part certains faits matériels, tels la sous-estimation, voire l'« égarement » des mémoires remis aux membres de l'Académie des Sciences (rappelons à ce propos le sort analogue des manuscrits qu'un autre adolescent de génie, le Norvégien Niels Henrik Abel (3), avait à la même époque confiés aux savants de la même Académie) ; d'autre part ils expriment sans ménagements les violents sentiments qui animaient l'esprit du jeune révolutionnaire. (4).

L'une des principales conclusions des *Elus des Dieux* est de constater que, comme le dit l'auteur dans son *Avant-propos*, « Galois est tombé victime d'un régime social aussi stupide que cruel ». (5) Le prof. Infeld tient à souligner que, selon lui, Galois a été délibérément tué par les séides de la police royale au cours d'un guet-apens en règle, camouflé en « duel de patriotes ».

Au lendemain de la mort de Galois à l'hôpital Cochin, l'on s'était rendu compte des circonstances hautement suspectes qui avaient accompagné d'abord la provocation du jeune homme, prisonnier sur parole, par deux « patriotes inconnus », mais surtout la rencontre elle-même : le duel eut lieu non seulement sans un seul témoin de la part d'Evariste et sans « médecin obligé », mais à son issue, le blessé, grièvement touché

(3) Cf. l'article de R. Taton, *Abel et l'Académie des Sciences (Revue d'histoire des sciences, I, 1947, p. 356-357)*.

(4) C'est dans un article sur *Les Relations d'Evariste Galois avec les mathématiciens de son temps (Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, 1947, I 114-130)* de M. René Taton que se trouve reproduit intégralement et, comme l'indique l'auteur, pour la première fois, le paragraphe supprimé par Tannery, qui sert d'introduction au traité rédigé par Galois, en décembre 1831, à la prison de Sainte-Pélagie. Le lecteur polonais sera particulièrement intéressé par le passage où Galois, ayant exprimé sa crainte que ses découvertes mathématiques pourraient rester incomprises même par des spécialistes, ajoute : « pendant quelque temps, je serai comparé à Wronski et à ces hommes infatigables qui trouvent tous les ans une solution nouvelle de la quadrature du cercle ». Le jeune homme pensait évidemment à Joseph-Marie Hoene-Wroński, penseur et mathématicien polonais dont il a été question dans le présent *Bulletin* (n° 10, avril 1952, p. 85-87).

(5) *Galois : génie et stupidité* — tel est le titre de l'attachant chapitre que E.T. Bell a consacré (p. 391-406), dans son livre déjà cité sur *Les grands mathématiciens*, au jeune révolutionnaire. M. Bell a réussi en effet à y évoquer autant « la stupidité massive liguée contre Galois » que la « haine féroce de Galois contre la société stupide au milieu de laquelle il était condamné à vivre » (on se rappelle que le père d'Evariste, maire démocrate de Bourg-la-Reine, fut acculé au suicide). « Le génie — écrivait d'ailleurs Galois lui-même, cité par Bell — est condamné par une mauvaise organisation sociale à un éternel déni de justice en faveur de la médiocrité servile ».

Dans son livre sur *The Development of Mathematics* (New York, 1940) le professeur Bell insiste une fois de plus sur « the hopeless fight of Galois against the stupidities and malicious jealousy of teachers and the smug indifference of academicians » (p. 227).

d'une balle au ventre, fut laissé pour mort par les assistants qui prirent tous la fuite. Comment s'étonner que le frère cadet du défunt, Alfred Galois, y eût vu aussitôt « une rencontre machinée et truquée » et qu'il eût flétri avec force ceux qu'il ne pouvait regarder que comme les « assassins » de son génial aîné ? Cependant, la majorité des biographes de Galois rejettent cette supposition. Paul Dupuy est catégorique : « Il faut absolument écarter l'idée de l'intervention de la police, du duel déloyal et de l'assassinat » (*op. cit.*, p. 76). Joseph Bertrand (*Bulletin des Sciences mathématiques*, XXIII, 1899, p. 260) affirme de même : « Ni la politique, quoi qu'on en ait dit, ni la police n'y étaient pour rien. » Dans *Osiris* (1937, II 254), George Sarton conclut par des arguments décidément bien fragiles : « I find nothing to countenance this theory of Evariste's younger brother, except that he was challenged by two men at once [...] The last line of Galois' letter in which he absolves his adversaries, destroys his brother's theory ». Dans le chapitre : *Galois — l'enfant au fusil* de son ouvrage *Les Aventuriers de la Science* (Magnard 1947, p. 113-135), Pierre Devaux, tout en ne manquant pas de rappeler l'hypothèse d'après laquelle « le duel a été manigancé par la police », ne se prononce pas lui-même. Enfin M. J. Lucas-Dubreton croit bon de déclarer dans *Louis-Philippe et la machine infernale* (Amiot-Dumont, 1951, p. 107) : « Galois... venait d'être tué en duel — un duel dont les causes d'ailleurs n'étaient nullement politiques : il s'agissait d'une femme ».

I. Tchernoff, dans *Le Parti républicain sous la monarchie de Juillet* (1901), et Gabriel Perreux, dans *Au temps des sociétés secrètes : La propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet* (1931), se sont penchés entre autres sur l'histoire du club des *Amis du Peuple*, mais ne parlent ni l'un ni l'autre de l'activité révolutionnaire du jeune Galois, ou de l'affaire du mystérieux duel de l'étang de la Glacière.

*
**

Quelle est la version de l'incident adoptée et consignée dans ses annales par la police parisienne ? Bien connu, entre autres par un passage des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (cf. édit. Levailant, IV, 1948, p. 89 et ss.), le préfet de police d'alors, H.-J. Gisquet (1792-1866), notait dans ses *Mémoires* (1840, I 170) la petite phrase suivante : « Un républicain exalté, le sieur Gallois (*sic!*) est tué en duel par un de ses amis. »

Dans son *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1848* (1850, p. 86), Lucien de la Hodde se borne à remarquer (en conservant l'orthographe de Gisquet) (6) « un républicain influent M. Gallois, est tué dans un duel. » (7)

(6) Cette orthographe, propre à de nombreuses familles françaises, est attribuée assez souvent à Evariste, p. ex. par Gérard de Nerval dans *Mes Prisons* (cf. l'article de M. Henri Mondor, *L'étrange rancontre de Nerval et de Galois* dans l'hebdomadaire *Arts*, du 7 juillet 1954). Je la retrouve chez Henri Poincaré, *Savants et écrivains* (1910, p. 158) : « ...les groupes de Gallois ».

(7) Etant donné que les bibliographies mentionnent le poème de La Hodde sur *La Pologne* (Paris, 1846) avec son refrain émouvant : « Non,

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le prof. Infeld attache fort peu de crédit aux arguments des historiens qui nient la possibilité d'une instigation policière dans le duel suspect que des « patriotes » anonymes surent imposer au jeune étudiant libéral. Au cours de la captivante Postface qui sert de péroraison à son ouvrage, M. Infeld expose de manière détaillée (p. 301-306) les raisons qui le font pencher pour l'hypothèse d'une machination de la police de Louis-Philippe.

Citons, pour terminer, le passage consacré par M. Infeld à Evariste Galois dans son petit livre sur *Albert Einstein* : «...In the tragic life of Galois we see the strong ties by which he was bound to the society in which he lived. He was caught as in a deadly spider net from which there was no escape. He suffered from the impact of the external world, from its injustice.»

St. W.

tu ne mourras pas, Pologne bien aimée », ainsi que ses *Strophes et Chansons politiques* (1845) où l'on trouve, à côté de pièces anti-anglaises et prônant l'indépendance de l'Irlande, également une poésie dédiée à la patrie de Mickiewicz, — il sera utile, croyons-nous, de rappeler que l'*Histoire des sociétés secrètes* précitée n'est autre chose qu'un odieux pamphlet, qui, insultant sans ambages la Révolution de 1848 (« cette escroquerie politique », p. IX), et exposant une série d'idées réactionnaires de la pire espèce, contient de surcroît maintes attaques sournoises dirigées contre les émigrés italiens et polonais en France (cf. p. 38, 89-90, etc.). La Hodde fut incontestablement un personnage équivoque et louche, fait que confirma de son vivant, dans un ouvrage fort connu, *Les Hommes et les mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe* (1853), Hippolyte Castille qui n'hésita point à le désigner comme « l'espion Delahodde » (p. 166).

CONTRIBUTIONS A UN INVENTAIRE DES DEMEURES, SITES ET SOUVENIRS POLONAIS EN FRANCE

Ce serait une entreprise utile et importante que d'établir un catalogue minutieux de tous les souvenirs polonais en France, en dressant un inventaire détaillé des empreintes dont tant de savants, d'artistes et de militaires polonais ont marqué durablement le sol de leur seconde patrie. Plus d'un parmi ces émigrés s'affirma en effet un personnage d'élite, plus d'un a réussi à jouer un rôle non négligeable dans la vie politique, économique ou culturelle de son pays d'adoption.

Plusieurs essais ont déjà été faits en vue de réunir le plus grand nombre possible de matériaux et de renseignements dans ce vaste domaine. Le *Rocznik* (Annuaire) de la Société Littéraire et Artistique Polonaise de Paris pour l'année 1911-1912 — le seul qui ait d'ailleurs paru — apporta à ce propos une étude très instructive : *Pamiętki i groby polskie w Paryżu* (p. 165-268), due à l'érudition de l'ingénieur-architecte Jan Lipkowski ; c'est sur cet article que Ferdinand Hoesick (1867-1941) a fondé, dans son livre : *Paryż* (Warszawa 1923), les chapitres qui s'occupent de l'histoire du « Paris polonais ».

Les études, entreprises jusqu'à ce jour, concernent dans leur écrasante majorité Paris et ses environs immédiats, p. ex. Montmorency, lieu vénéré par tous les Polonais pour son cimetière, véritable *Campo Santo* de l'exil polonais. Il s'y trouve une centaine de tombes où, depuis plusieurs générations, reposent d'éminents patriotes, tels que le général Kniaziewicz, vétéran de la Grande Armée ; l'ami de Kościuszko, Niemcewicz ; le poète et peintre Cyprian Norwid (1821-1883) ; la famille Mickiewicz dont le chef, Adam, y resta inhumé jusqu'au mois de juin 1890.

Cependant, les origines et l'histoire même de ces nombreux monuments et souvenirs méritent, dans plus d'un cas, un réexamen sérieux, qui nécessiterait évidemment des recherches aussi systématiques que prolongées dans les archives, bibliothèques et musées de France et de Pologne. Rien que dans Paris — et même si, de la liste des souvenirs polonais, on exclut certains éléments plutôt sujets à caution (1) —, l'on pourrait trouver encore plus d'un détail digne d'être consigné.

(1) Par exemple, on croit bon de faire figurer dans cette liste la magnifique horloge du Palais de Justice (appelée souvent « horloge de Henri III ») ; pourtant, en dépit des emblèmes héraldiques du royaume de Pologne et de Lithuanie, elle n'a aucun rapport direct avec le passage éphémère de Henri d'Anjou sur le trône des Jagellons. Sur l'histoire

Que dire alors des autres provinces de France, si imparfaitement étudiées à cet égard, à l'exception peut-être des deux villes lorraines, Nancy et Lunéville, liées au souvenir du règne de Stanislas Leszczyński ? Notons en passant que le projet de faire de Nancy un centre culturel, susceptible de servir au rapprochement des deux nations, n'a pu être réalisé que durant peu d'années après la première guerre mondiale, bien que les plans de cette collaboration entre deux pays amis se soient révélés parfaitement réalisables. On consultera à ce propos l'article du regretté professeur Fortunat Strowski : *Nancy — centre universitaire franco-polonais* (*La Pologne*, 1920, I 345-352).

Le plus souvent, la découverte de l'intérêt polono-français de telle localité ou de tel souvenir dépend d'un hasard favorable : un spécialiste vient d'évoquer dans son ouvrage un problème ou un fait touchant ces questions ; un comité local trouve opportun de célébrer un anniversaire, de restaurer un monument historique oublié ou — tel, place de l'Alma, le Mickiewicz de Bourdelle — d'en élever un nouveau, ou, enfin, d'apposer sur l'édifice désigné une plaque commémorative. Citons tout de suite quelques exemples.

Le premier monument écrit de l'histoire de Pologne, la *Chronique* dite de Gallus Anonymus (rédigée en latin au début du XII^e siècle) met en lumière le prestige de l'abbaye de Saint-Gilles, située près de Nîmes, dont le rayonnement atteignait dès cette époque la Pologne, et décrit le pèlerinage entrepris par les hauts dignitaires polonais depuis les bords de la Vistule jusqu'au fameux sanctuaire (2). C'est l'historien et archéologue polonais, Alexandre Przeździecki (1814-1871) qui réussit à intéresser de nouveau le public des deux pays en évoquant ce lointain passé historique. Ayant soumis, au mois d'août 1851, la vieille basilique et sa célèbre crypte à un examen sérieux, il entreprit des recherches dans les Archives départementales du Gard qui furent couronnées par des résultats assez importants en ce qui concerne les rapports polono-provençaux au moyen-âge. Przeździecki pensa que sa mission scientifique ne pouvait se solder par un simple compte rendu devant une société savante et il confia au célèbre orfèvre de Paris, Froment-Meurice, le soin de ciseler un calice en or qui, revêtu d'inscriptions latines relatant les plus anciens contacts de la Pologne avec la Provence, fut offert, avec un extrait de la *Chronique* de Gallus, à l'église de Saint-Gilles (cf. à ce sujet l'étude d'A. Stekert, publiée par le *Bulletin Polonais* du 15 mai 1895, p. 106-112). On se rappelle que les recherches sur les rapports existant entre la *Chronique* de Gallus et l'abbaye languedocienne ne laissent point d'être poursuivies de nos jours (cf. notre *Bulletin*, n° 4, décembre 1949, p. 37-41).

C'est le 18 mai 1924 que se déroulait à Fontainebleau et à Montigny-sur-Loing une cérémonie à l'occasion de l'inauguration de la *Chapelle de Kościuszko*, restaurée grâce à la générosité d'un groupe de mécènes

de ce fameux cadran, cf. dernièrement : A. Bossuat, *Documents inédits sur l'horloge du Palais* (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 56, 1929, p. 91 et suiv.) ; Pierre Champion, *Paris au temps de Henri III* (1942, p. 212-214).

(2) Cf. l'édition critique de la *Chronique*, publiée par M. le professeur Karol Maleczyński (Cracovie, 1952, p. 56-59).

français et polonais : on en trouve la description détaillée dans *La Pologne* (n° du 1^{er} juin 1924, p. 279-283). Cette journée solennelle suscita dans la presse une quantité d'essais et d'articles plus ou moins longs où l'on évoque le séjour de dix ans que le héros de l'indépendance polonaise et américaine fit au château de Berville, propriété de ses amis Zeltner, et où l'on expliqua l'origine des noms de lieux-dits avoisinants, tels que la *Polonia-sur-Loing*, la *Montagne de Kościuszko*, la *Grotte de Kościuszko*, tous situés à l'orée de la forêt de Fontainebleau.

Deux ans plus tard, au mois de février 1926, la pose d'une plaque commémorative sur la tourelle du Palais Ducal de Nevers (aujourd'hui Palais de Justice), célébrait le souvenir de deux nobles Nivernaises que le destin fit asseoir au cours du XVII^e siècle sur le trône royal de Pologne : Marie-Louise de Gonzague, épouse successive de deux rois de Pologne, Ladislas IV, puis Jean-Casimir, et Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, épouse de Jean III Sobieski. Cette solennité (on en trouve le compte rendu dans *La Pologne* du 15 février 1926, p. 117-130) et la parution dans la presse polonaise et française de toute une série d'articles ont grandement contribué à attirer l'intérêt du public polonais sur le Nivernais et la ville de Nevers, berceau de deux reines de Pologne dont le sort a été d'ailleurs analysé dans une série de monographies accessibles au lecteur européen. (3)

Le personnage du poète Stefan Garczyński (1805-1833), que Mickiewicz aima et soigna comme un frère, son séjour et sa mort prématurée en Provence furent rappelés au public lettré de France par la restauration — exécutée en 1934 sur l'initiative du consul général de Pologne à Marseille — du tombeau de l'écrivain, caché dans la verdure du beau cimetière d'Avignon. C'est à Aix, dans ce même paysage de Provence que l'on a entrepris — sur l'initiative de M. Paul Cazin, professeur de langue et de littérature polonaises à l'Université de cette ville, et aux frais de l'ambassade de la République de Pologne à Paris — de remettre à neuf, au mois de novembre 1953, le tombeau d'un autre poète romantique émigré, Konstanty Gaszyński (1809-1866) ; cette cérémonie commémorative fit l'objet de nombreux articles et comptes rendus de presse, donnant l'occasion d'évoquer (comme le fit avec compétence M. Paul Cazin dans *Le Monde* du 13 novembre 1953) les activités culturelles de cet écrivain en France.

Au gré de ces quelques exemples, nous pensons avoir montré comment ce n'est souvent qu'à un heureux hasard, appuyé par l'initiative de quelques hommes de bonne volonté, que nous devons la remise en valeur

(3) Nous nous bornerons ici de mentionner deux ouvrages concernant Marie-Louise de Gonzague. En 1943, la maison Brentano's de New-York publiait, sous le titre *The Soul of a Queen*, le livre de Madame Tryphosa Bates-Batcheller, consacré à la biographie de cette reine de Pologne et illustré de gravures, représentant entre autres les monuments historiques de Nevers. Le contenu de l'ouvrage de Mme Saint-René Taillandier sur *La Tragédie de Port-Royal* (Plon, 1950) est suffisamment défini par son sous-titre : *La Mère Angélique et la Reine de Pologne*. L'auteur a su y développer les thèmes liés au personnage de la reine Marie de Gonzague que Sainte-Beuve n'avait fait qu'effleurer dans son *Port-Royal* (cf., dans la Bibliothèque de la Pléiade, l'édition de 1954, II 170 et ss.).

de précieux souvenirs polonais en France qui, le temps aidant, avaient fini par sombrer dans un oubli complet. Hâtons-nous pourtant d'indiquer qu'il ne faudrait surtout point se contenter de ces modestes données : dans ce domaine, un travail systématique, et sans doute collectif s'impose. Il aurait pour objet d'établir un inventaire — aussi complet que possible et pourvu de notes explicatives — où trouveront enfin leur place tant de souvenirs qui ont survécu et attestent le passage de plusieurs générations d'émigrés polonais dans toutes les villes et sur toutes les routes de France et de Navarre.

Rappelons que, parmi la quantité de mémoires publiés jadis, naguère et aujourd'hui par les émigrés polonais de 1830 et de 1863 ainsi que par leurs descendants, plus d'un volume saura sans nul doute apporter aux chercheurs une aide appréciable. Parmi tant d'autres, citons ici *Ma tante Vincentine* (Perrin, 1913) de Teodor de Wyzewa ou les ouvrages autobiographiques d'Albert Cim (Cimochowski), ou encore les *Notatki autobiograficzne* de Jan Nepomucen Janowski (1803-1888), l'un des personnages représentatifs parmi les émigrés de l'époque, dont l'ouvrage manuscrit vient de paraître, en 1950, par les soins de l'Institut National Ossoliński à Wrocław.

Est-il besoin d'ajouter que parmi les Polonais établis en France, nombreux furent ceux qui, sensibles aux prestiges de la ville ou de la région où le sort les avait jetés, se sont efforcés — souvent non sans succès — d'en dire la beauté dans l'une ou l'autre langue ? L'on continue toujours de citer les descriptions des monuments et œuvres d'art d'Aix-en-Provence dues à la plume de K. Gaszyński, écrivain cité plus haut. Quant aux montagnes et aux paysages de l'Auvergne, on se rappelle peut-être qu'ils se trouvent évoqués soit dans les manuels de tourisme, soit dans les mémoires d'un vétéran de la guerre de 1870, J.B. Bielawski (cf. notre *Bulletin* n° 11, 1953, p. 106-107).

Citons à ce propos encore un dernier exemple.

Fils d'un émigré de 1831, Charles Auguste Czernicki, médecin-inspecteur, sut conquérir dans l'armée française le grade de général de brigade. Né en 1845 au Cannet, près de Cannes, décédé en 1917 et inhumé dans le caveau de famille au cimetière du Cannet, cet officier supérieur qui sut manier la plume avec aisance nous a laissé de nombreux essais de propagande médicale où il vante les avantages naturels du Cannet comme station climatérique hivernale. Ses articles de spécialiste ayant trait à la médecine, ainsi que ceux qui célèbrent les beautés du paysage méditerranéen et les monuments de sa ville natale, furent à l'époque répandus et fort appréciés. Après la mort du docteur Czernicki, ses amis, voulant honorer sa mémoire, recueillirent ses meilleurs articles en un volume intitulé *Le Cannet*. Cet opuscule ne figure ni au catalogue de la Bibliothèque Nationale, ni dans *La Pologne en France*, bibliographie de J. Lorentowicz ; il mérite pourtant d'être sauvé de l'oubli, et l'on peut en trouver encore des exemplaires chez les libraires de Cannes et du Cannet. Nous en avons déjà évoqué les chapitres qui ont trait à des questions médicales d'une part, et de l'autre aux paysages de cette région de la Côte d'Azur ; mais l'amateur a de plus l'agréable surprise d'y pouvoir lire d'abord une émouvante nécrologie dédiée à la mémoire

de Frédéric Mistral, ensuite le compte rendu détaillé d'un long entretien que, médecin militaire, Czernicki eut le soir du 19 août 1870 sur le champ de bataille de Rezonville avec le chancelier Bismarck. On y trouve enfin la description des derniers instants et de la mort, survenue le 3 janvier 1858, dans la villa Sardou au Cannet, de la grande comédienne Rachel, soignée en principe par le docteur Bergonnier ; ce praticien parisien, qui entreprit à plusieurs reprises le voyage de la Côte d'Azur, fit visiter dans l'intervalle sa prestigieuse malade par le médecin du Cannet qui n'était autre que le propre père de l'auteur, le docteur Jérôme Czernicki (1811-1890). (4)

I.

RUES DE PARIS A NOM POLONAIS

Nombreuses sont les localités de France qui ont appelé une de leurs voies publiques *rue de Pologne*. Parfois la *rue de Pologne* n'est — comme à Marseille — qu'une ruelle insignifiante confinée dans un quartier éloigné, parfois au contraire — comme à Saint-Germain-en-Layé — une belle artère qui traverse le centre de la ville.

Nous trouvons à Paris le boulevard Poniatoŭski (1) qui, occupant une section de l'ancienne rue Militaire et s'étendant jusqu'au bois de Vincennes, fait partie de la ceinture des boulevards extérieurs, baptisés du nom des maréchaux du Premier Empire : Soult, Masséna, Lannes, Ney, Berthier, etc. Le prince Joseph Poniatoŭski, qui, en pleine bataille de Leipzig, trouva la mort dans les eaux de l'Elster, demeure — plus encore que le poète Mickiewicz — l'un des rares Polonais dont nul Français n'ignore le nom. L'imagerie d'Epinal et les chansons de Béranger ont fixé pour des générations entières le sort pathétique de ce chef polonais tombé en protégeant l'arrière-garde de la Grande-Armée, sort propre à émouvoir l'imagination des adultes, et surtout celle des enfants. Dans le premier volume de ses mémoires, *Jadis*

(4) On trouvera la nécrologie de Jérôme Czernicki dans le *Bulletin Polonais* du 1^{er} septembre 1890. Remarquons que la présence de ce médecin polonais au chevet de Rachel est passée sous silence par les chroniqueurs de la dernière maladie de la comédienne, tels que le docteur Tampier (*Dernières heures de Rachel*, 1858), Hector Fleischmann (*Rachel intime*, 1910) et M. Jules Bertaut (cf. *Le Monde* du 13 novembre 1953 et *Côte d'Azur*, Hachette, 1953, p. 135-140).

(1) Une publication officielle de la Ville de Paris, *Nomenclature des voies publiques et privées* (V^e édition, 1911) enregistre les arrêtés préfectoraux que voici, relatifs aux rues et aux places dont les noms désignent des personnages, des villes ou des fleuves polonais :

Boulevard Poniatoŭski	— créé le 2 mars 1864
Rue Copernic	— créée le 24 août 1864
Rue Radzivill	— » le 26 février 1867
Rue de la Vistule	— » le 1 ^{er} février 1877
Rue de Dantzig	— » le 1 ^{er} février 1877
Passage de Dantzig	— créé le 10 décembre 1878
Place Chopin	— créée le 10 juin 1897
Rue Chernoviz	— » le 6 août 1908

(Flammariou, 1948, p. 23), M. Edouard Herriot a évoqué naguère un tableau de ce genre.

Anciennement rue Neuve-des-Bons-Enfants, l'actuelle r u e R a d z i w i l l se trouve en plein 1^{er} arrondissement. Voisinant avec la place des Victoires, elle doit son nom au P a s s a g e R a d z i w i l l qui, de son côté, tire le sien de l'hôtel, détruit depuis, du prince Charles Radziwill (1734-1790). Ce personnage turbulent, fameux par ses fantaisies invraisemblables et par sa prodigalité légendaire, a été évoqué dans maints ouvrages publiés en français. Citons surtout : *Mémoires de la C-sse Potocka*, publiés par Casimir Stryiński (1911, p. 85) ; Lucien Parey, *Histoire d'une grande dame au XVIII^e siècle : la princesse Hélène de Ligne, née Massalska* (Paris, 1889, p. 3 et ss.) ; les passages concernant la Confédération de Radom et celle de Bar dans l'*Histoire de l'anarchie de Pologne* de Rulhière ; les *Récits d'un vieux gentilhomme polonais* de Henryk Rzewuski (traduction de Władysław Mickiewicz, Paris 1866 ; cf. le chap. IV, p. 39 et ss. : *Le prince Radziwill « Monsieur l'Ami — Panie Kochanku »*).

Quant au P a s s a g e R a d z i w i l l, attenant à la rue de Valois, l'origine de son nom a été expliquée d'une façon fort pittoresque par Alexander Herzen dans un article, bien oublié semble-t-il, que le révolutionnaire russe publia à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris dans un ouvrage collectif intitulé : *Paris-guide, par les principaux écrivains et artistes de France* (Paris-Bruxelles-Leipzig, 1867, II 1100-1101). Il y est question, entre autres, de l'amitié qui liait le seigneur polonais au duc d'Orléans, résidant à l'époque au Palais-Royal tout proche, et du geste de Radziwill qui, ayant un beau matin fait venir son intendant, lui ordonna d'acheter immédiatement toutes les maisons du voisinage de façon à pratiquer un passage entre son hôtel et la résidence du duc. Nous mentionnons cet article d'autant plus volontiers qu'il ne figure point dans la bibliographie des textes, publiés directement en français par l'écrivain russe que, dans la monographie consacrée à Herzen (Bossard, 1928, p. 426 et suiv.), nous propose le regretté professeur Raoul Labry.

Frédéric Chopin a donné en 1897 son nom à une place du quartier de la Muette (XVI^e arr.). Dans le même quartier, la nomenclature de la rue C o p e r n i c (ancienne rue des Bassins) remonte à 1864, de même que celle d'un certain nombre de rues avoisinantes, dédiées à la mémoire d'astronomes tels que Galilée et Képler. Anciennement rue du Marché-aux-Pores, la rue de la V i s t u l e (XIII^e arr.) traverse l'avenue d'Italie, tandis que la rue de D a n t z i g (anciennement chemin du Moulin) et le p a s s a g e du même nom, se trouvent dans le quartier de la Convention (XV^e arr.).

C'est le 5 mai 1928 que l'on créa la place de V a r s o v i e, sur le terrain en contrebas, situé entre le palais du Trocadéro (aujourd'hui palais de Chaillot) et le pont d'Iéna : ce baptême donna l'occasion d'une cérémonie officielle dont on trouve le compte rendu dans la revue *La Pologne* du 15 mai suivant (p. 315-320).

C'est à titre de curiosité que nous mentionnerons ici l'avenue de P o l o g n e, créée entre les deux guerres : située près de la Porte

Dauphine, cette « avenue » qui ne mesure pas plus d'une centaine de pas (exactement — 104 mètres) mérite à peine le nom d'allée ; sans aucune construction des deux côtés, elle relie le boulevard Lannes à l'avenue du maréchal Fayolle.

Immortalisé par le monument de la place de l'Alma, Adam Mickiewicz ne possède ni rue, ni place dans la capitale. En 1893, le Conseil Municipal de la Ville de Paris avait, il est vrai, voté un hommage de ce genre, créant une rue Mickiewicz qui reliait le boulevard Raspail au boulevard Montparnasse. Cependant, à peine quatre ans plus tard, le 10 juin 1897, on crut devoir changer le nom de cette modeste voie qui devint dès lors la rue du peintre Léopold-Robert. En 1955, l'on se prépare en Pologne et à l'étranger à célébrer le centenaire de la mort du barde national polonais : les solennités, dont Paris entre autres sera sans aucun doute le théâtre, inspireront-elles les édiles de la capitale à dédier une place ou une rue au « pèlerin de l'Europe » ?

Signalons, pour finir, dans le XVI^e arrondissement, la rue Chernoviz. Elle doit son nom au docteur Pierre-Louis-Napoléon Czerniewicz, médecin d'origine polonaise qui possédait à Passy de vastes terrains. Ayant passé, en 1837, sa thèse de doctorat à la Faculté de Montpellier, il alla s'établir au Brésil et y joua un rôle assez important sous le règne de l'empereur Pedro II. (cf. Mario de Lima-Barbosa, *Les Français dans l'histoire du Brésil*, Rio-de-Janeiro et Paris, 1923, p. 428). Ajoutons que la Bibliothèque Nationale de Paris possède les deux principaux ouvrages de Czerniewicz (Chernoviz), rédigés en portugais et traduits ensuite en espagnol : a) *Diccionario de medicina popular* (1862, VI^e édit. en 1890) ; b) *Formulario ou Guia medica* (1860, XII^e édit. en 1886).

II

LA « PETITE POLOGNE » — UN QUARTIER DE L'ANCIEN PARIS

L'un des quartiers du centre de la capitale française porta jadis, et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le nom exotique de Petite-Pologne, que l'on peut retrouver dans plusieurs romans de l'époque, et notamment chez Balzac. L'on se rappelle les dernières pages de *La Cousine Bette* (l'histoire se passe au mois de juin 1844) où il est question de ce « quartier sinistre, nommé autrefois la Petite-Pologne et que circonscrivent la rue du Rocher, la rue de la Pépinière et la rue de Miromesnil », où demeurent « des industriels sans industries, de dangereux ferrailleurs, des indigents livrés à des métiers périlleux », quartier où « la police ne met le pied que quand la justice l'ordonne ».

Dans les nombreuses sources, que nous avons pu consulter à ce propos, on trouve divers renseignements plutôt contradictoires — touchant la date, l'origine probable de cette appellation et, enfin, les limites du quartier ainsi désigné ; ces sources s'accordent toutefois pour constater que ce fut à n'en pas douter le quartier d'élection d'une pègre sordide. Dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* (t. 35, 1899, p. 502), Philibert Audebrand le mentionne comme « un mystérieux

et sombre labyrinthe de taudis, de bouges sans nom, servant de refuge à d'horribles femmes et aux pires repris de justice... » et, dans la même revue (t. 36, 1900, p. 965), Alexandre de Bar l'appelle « dernier vestige de la cour des miracles, le refuge de toutes les hontes et de tous les vices ». L. Dubéeh et P. d'Espezel (*Histoire de Paris*, 1931) stigmatisent « le cloaque de la Petite-Pologne » (t. II, 100) et souligne ses « horreurs » (*ib.*, 145). Dans *Alphonse Daudet — peintre de la vie de son temps* (1946, p. 150), Y.-E. Clogenson rappelle « la Petite Pologne [...] avec ses taudis sordides et leur faune inquiétante d'étrangers, de repris de justice, de filles » ; Jean Valmy-Baysse, dans *La Curieuse Aventure des boulevards extérieurs* (1950, p. 31) : « la Petite Pologne [...] avec ses sordides tavernes et ses ignobles mesures qui faisaient scandale... » ; J. Lucas-Dubreton, dans *Louis-Philippe et la machine infernale* (1951, p. 97) : « ...une série d'enclos immondes... : l'un est resté fameux sous le nom de Petite-Pologne » ; enfin, Charles Samaran, dans *Balzac — le Livre du Centenaire* (Flammarion, 1952, p. 146) : « les affreux repaires de la Petite Pologne, chers à Eugène Sue... ».

Il est fort malaisé auourd'hui de désigner exactement les frontières de ce triste quartier de l'ancien Paris. Voici comment les définit *Le Musée des familles* (t. 28, 1860 ; cf. *L'Intermédiaire des chercheurs* 1899, p. 969) : « ...entre le boulevard de Courcelles, la rue du Rocher, la rue de la Bienfaisance, la rue de Lisbonne et l'église des Augustins ». P. Audebrand, déjà cité plus haut, se contente d'évoquer « les alentours du parc Monceau », tandis que, dans la préface à son édition d'*Adolphe* de Constant (Droz, 1946, p. XXVII), le professeur Fernand Baldensperger nous indique « un quartier hasardeux des Ternes [...] vers les Mathurins, aux alentours de la rue Matignon ». On peut dire sans risquer de se tromper que le nom en question désignait en gros le quartier situé entre le parc Monceau et l'actuelle Gare Saint-Lazare.

En revanche, nous manquons jusqu'ici de documents valables permettant de fixer la date où le nom de Petite Pologne apparaît de façon certaine. Les réponses à cette question sont des plus contradictoires. On cite aussi bien la fin du XVI^e que le début du XVIII^e siècle, et les interprétations de l'origine du nom varient précisément selon que l'on adopte l'une ou l'autre date.

Les partisans de la première date croient pouvoir rattacher l'appellation qui nous intéresse à la personne du roi Henri III de Valois. C'est notamment l'opinion formulée dans *L'Intermédiaire des chercheurs* (15 décembre 1899) par M. Alfred Sage, et reprise dans sa magistrale *Evocation du vieux Paris* (1953, II, 569) par M. Jacques Hillairet : « Ce nom venait de l'enseigne d'un cabaret *Au roi de Pologne*, allusion au duc d'Anjou, roi de Pologne, le futur Henri III, qui avait dû avoir une maison à l'emplacement de notre Cour de Rome (devant la gare Saint-Lazare) ».

L'on n'a pas manqué de faire d'autres suppositions, toutes aussi hasardeuses, et parfois franchement forgées de toutes pièces. Ph. Audebrand (*loc. cit.*), ayant rappelé le dicton : *saoul comme un Polonais*, suppose qu'on baptisa ainsi « le quartier qui était le chef-lieu de basse et crapuleuse ivrognerie ». Quant à G. Servandy, il a risqué dans *L'In-*

termédiaire des chercheurs (1900, p. 113), une conjecture encore moins vraisemblable : « On voulait peut-être dire par Petite-Pologne une région éloignée, peu fréquentée, pauvre et triste, comme on dirait aujourd'hui une Petite-Sibérie pour une région froide et triste ». Enfin, dans le *Bulletin Polonais* de Paris (fascicule du 1^{er} juin 1891, p. 84) on est allé jusqu'à lier l'origine de ce nom de quartier avec l'entrée solennelle en 1573 des ambassadeurs polonais à Paris.

*
**

Il est remarquable que personne n'ait essayé d'expliquer l'appellation de Petite-Pologne à Paris par le fait que ce quartier aurait été habité par de nombreux groupements d'émigrés venus de Pologne. La plus simple en apparence, cette explication s'affirme en effet inadmissible étant donné que, comme tout semble l'indiquer, le nom en question est déjà dûment attesté bien avant les partages de la Pologne et la Révolution française.

En revanche, c'est uniquement de cette manière qu'il nous faut interpréter l'origine des Petite-Pologne qui, après 1831, apparaissent dans diverses localités de la France du sud-ouest, et notamment dans les Landes. Voici les renseignements recueillis à ce propos par A. Noiński dans le *Bulletin Polonais* du 15 novembre 1909 (p. 317-318) : « Après 1831, les Polonais se groupèrent dans un même quartier pour vivre ensemble plus commodément et surtout plus économiquement avec les faibles subsides que le gouvernement leur allouait [...]. Aux quartiers qu'ils avaient choisis on avait donné le nom de Pologne ou de Petite-Pologne [...] Peu à peu, les réfugiés polonais se dispersèrent [...] mais à Mont-de-Marsan, à Aire-sur-Adour, comme à Roquefort, comme ailleurs, dans d'autres villes du département des Landes et même des départements voisins, on continue d'appeler Pologne ou Petite-Pologne certains quartiers ».

Analogiquement, nous rappellerons que, dans son roman *Soutien de famille* (1898), Alphonse Daudet appelle Petite-Russie le quartier de la métropole habité volontiers par les Russes. Citons enfin un passage caractéristique de *The Newcomes* (II 19) de Thackeray, où le romancier anglais constate : « We have a Little England at Paris, a Little England at Munich, Dresden, everywhere [...] Thither as elsewhere, we carry our insular habits with us... ».

*
**

Certains indices semblent démontrer que le nom de Petite-Pologne, prenant peu à peu une acception péjorative, servit au XIX^e siècle à désigner des individus dotés d'un passé louche, des aventuriers, des chevaliers d'industrie et même des nouveaux riches.

Dans la monographie que Lucien Daudet a consacrée à la personne de son père (Gallimard 1941), on peut lire entre autres (p. 132) : « l'impératrice Eugénie [...] ne craignait pas, avec un rire un peu amer, de rappeler le nom qu'on donnait à certains milieux brillants mais malheureusement douteux de l'Empire : la grande Bohême et la petite

Pologne », et, plus loin : « la Petite-Pologne — un quartier de Paris grouillant et pouilleux, sis, je crois, d'un côté de la plaine Monceau ».

Dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, édités à titre posthume (Hachette 1949, I 187), Maxime Du Camp nous rapporte la phrase qu'employa le prince Napoléon pour qualifier en 1856 le mariage d'un aristocrate polonais avec la fille de Madame Le Hon, connue dans les salons du Second Empire comme « l'ambassadrice aux cheveux d'or » : « Oui ! c'est la petite Pologne qui a épousé la grande Bohème » (1).

*
**

Sur les terrains de la Petite-Pologne, il y avait d'anciennes indications toponomastiques qui nous démontrent l'existence de lieux-dits nettement désignés par la formule « *de la Pologne* ». Dans une lettre amicale, datée du 7 juin 1953, le professeur Fernand Baldensperger, après avoir évoqué *Adolphe* de B. Constant à propos du remplacement de la nationalité de l'héroïne (en réalité Irlandaise) par la nationalité polonaise (cf. le présent *Bulletin*, n° 11, mai 1953, p. 89), a bien voulu me donner en plus une série de renseignements fort précieux : « Après 1730, dit-il, les plans de Paris multiplient des dénominations que le tracé du Faubourg Saint-Honoré n'éliminera que peu à peu, telles que la *rue de la Pologne* ou le *Bac de la Pologne* ». Par ailleurs, l'ouvrage précité de M. J. Hillairet (II 569-571) enregistre également, dans les limites de la Petite-Pologne, deux autres appellations anciennes : le *moulin de la Pologne* (sur le terrain de l'actuelle place de l'Europe), et, sur l'emplacement de l'actuel Cercle Militaire, place St. Augustin, la *caserne de Pologne*.

Suivant le plan gigantesque de reconstruction de Paris conçu par le préfet Haussmann, on acheva au mois de mai 1859 de démolir la Petite-Pologne pour y entreprendre aussitôt l'édification d'un des plus luxueux quartiers de la capitale (cf. *L'Intermédiaire des chercheurs* du 7 juin 1900, p. 965).

Dans le *Musée des familles* (année 1860, p. 80), le peintre et graveur de paysages Alexandre de Bar (1821-1883) publiait un dessin représentant « les restes de la Petite-Pologne » avant sa disparition définitive. Cette curieuse gravure ornait naguère les vitrines de l'Exposition organisée, en 1950, à la Bibliothèque Nationale de Paris pour commémorer le centenaire de la mort de Balzac (cf. le *Catalogue* de l'Exposition, p. 170).

(1) Cf. sur ce mariage : Robert Christophe, *Le Duc de Morny* (Hachette, 1951, p. 52-53) et Carlo Bronne, *La Comtesse Le Hon* (Bruxelles 1952, p. 182-183).

III

LE SALON LITTÉRAIRE DU « CREDIT POLONAIS »

1

A l'occasion de son cent-cinquantième anniversaire, la Chambre de Commerce de Paris a inauguré, au mois de juin 1953, une imposante Exposition qui a illustré d'une manière aussi captivante qu'instructive l'histoire des corporations d'artisans et de marchands, des banques et enfin des moyens de transport en France depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Comme cadre de l'Exposition, on a choisi l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Paris, sis au 27 de l'avenue de Friedland, qui s'appelait jusqu'en 1923 (1) « hôtel Potocki », du nom de son propriétaire, riche seigneur polonais.

Plus d'un visiteur polonais de l'Exposition, en franchissant, pour la première fois peut-être, le seuil d'un édifice fastueux sans doute, mais ne témoignant guère du bon goût de ses architectes (2), ne laissait pas de contempler avec curiosité l'intérieur de ce palais, édifié par un de ses compatriotes millionnaires qui le destinait d'ailleurs — disait-on au temps de la première Guerre Mondiale — à devenir le siège de l'ambassade de la Pologne ressuscitée. D'autre part, les visiteurs français étaient sollicités par le souvenir des brillantes réceptions qui rassemblaient dans les murs du palais de l'avenue Friedland entre 1880 et 1887 de nombreuses personnalités de marque. Il suffira de citer, parmi les écrivains et savants, Guy de Maupassant, Paul Bourget, Robert de Montesquiou, Gustave Schlumberger ; parmi les peintres, Forain, J.-E. Blanche et Bonnat, et, enfin, Gabriel Fauré, Paderewski et Reynaldo Hahn parmi les musiciens de l'époque.

(1) C'est, en effet, à cette date que l'édifice passa en possession de la Chambre de Commerce de Paris qui, de l'Hôtel des Commissaires-priseurs, 2, place de la Bourse, y fit transférer ses bureaux. La bibliothèque de Nicolas Potocki vint en même temps enrichir celle de la Chambre de Commerce ; voici ce qu'on peut lire à ce propos dans la plaquette que la Chambre fit publier en 1930, pour célébrer le centenaire de sa bibliothèque (cf. p. 23) : « Le fonds Potocki se composait principalement d'ouvrages anciens, d'encyclopédies scientifiques, d'ouvrages d'art et de voyage, le tout représentant un total de 387 ouvrages formant 1.452 volumes ».

(2) Voici ce qu'en dit M. Robert Burnand dans *Paris 1900* (Hachette 1951, p. 99) : « L'avenue Friedland [...] — hautaines demeures fermées au vulgaire ; la plus fastueuse est celle du prince Potocki, lequel *touche du front à tous les rois* ; sa magnificence ne se retrouve plus qu'aux façades des grandes banques. Le *Crédit Polonais*, comme on l'appelait, est devenu notre Chambre de Commerce. Il semble peu croyable que semblables énormités aient été conçues à usage d'habitation ».

On pourra se reporter aussi aux remarques du prince André Ponia-towski, *D'un siècle à l'autre* (Presses de la Cité, 1948, p. 146).

A cette époque le palais Potocki abritait, en effet, un salon littéraire connu sous le nom de « Salon du Crédit Polonais » ou celui, plus pittoresque, de « Salon des Macchabées » (3).

Le comte Potocki se tenait plutôt en dehors du « Salon des Macchabées ». C'était sa femme, la célèbre comtesse Emmanuela, qui, l'ayant créé, y régnait sans partage. Née en 1851, fille d'un prince Pignatelli, ministre de Naples à Saint-Pétersbourg, elle épousa, un peu avant la guerre franco-allemande de 1870, l'aristocrate millionnaire, Nicolas Potocki. Ayant divorcé en 1887, elle quitta le palais de l'avenue de Friedland pour établir ses quartiers à Auteuil où, avec moins de splendeur et de faste qu'à l'Etoile, mais de longues années durant elle continua de tenir son salon littéraire et de recevoir le cercle de ses fidèles. Petit à petit, le nombre des invités allait diminuant, Emmanuela en vieillissant sombrait dans de bizarres extravagances, faisant de sa demeure d'Auteuil un véritable asile pour les chiens et les chats abandonnés. Elle mourut à l'âge de quatre-vingts ans dans des circonstances qu'il faut qualifier de douloureuses : « ...dramatique fin, solitaire, sans serviteur — nous dit dans son ouvrage J.-E. Blanche — : on trouva son cadavre, que des rats rongeaient, avec son dernier lévrier... » (*op. cit.* p. 164).

2

Voici quelques jugements formulés par des écrivains connus à propos de la comtesse Potocka et de son Salon :

Victor du Bled, *La Société française depuis cent ans* (2^e série, 1924, p. 193-194) : « Elle était délicieusement belle ; ses grands yeux de velours non moins que son extrême élégance, excitèrent force jalousies féminines, troublèrent bien des cœurs masculins [...] c'était une excentrique enchanteresse. »

Reynaldo Hahn, *Journal d'un musicien* (2^e édition, 1949, p. 267-268) : « Potocka... Napolitaine et Polonaise... singulière créature... la femme fatale de 1882... »

Marie-Louise Pailleron, *Le Paradis perdu : souvenirs d'enfance* (A. Michel, 1947, p. 112-113) : « De la comtesse Potocka, j'ai gardé une vision éblouie... ! [Le philosophe] Elme Caro était alors épris de la comtesse, dont Bonnat fit le portrait, et clamait son admiration passionnée à tous les vents. Il racontait que la comtesse, qui possédait un collier de perles célèbres grosses comme des noisettes, se souciait si peu de ses richesses que tout en jouant, elle entortillait souvent ce joyau autour du cou de son petit chien qui se sauvait avec, folâtrant dans la cour et le long des larges escaliers de l'hôtel de l'avenue de Friedland... ».

(3) Voir à propos de cette première dénomination, *La Pêche aux souvenirs* (Flammarion, 1949, p. 160) de Jacques-Emile Blanche : « Nicolas Potocki tenait un office de bienfaisance, hérité de son père, avec chapelain et secrétaires, médecins, garde-malades. D'où le *Crédit Polonais*, surnom du palais de l'avenue Friedland. Dans l'île Saint-Louis, l'hôtel Lambert [...] était la contrepartie (officielle) du *Crédit Polonais*, une sorte d'ambassade, le bureau politique pour la colonie polonaise monarchiste ».

Gustave Schlumberger, l'éminent byzantinologue (1844-1929), dans son ouvrage posthume intitulé *Mes souvenirs* (Plon, 1934), nous a laissé la plus fidèle des descriptions du Salon qu'on surnommait « Salon du Crédit Polonais » (cf. tome I, p. 279-300 et tome II, *passim*); il y évoque le personnage de l'exotique hôtesse de ce salon littéraire, l'« une des reines de Paris à cette époque, fameuse par son esprit original et primesautier, mais tant soit peu brutal ».

André Billy, *Chapelles et sociétés secrètes dans l'histoire* (Corréa, 1951, p. 98) : « Les admirateurs de Potocka constituaient autour d'elle une sorte de *suicide-club* sentimental, « les Macchabées » ; chacun en portait l'insigne gravé : à la vie-à la mort ; les moins fervents, les initiés du premier degré n'étaient que les « demi-Macchabées ». Cependant, non, personne ne s'est tué pour la comtesse Potocka ».

Des allusions de ce genre, on pourrait en reproduire un bien plus grand nombre, tirées des mémoires et souvenirs des contemporains. Il nous suffira pour clore notre liste, de rappeler ce qu'ont noté à propos de la belle aristocrate deux parmi les plus fins psychologues de l'époque, J.E. Blanche et M. Proust.

Peintre, critique d'art et romancier, Jacques-E. Blanche (1861-1942) nous a laissé dans son roman à clef *Aymeris* (édit. originale illustrée, 1922 ; édition définitive, préfacée par André Maurois, 1930) une description non dépourvue de malice du fameux Salon dit « du Crédit Polonais ». Sous les traits de « la princesse Paglioso, née à Séville d'un Polonais, le comte Sabrinszki », il est fort aisé de deviner l'identité de l'héroïne. L'auteur a évoqué encore cette époque, sans la transposer cette fois, dans *La Pêche aux souvenirs* (édit. définitive, Flammarion 1949). « La comtesse Potocka — écrit-il — brille dans tous les grands salons. A l'intelligence, Emmanuela allie une culture rare, un esprit spéculatif [...] elle est une cosmopolite nationaliste dans la capitale de la conversation et ne quitte jamais Paris [...] Dès qu'elle apparaissait dans un endroit public [...] elle produisait un effet de polarisation — comme Eléonora Duse dont elle avait la voix, les gestes sobres, le magnétisme indéfinissable des créatures vouées au pathétique... »

Pour ce qui est de Marcel Proust, tout le monde connaît son article du *Figaro* (n° du 13 mai 1904, reproduit, en 1937, dans le recueil de *Chroniques*, p. 55-61), intitulé *Le Salon de la comtesse Potocka*. Aussi enclin que fût toujours l'auteur de *Pastiches et Mélanges* à prodiguer les éloges les plus hyperboliques et à porter aux nues les personnages dont il avait décidé d'esquisser la silhouette ou d'évoquer le souvenir, Proust, amoureux de la vérité, n'a pas laissé de souligner les traits moins sympathiques de la mentalité de la belle cosmopolite, traits qui nous sont connus d'autre part par les biographes de Guy de Maupassant. Ayant cité d'abord tous les titres au prestige mondain de Madame Potocka : « sa beauté antique, sa majesté romaine, sa grâce florentine, sa politesse française et son esprit parisien », voici comment le brillant chroniqueur du *Figaro* achevait de peindre son portrait : « ...cette femme qui, dévouée quand elle est amie, n'en a pas moins professé toute sa vie le plus complet détachement de toutes les affections humaines, et a montré pour l'humanité un mépris de

philosophe cynique, doutant de l'amitié, affectant la dureté, raillant la philosophie... ».

3

Voici comment, dans *Mes Souvenirs* (I, 282), Gustave Schlumberger, déjà cité, a décrit la mésaventure de Maupassant :

Guy de Maupassant était un des plus populaires parmi cette élite qui se réunissait au *Crédit Polonais*. Je l'ai beaucoup connu, beaucoup aimé ! C'était, sous des dehors parfois cyniques, une nature affectueuse et tendre. La comtesse Potocka, avec ses sarcasmes, le fit souvent souffrir. Un jour, elle le traita comme elle en avait traité tant d'autres. Il était à Eretat, sur son petit bateau. Elle lui envoya cette dépêche : « Venez, j'ai besoin de vous. » Il accourut. Elle éclata de rire en le voyant arriver. Il comprit qu'il avait été joué, salua, sortit et ne revint jamais. La belle comtesse se mordit les lèvres d'autant que Maupassant quitta son salon pour celui de sa rivale, Mme Maria Kann, qui demeura plus ou moins l'Égérie du malheureux homme de lettres, jusqu'à sa mort, aussi affreuse que prématurée.

Dans la plupart des monographies consacrées à l'auteur de *Boulevard-Suif* on peut facilement trouver des passages, plus ou moins longs, faisant allusion au rôle que joua dans la vie de Guy de Maupassant la comtesse Potocka. Il suffira de consulter par exemple : François Tassart (valet de chambre de l'auteur de *Fort comme la mort*), *Souvenirs sur Guy de M.* (1911, p. 161-162) ; Paul Morand, *Vie de Guy de M.* (Flammarion, 1942, p. 123 ss., p. 157 ss.) ; René Dumesnil, *Guy de Maupassant* (Tallandier, 1947, p. 225, 232) ; François Steegmueller *Maupassant* (New York, 1949, p. 194-198) ; A. Artinian et E. Maynial, *Correspondance inédite de Guy de M.* (D. Wapler, 1951, p. 244 et 249). En revanche, on ne trouvera aucune allusion à ce sujet, malgré son titre, dans l'ouvrage de L. Gaudeffroy-Demombynes : *La femme dans l'œuvre de Maupassant* (Mercure de France, 1943).

Dans son édition des *Œuvres* de Maupassant (la Librairie de France), M. René Dumesnil a recueilli un lot de lettres adressées par le grand écrivain à la comtesse Emmanuela : voir le tome XV (1938), p. 307-308, 333, 364-367, 368-369. Ces lettres intéressant une période d'environ cinq ans, qui va du 13 mars 1884 jusqu'au 14 juillet 1889, ne sont guère nombreuses ; il est permis de penser qu'elles ne représentent qu'une partie de la correspondance en question ; l'on peut supposer que l'autre partie, qui — à l'heure actuelle et peut-être à jamais — nous demeure inaccessible, était beaucoup plus copieuse et plus importante, puisqu'elle exprimait les sentiments de deux personnes que liait à cette époque une amitié intime. En somme, dans la correspondance qu'a publiée M. René Dumesnil, il est surtout question d'événements mondains. Ce n'est qu'exceptionnellement que leur auteur fait allusion à des sujets littéraires ; dans sa lettre envoyée de Cannes le 13 mars 1884, l'écrivain constate : « Je viens de relire du Diderot. Quel génie ! et comme il nous domine encore ! » Quant à la fameuse « histoire des poupées », que nous connaissons par la plupart des monographies concernant Maupassant, le romancier y fait également allusion dans la même lettre du 13 mars 1884, et cela non sans une gêne

évidente. Notons enfin que la *Correspondance inédite de Guy de M.* (Wapler 1951), citée plus haut, ne comprend pas les lettres de l'écrivain à la comtesse Emmanuela Potocka (4).

Mariée à un Polonais, nous savons que la comtesse Emmanuela elle-même n'était nullement de sang polonais. Aussi c'est bien à tort que Paul Morand (dans l'ouvrage précité, p. 157) avance qu'elle fut « Italienne par sa mère et Polonaise par son père ». Les sœurs Warschawsky, célèbres par leur beauté et que nous connaissons également par les biographies de l'auteur de *Bel-Ami*, elles aussi n'étaient point polonaises, pas plus d'ailleurs que le Salon littéraire du « Crédit Polonais » malgré les évocations de son titre. C'est dans des circonstances différentes, et sous le coup d'autres influences que le grand romancier réaliste s'est intéressé au problème des émigrés polonais établis en France : il nous suffira de rappeler le personnage du « père Marowski » dans *Pierre et Jean* (on se souvient que ce récit a paru dans deux numéros consécutifs de la *Nouvelle Revue*, en décembre 1887 et en janvier 1888).

4

Il nous reste à consacrer quelques lignes à la phrase célèbre et tant de fois citée de la comtesse Potocka : « Mon Choubersky ! c'est tout ce qui me reste de la Pologne ». De très nombreux auteurs y font allusion : Marcel Proust (voir le feuilleton précité du *Figaro*, recueilli dans *Chroniques*) ; Victor du Bled, *La Société française depuis cent ans* (II, 1924, p. 237-238) ; Boni de Castellane, *Comment j'ai découvert l'Amérique* (1925, p. 271) ; Marie-Louise Pailleron, *Le Paradis perdu* (1947, p. 113) ; Sylvain Bonmariage, *Mémoires fermés* (A. Bonne, 1949, p. 49 : « Mme Potocka avait beaucoup d'esprit et l'on sait que son patriotisme polonais se résumait en le culte d'un poète dit Choubersky »).

A Paris, le poète « Choubersky », poète « à combustion lente », commença à être répandu au cours des années 1880 ; l'inventeur et producteur avait installé son magasin en plein centre de la capitale, avenue de l'Opéra (voir, tout récemment, l'hebdomadaire *Paris-Match*, n° 198 du 3 janvier 1953, dans la rubrique : La Tribune des lecteurs). Plusieurs romanciers de l'époque y font allusion, p. ex. Alphonse Daudet dans *La Petite paroisse* (p. 165) : « ...le père Georges avec son chouberski... ».

L'inventeur et propriétaire du magasin était-il Polonais ? Voici la question que se pose M. Robert Burnand dans *La Vie quotidienne en France de 1870 à 1900* (Hachette 1947, p. 127) :

Je voudrais bien avoir aussi quelques renseignements sur M. Choubersky qui a tenu dans mon enfance et ma jeunesse une place si importante ; était-ce un philanthrope, un inventeur ou un fumiste, au sens professionnel du mot ? était-il seulement polonais ? Ses poètes, en tout cas, ornaient force appartements bourgeois.

(4) Le petit article de M. L. Vendramin (*Une lettre de Maupassant à la comtesse Potocka*), publiée dans *Le Fureteur* (XIII, 1954, p. 189-190) n'apporte rien de nouveau.

Plusieurs Français d'origine polonaise se rappellent encore aussi bien les fameux poètes de Choubersky que la personne de leur créateur. D'après leurs renseignements, l'inventeur Choubersky n'était pas polonais, mais russe ; néanmoins, il ne laissait pas de fréquenter volontiers les milieux des émigrés polonais qui l'entouraient d'un respect bien mérité. Notons d'autre part, que le nom de l'inventeur semble ne pas être éteint en France : dans un assez récent numéro du *Bulletin du bibliophile* (avril-mai 1948), nous avons relevé une étude sur *Paul et Virginie*, signé « V. de Choubersky ».

5

Nous sommes donc en mesure de constater : la fameuse Emmanuela Potocka n'était pas polonaise ; le Salon littéraire du « Crédit Polonais » n'avait avec la Pologne de commun que d'avoir pour siège la maison d'un magnat polonais ; enfin, l'unique « preuve » du « patriotisme » polonais de l'Italienne Potocka se trouve fondée sur une fausse information concernant l'origine soi-disant polonaise du Russe Choubersky, information qui s'explique par la désinence slave *-ski* ou *-sky* de son nom de famille, désinence employée dans la transcription française pour orthographier indifféremment, et en dépit des prescriptions des grammairiens (5), aussi bien les noms russes que les noms polonais.

IV

L'HOTEL DE SAGAN A PARIS

Le dernier en date des titres portés par la duchesse de Dino n'est pas sans rappeler au lecteur polonais le nom de l'hôtel de Sagan, sis au 57 de la rue Saint-Dominique et siège, depuis 1937, de l'Ambassade de Pologne à Paris. (1) Nombreux sont ceux qui, faisant le rapprochement des deux noms, évoquent à ce propos la nièce du prince de Bénévent, d'autant plus que la rue latérale où donne l'autre entrée de l'édifice se trouve précisément baptisée « rue de Talleyrand ». Et pourtant l'hôtel de Sagan aussi bien que la rue de Talleyrand ne sont liés qu'indirectement, par une parenté éloignée, aux personnalités de la duchesse Dorothee et du prince de la diplomatie européenne.

Il existe une *Monographie de l'Hôtel de Sagan* (Paris, imprimerie Julien Frazier, 1909) due à M.J. Sillery ; c'est une plaquette hors commerce, de caractère anecdotique et non exempte de renseignements inexacts. En revanche, M. Jacques Silvestre de Sacy, dans son ouvrage sur l'architecte de l'hôtel de Monaco (ou de Sagan), *Alexandre-Théodore*

(5) Cf. p. ex. *Larousse mensuel* n° 414 (février 1949), p. 222, où l'on voudrait réserver la désinence *-sky* aux noms russes et *-ski* aux noms polonais.

(1) L'hôtel a été cédé à l'Ambassade de Pologne par voie d'échange ; sur le terrain de l'ancien immeuble de l'Ambassade, 12, avenue de Tokio (aujourd'hui avenue de New-York), on a construit le Musée d'Art Moderne.

Brogniart (1739-1813), — édité chez Plon en 1940, avec trois planches qui illustrent l'ancien et l'actuel état de l'édifice — a consacré à la résidence de la rue Saint-Dominique des pages remarquables (p. 27-32), fondées sur des sources authentiques et des documents d'archives correctement interprétés. Enfin, dans son importante *Evocation du vieux Paris* (Editions de Minuit, 1953, II 458-459), M. Jacques Hillairet a retracé avec concision et clarté les principales étapes de l'histoire de cet édifice. (2)

Le terrain où se dresse aujourd'hui l'hôtel était situé au XVII^e siècle à peu près en pleine campagne, et touchait par un de ses côtés au Faubourg Saint-Germain. A cette époque, le domaine, avec un petit bâtiment détruit depuis sans laisser de traces, appartenait au marquis Arnauld de Pomponne (1618-1699), ministre d'Etat sous le règne de Louis XIV, personnage que le caustique Saint-Simon évoque dans ses *Mémoires* avec bienveillance et estime. Vers 1750, la propriété était passée aux mains du duc de Lauzun et de la duchesse de Choiseul qui la cédèrent peu après à Catherine de Brignole, épouse du prince souverain de Monaco, Honoré-Camille Grimaldi. Séparée de son mari de corps et de biens, la princesse chargea l'architecte Brogniart de lui construire un palais digne de ce nom qui, bâti entre 1774 et 1777 (et non pas en 1783, comme l'imprime Rochegude dans son *Guide à travers le vieux Paris*, Hachette, 1905, p. 246, ni, d'ailleurs, en 1784, cf. J. Sillery, *op. cit.*, p. 6) fut appelé communément hôtel de Monaco, bien que le prince Grimaldi continuât à habiter, au 57 de la rue de Varenne, l'hôtel Matignon, devenu un siècle plus tard, de 1888 à 1914, siège de l'ambassade d'Autriche et, à partir de janvier 1935, siège de la Présidence du Conseil des Ministres.

En 1790, la princesse de Monaco émigra en Angleterre où, en 1808, elle épousa en secondes noces Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), et où elle mourut en 1813 (cf. J. Créteineau-Joly, *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, 1866, p. 320 et suiv. ; docteur Cabanès, *Les Condé*, 1933, II 232-235). Conformément à la loi du 25 décembre 1790, les autorités révolutionnaires décrétèrent la confiscation de l'hôtel (loué par la propriétaire, au moment où elle quittait la France, à l'ambassadeur du roi d'Angleterre) comme bien d'émigré et l'affectèrent à l'ambassade de Turquie.

Attribué par l'arrêté des consuls, daté du 9 floréal an VIII, à Sieyès (cf. Paul Bastid, *Sieyès et sa pensée*, Hachette, 1939, p. 257 et 641) qui n'y résida jamais, l'hôtel fut vendu en janvier 1808 par l'auteur de la fameuse brochure sur le Tiers-Etat au maréchal Davout, prince d'Eckmühl. (Cf. Marquise de Blocqueville, *Le Maréchal Davout raconté par les siens et par lui-même*, 1879, II 332-334, où l'on trouvera les lettres concernant l'acquisition du palais que le maréchal envoya au début de janvier 1808 de Skierniewice en France : cf. aussi le comte Vigier,

(2) On ne trouvera que des renseignements insuffisants et quelquefois erronés dans les ouvrages suivants : Ch. Lefeuvre, *Histoire de Paris : rue par rue, maison par maison* (5^e édition, 1875, t. III 433) ; Comte d'Aucourt, *Les anciens hôtels de Paris* (1880, p. 67) ; Marquis de Rochegude, *Guide pratique à travers le vieux Paris* (3^e édition, 1905, p. 224).

Davout, 1898, I 280). Voici ce qu'on peut lire à ce propos dans le *Bulletin* du Ministère de la Police Générale en date du 14 janvier 1808 (cf. A. Aulard, *Paris sous le Premier Empire*, 1893, III 495) :

Mme la maréchale Davoust a terminé avant-hier l'achat de l'hôtel de Monaco, près des Invalides. C'est M. le sénateur Sieyès qui lui vend cette maison pour la somme de 350.000 frs. La légation turque qui y a demeuré longtemps l'a fort dégradée, et l'on estime à plus de 100.000 frs les réparations et embellissements à y faire. Cette propriété fera partie du fief que S.M. a daigné accorder à M. le maréchal Davoust.

Davout mourut à l'hôtel de Monaco le 1^{er} juin 1823 ; en 1826, sa veuve loua le palais au comte Antoine Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris (cf. Ernest Daudet, préface au *Journal* de Rodolphe Apponyi, 1913, t. I, p. II, et Charles Samaran, introduction, p. VIII, à la réédition d'une partie du *Journal* précité : R. Apponyi, *De la Révolution au Coup d'Etat*, Genève, 1948). Durant de longues années, l'hôtel fut un des centres où se réunissait l'élite politique et artistique de la capitale ; des centaines de personnes se retrouvaient dans ses magnifiques salons pour causer et assister aux brillants concerts où les meilleurs musiciens de l'époque venaient jouer leurs compositions (entre autres Chopin, cf. R. Apponyi, *Journal*, II 306, note du 30 décembre 1832). Le palais de l'ambassadeur d'Autriche passait d'ailleurs pour lieu de réunion des ultras, partisans déclarés de l'ancien régime et ennemis de la maison d'Orléans et de la France bourgeoise, issue de la Révolution de Juillet. L'atmosphère de ce milieu a été parfaitement analysée par Jules Bertaut, dans le chapitre : *Un salon ultra : chez les Apponyi* de son ouvrage intitulé *Le Faubourg Saint-Germain sous l'Empire et la Restauration* (Tallandier, 1949, p. 280-299).

En 1840, l'ambassade d'Autriche abandonna sa somptueuse résidence de la rue Saint-Dominique et un nouvel acquéreur en prit possession ; ce fut un banquier hollandais, William Hope, qui l'acheta à la veuve du maréchal Davout pour la somme de 720.000 francs. Les chroniqueurs de l'époque nous présentent Hope comme un nabab fantasque et gaspilleur ; c'est lui notamment qui donna son nom au fameux diamant. Rien que pour les embellissements du palais (il fit construire, entre autres, le grand escalier) et l'agrandissement des jardins, le Hollandais dépensa huit à dix millions de francs-or. Il mourut à moitié ruiné et, en 1855, l'hôtel fut acquis par un grand financier, le baron Achille Seillière, qui le légua en 1873 à sa fille Jeanne, épouse de Boson de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan.

Alors commença une nouvelle période de splendeur pour le palais, depuis connu généralement sous le nom d'« hôtel de Sagan ». Le prince Boson (1832-1903), fils de Napoléon-Louis duc de Valençay (1811-1898) et petit-fils du duc Edmond et de la duchesse de Dino, se fit un nom dans le monde aristocratique de France et d'Europe comme *arbiter elegantiarum* et animateur de réceptions et de bals fastueux. Voici, dans *Cinquante ans de panache* (édit. de Flore, 1951, p. 48 et suiv.), son portrait par André de Fouquières :

Vers 1880, cet ancien officier des Guides du Second Empire était le Parisien le plus recherché, le maître suprême du goût [...]. C'est lui qui organisa les courses d'obstacles à Vincennes et les steeple-chase d'Auteuil. Mlle Seillière lui avait apporté en dot le magnifique hôtel de la rue Saint-Dominique (aujourd'hui ambassade de Pologne) [...]. C'est dans cette demeure que le prince et la princesse de Sagan recevaient fastueusement. Les salons resplendissaient sous les feux de la lumière électrique alors à ses débuts. Aux fêtes qui s'y donnaient, assistèrent le roi de Grèce, les princes d'Orléans, le prince de Galles. C'est en 1885 qu'eut lieu le fameux « bal des bêtes » où chaque invité devait représenter un animal...

Mais ces fêtes somptueuses ne durèrent guère : bientôt le couple princier divorçait et Boson de Sagan dut faire face aux tracasseries de ses nombreux créanciers. On retrouve le reflet de ces années de magnificence dans les souvenirs que nous ont laissés les chroniqueurs de la vie mondaine du Paris de cette fin-de-siècle (cf. p. ex. Maurice de Waleffe, *Quand Paris était un Paradis*, 1947, p. 138-139 ; Prince Poniatowski, *D'un siècle à l'autre*, 1948, p. 69 ; Jacques Chastenot, *La France de M. Fallières*, 1949, p. 328 ; G.-L. Pringué, *Trente ans de dîners en ville*, 1948, et, du même auteur, *Portraits et fantômes*, 1951, passim ; André de Fouquières, *Mon Paris et ses Parisiens*, 1953, p. 44).

Nous ne saurions guère fournir de détails sur la vie de l'hôtel de la rue Saint-Dominique après 1898, année où la princesse de Sagan le vendit à M. Seligmann, antiquaire parisien renommé ; on sait toutefois qu'en 1900, en pleine Exposition Universelle, une grande fête de charité eut lieu dans les jardins du palais.

*
**

Bâti pendant les dernières années de l'ancien régime, l'hôtel de Monaco ou de Sagan compte parmi les plus splendides résidences de la capitale. Dans son *Journal*, Rodolphe Apponyi n'hésite pas à le considérer comme « le plus beau de tout Paris... » (tome I, note du 21 mars 1826), J. Sillery (*op. cit.*) l'appelle « l'un des plus beaux hôtels de Paris et des plus célèbres, peut-être le plus somptueux », et J. Silvestre de Sacy (*op. cit.*) ajoute que « c'est l'une des plus magnifiques demeures aristocratiques construites à la fin du XVIII^e siècle qui subsistent à Paris ».

Le destin a voulu que ce palais où vécurent des générations de ducs et de princes, de financiers et de dandies, soit aujourd'hui le siège de l'Ambassade de la République de Pologne, et que le village de Sagan en Silésie qui lui a donné son nom, redevenu terre polonaise, ait recouvert l'ancien nom slave de Żagań.

St. W.

N O T E

Le prochain fascicule (n° 13) de ce *Bulletin* qui paraîtra en automne 1954 sera entièrement consacré à la mémoire de Nicolas Copernic. En 1943, étant donné l'occupation allemande, la patrie de Copernic n'avait pu commémorer dignement le quatrième centenaire de la parution du *De Revolutionibus*. Ce n'est que dix ans plus tard, au cours de l'année 1953, que la Pologne entière a célébré cet anniversaire.

Voulant, dans la mesure de ses moyens, contribuer à cet hommage collectif, le Centre Polonais de Recherches Scientifiques de Paris dédie au génial astronome le prochain numéro de son organe qui comportera entre autres :

1) un aperçu de l'histoire du culte copernicien en Pologne et dans les milieux de l'émigration polonaise en France ;

2) un compte rendu de la Session scientifique que l'Académie Polonaise des Sciences a consacrée en septembre 1953 au grand astronome ainsi que des multiples publications le concernant parues au cours de cette année jubilaire ;

3) un essai de bibliographie des copernicana français qui s'étendra de la moitié du XVI^e siècle jusqu'à nos jours.



CENTRE POLONAIS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES
DE L'ACADEMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES
74, rue Lauriston, Paris (16^e) — Tél. Kléber 66-91

Directeur : Stanislas WĘDKIEWICZ
Professeur à l'Université de Cracovie.
